

Un aedificium helvète à Morat/Combette : premiers résultats céramologique

Autor(en): **Carrard, Frédéric / Matthey, Cécile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für
Archäologie**

Band (Jahr): **10 (2008)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Frédéric Carrard
Cécile Matthey

Parmi le riche corpus céramique mis au jour à Morat/Combette, les importations nous offrent des indices sur les contacts commerciaux ainsi que le statut social des habitants du site au I^{er} siècle avant J.-C.

Un *aedificium* helvète à Morat/Combette: premiers résultats céramologiques

Morat/Combette a fait l'objet de fouilles de grande ampleur préalablement à la construction de l'autoroute A1 (fig. 1). Ce vaste établissement rural helvète est exceptionnel à plusieurs titres: par l'étendue de sa surface fouillée tout d'abord, qui offre une vision extensive du site, par sa continuité d'occupation ensuite, puisqu'il se développe sans hiatus de La Tène finale jusqu'à l'époque romaine, avec la construction d'une *villa rustica* monumentale. Il se distingue également par l'abondance de son mobilier, et notamment son corpus céramique, le plus important sur un site de ce genre à LT D2 en Suisse. L'analyse de la céramique importée permet de replacer cet habitat dans la dynamique socio-économique générale de cette période, qui se caractérise par la romanisation progressive des élites celtiques. Morat/Combette, dont l'étude est en cours, se révélera sans doute essentiel pour la compréhension des *privata aedificia*¹ sur le Plateau suisse.



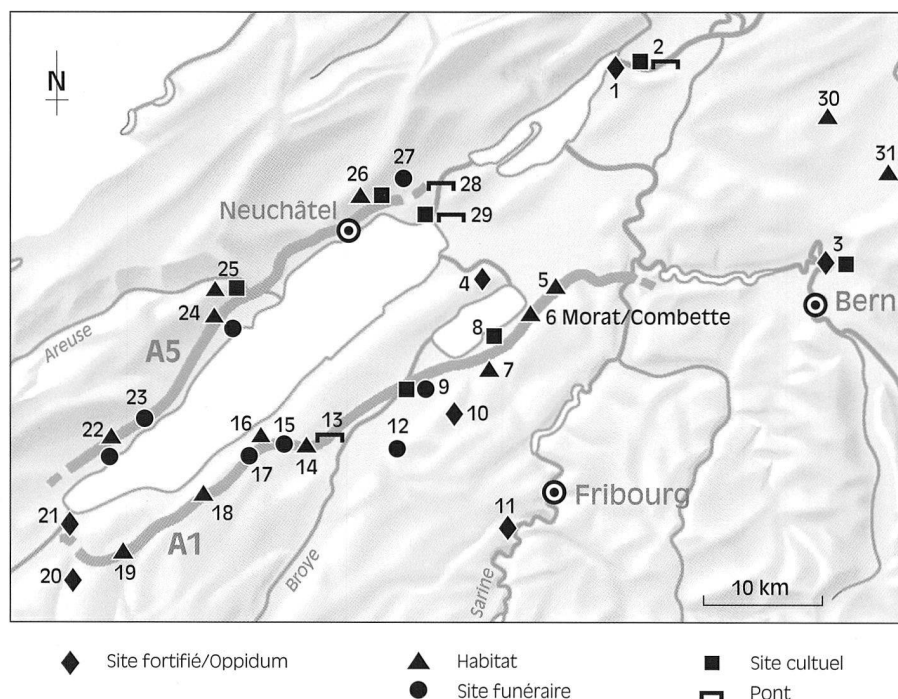
Fig. / Abb. 1
Vue de Morat/Combette en cours de fouilles depuis l'est
Blick von Osten auf die Ausgrabungen von Murten/Combette

Topographie et historique des fouilles

Situé à un peu plus d'un kilomètre de la ville de Morat, au cœur de cette région des Trois-Lacs particulièrement riche en vestiges de l'âge du Fer et de l'époque romaine² (fig. 2), le site de Combette occupe l'extrémité occidentale du Plateau de Burg, vaste terrasse molassique

d'une quinzaine d'hectares particulièrement propice à une occupation. Outre sa position dominante et la vue imprenable qu'il offre sur le lac de Morat, le Mont Vully et le Jura, il jouit d'un bon ensoleillement et d'une certaine protection contre la bise. Par ailleurs, la proximité de plusieurs sources et ruisseaux facilite son approvisionnement en eau. Le site se poursuit sur la parcelle voisine de Vorder Prehl, qui en constitue l'extrémité méridionale.

La présence à cet endroit d'un important établissement à la fin de l'âge du Fer ainsi qu'à l'époque romaine n'est pas surprenante. En effet, Morat/Combette est situé à moins de dix kilomètres d'Avenches, capitale des Helvètes romanisés.



- 1 Studen/Jensberg BE
- 2 Port BE
- 3 Bern/Engelhalbinsel BE
- 4 Mont Vully FR
- 5 Galmiz/Tuschmatt et Riedli FR
- 6 Morat/Combette FR
- 7 Courgevau/Le Marais 1 FR
- 8 Meyriez/Merlachfeld FR
- 9 Avenches VD
- 10 Bois de Châtel VD
- 11 Posieux/Châtillon-s-Glâne FR
- 12 Montagny-les-Monts FR
- 13 Payerne/Route de Bussy VD
- 14 Cugy/Les Combes FR
- 15 Frasses/Les Champs Montants FR
- 16 Châtillon/La Vuarda FR
- 17 Châbles/Les Biolleyres FR
- 18 Cheyres/Roche Burnin FR
- 19 Cuarny/La Maule VD
- 20 Gressy/Sermuz VD
- 21 Yverdon-les-Bains VD
- 22 Onnens/Praz Berthoud VD
- 23 Concise/Fin de Lance VD
- 24 Bevaix/Les Chenevières et La Prairie NE
- 25 Boudry/Grotte du Four NE
- 26 Marin/Les Bourguignonnes NE
- 27 Saint-Blaise/Châtillon NE
- 28 Cornaux/Les Sauges NE
- 29 La Tène NE
- 30 Messen/Altes Schulhaus SO
- 31 Hindelbank/Lindenrain BE

Découvert par Max de Techtermann, le site a connu en 1903/1904 et 1910 deux campagnes de fouilles qui ont mis en évidence une partie de la *villa* romaine et livré plusieurs tombes implantées dans les ruines de ce bâtiment. Avant la construction de l'autoroute A1, il a fait l'objet de prospections de surface systématiques en 1984 puis de fouilles extensives entre 1986 et 1995 (fig. 3). La zone fouillée, qui couvrait environ un hectare, se concentrait principalement à l'angle sud-ouest du Plateau de Burg et à la rupture de la pente. En parallèle, la parcelle de Vorder Prehl a connu une intervention ponctuelle, puis des fouilles d'urgence en 1995, à l'occasion du déplacement de l'ancienne route cantonale.

Une longue histoire

Fréquenté au Mésolithique et au Néolithique, le site de Morat/Combette a été occupé à l'âge du Bronze, peut-être à l'époque de Hallstatt, puis en continu de la fin de l'âge du Fer au Haut Moyen Âge⁵. Au Mésolithique et au Néolithique, ce sont principalement des outils et des éléments de débitage en silex épars qui signalent une fréquentation humaine; aucune structure n'a pu être associée à ces artefacts.

Entre la fin du Bronze ancien et la fin du Bronze final, le site connaît une succession d'occupations qui ont livré une céramique abondante

Fig. / Abb. 2

Morat/Combette dans son contexte régional: localisation des principaux sites de La Tène finale dans la région des Trois-Lacs
Morat/Combette im regionalen Kontext: Lage der wichtigsten spätlatènezeitlichen Fundstellen in der Dreiseenregion

ainsi que diverses structures, parmi lesquelles un empierré et de nombreux trous de poteau. Il semble qu'un grand bâtiment sur sabblières soit attribuable à cette période, mais en l'état actuel de l'étude, le plan général de l'habitat ne peut être reconstitué.

Seuls un fragment de brassard tonnelet et de rares fibules en position secondaire témoignent d'une occupation au Premier âge du Fer. La période de La Tène ancienne n'a pas livré de vestiges; en revanche, quelques découvertes isolées, dont un bracelet côtelé en verre bleu (voir *infra*, fig. 8.1), remontent à La Tène moyenne. Le début de La Tène finale est matérialisé par une petite sépulture à incinération (LT D1b, soit 120-80 avant J.-C.) et par certains éléments de mobilier (un bracelet en verre pourpre et une fibule en bronze de type «Nauheim»; LT D1b, voir *infra*, fig. 8.2-3), trouvés en position secondaire dans le comblement d'un chenal; on ne peut que supposer la proximité d'un habitat, hors des limites de fouilles. C'est vers la fin de La Tène finale, au 1^{er} siècle avant J.-C., que Combette connaîtra un établissement de grande ampleur. Celui-ci se développera sans hiatus jusqu'à l'époque romaine (fig. 4-5).

Au centre du site, un vaste chenal naturel s'écoule d'est en ouest, coupant littéralement la terrasse en deux zones (voir fig. 5.A). Son comblement volontaire et définitif à l'époque augustéenne

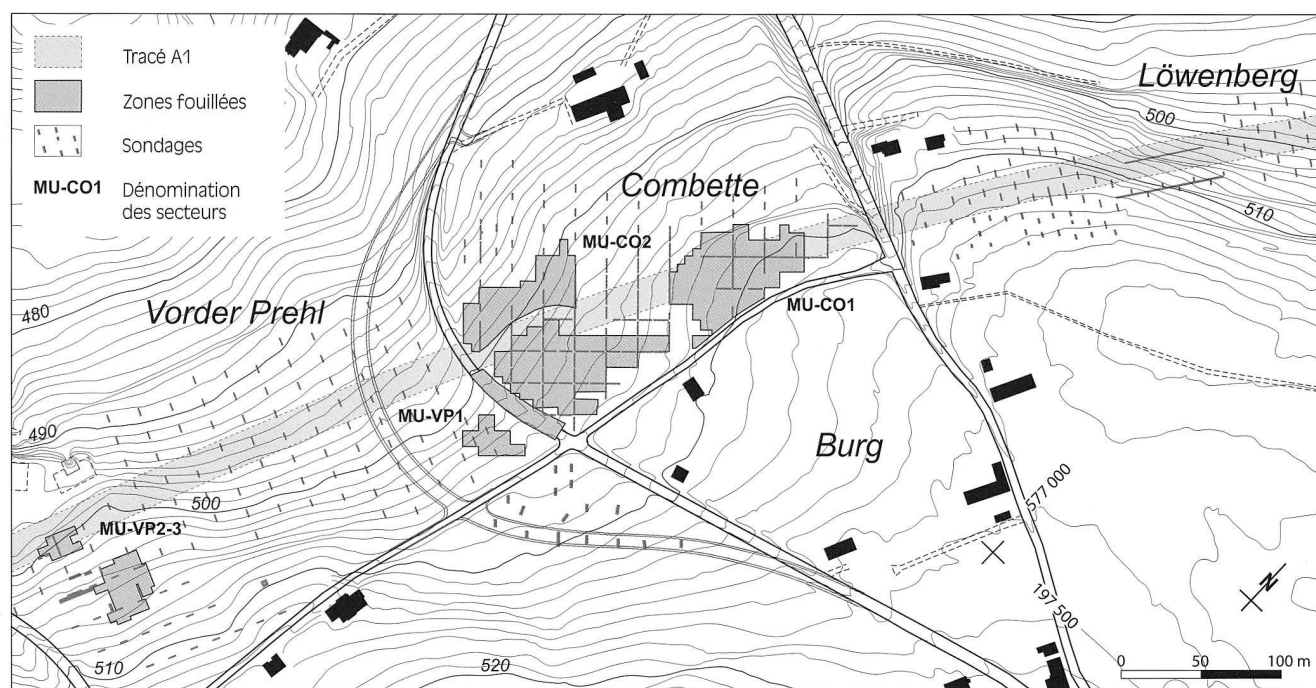


Fig. / Abb. 3

Morat/Combette: situation topographique et emprise des fouilles dans le cadre de l'autoroute A1

Murten/Combette: Topografie und von der Ausgrabung erfasstes Areal im Rahmen der Autobahn A1

marque le démantèlement de l'établissement laténien et une importante phase de réaménagement du site, notamment dans la zone sud, en continuité directe avec l'établissement de La Tène finale. C'est d'ailleurs à cette époque que des constructions apparaissent à Vorder Prehl, jusqu'alors pauvre en vestiges (voir fig. 5.B)⁴. Dès la fin de l'époque augustéenne, ou sous Tibère

(10-20 après J.-C.), la zone d'habitat principale de Combette se déplace vers la partie nord du site (voir fig. 5.C), au détriment de la partie sud, dont l'occupation devient plus clairsemée: a-t-on reconverti cet espace en zone agricole (voir fig. 5.D)? En tout cas, les enclos et autres éléments parcellaires y sont maintenus durant tout le I^{er} siècle après J.-C., mais sans relation assurée avec des structures domestiques (voir fig. 5.E).

La terrasse nord du site connaît une ou plusieurs occupations, notamment aux abords d'un second chenal, comblé volontairement dans les années 30/40 après J.-C. Matérialisées par de nombreux trous de poteau, solins et sablières, elles restent encore difficiles à distinguer et à dater. Vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., la première *villa* est bâtie en maçonnerie, mais son arasement par les constructions suivantes rend la lecture de son plan peu intelligible à ce stade de l'étude. Après une seconde phase de construction dans le dernier quart du I^{er} siècle après J.-C. (voir fig. 5.F), le bâtiment est en partie abandonné vers le milieu du II^e siècle, et ses matériaux massivement récupérés pour l'édification d'une autre *villa*, située plus à l'est (voir fig. 5.G)⁵. Seuls les locaux de sa moitié ouest continuent à être occupés, avec quelques remaniements, au III^e siècle et durant le Bas-Empire (voir fig. 5.H). Quant à la terrasse sud, elle a livré diverses structures encore mal datées, parmi lesquelles au moins deux petits bâtiments carrés (voir fig. 5.I). De même orientation que la *villa*, ils faisaient

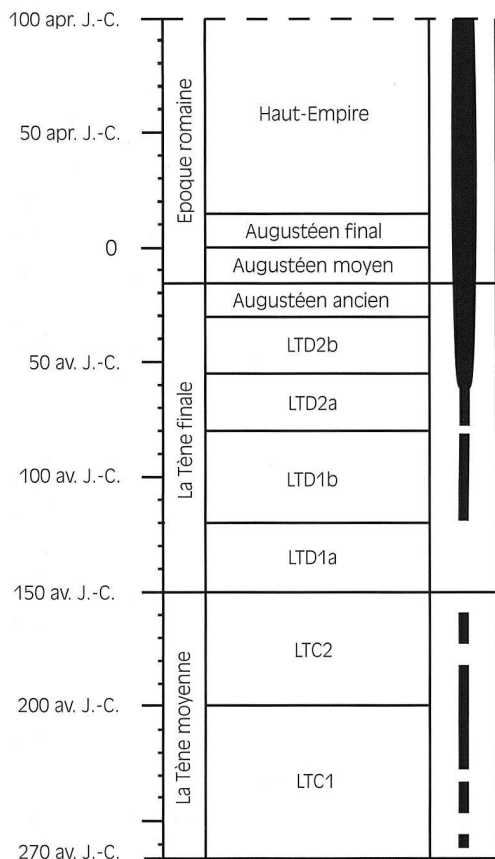


Fig. / Abb. 4

Schéma chronologique de l'occupation du site à la fin de l'âge du Fer et au début du Haut-Empire
Chronologieschema zur Besiedlung des Fundplatzes am Ende der Eisenzeit und zu Beginn der Römischen Kaiserzeit

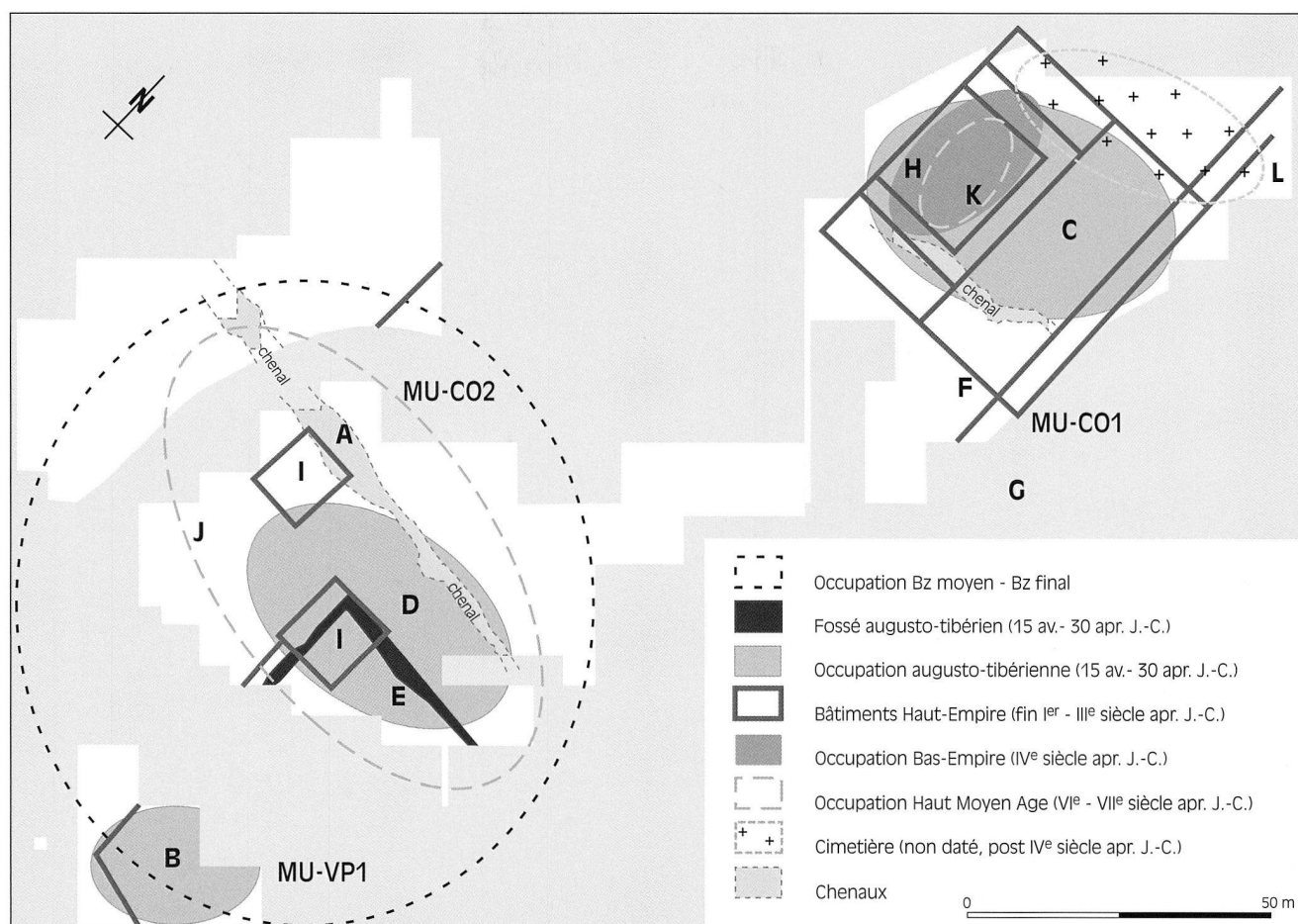


Fig. / Abb. 5

Plan schématique et localisation des principales zones d'occupation de l'âge du Bronze au Haut Moyen Âge; en blanc: zones fouillées; en gris: zones non fouillées

Schematischer Plan und Lage der wichtigsten Siedlungszonen von der Bronzezeit bis ins Frühmittelalter; weiss: gegrabene Fläche; grau: nicht gegrabene Fläche

probablement partie de ses dépendances. La zone a connu quelques réaménagements dès le milieu du III^e siècle, mais l'occupation pourrait s'y être maintenue de manière plus diffuse jusqu'au IV^e siècle.

Durant le Haut Moyen Âge (VI^e-VII^e siècles), Morat/Combette continue à être fréquenté. En effet, un habitat se développe dans la partie sud du site (voir fig. 5.J), et la cour de la *villa* montre des traces d'occupation (trous de poteau, voir fig. 5.K). Un cimetière est même implanté dans les ruines de la *villa*, mais ses liens avec l'habitat, tout comme sa datation exacte, restent difficiles à établir, faute de mobilier associé aux sépultures (voir fig. 5.L).

L'établissement helvète du I^{er} siècle avant J.-C.

Organisation générale

C'est au cours du I^{er} siècle avant J.-C. qu'un habitat important se développe à Morat/Combette (fig. 6). Le vaste chenal qui s'écoule au centre du site (voir fig. 6.A) semble avoir été assez contrai-

gnant pour influencer la structuration de l'espace (orientation des bâtiments, fossés parcelaires). Les vestiges du Haut-Empire reprendront d'ailleurs en grande partie les axes généraux est/ouest hérités de l'occupation laténienne. Les aménagements principaux se concentrent au sud du chenal. Les plus remarquables sont deux fossés contemporains, étroits et peu profonds, situés au centre et à l'est de la zone (voir fig. 6.B)⁶. Dans les espaces délimités par ces fossés s'intègrent plusieurs bâtiments en terre et bois de modules divers, dont l'un, sur le bord du chenal, atteint une surface d'environ 40 m² (voir fig. 6.C). Il est accompagné d'une construction plus petite (env. 10 m²), peut-être un grenier (voir fig. 6.D). Comme les perturbations provoquées par les aménagements postérieurs compliquent l'interprétation des vestiges, la configuration d'autres bâtiments est plus incertaine (voir fig. 6.E). Dans l'enclos situé au sud-est, une grande fosse carrée semble contemporaine de ces constructions (voir fig. 6.F). L'angle d'un autre enclos a été mis au jour à l'extrémité sud du site, sur la parcelle de Vorder Prehl (voir fig. 6.G). Associé à un niveau d'occupation diffus, il date lui aussi de La Tène finale.

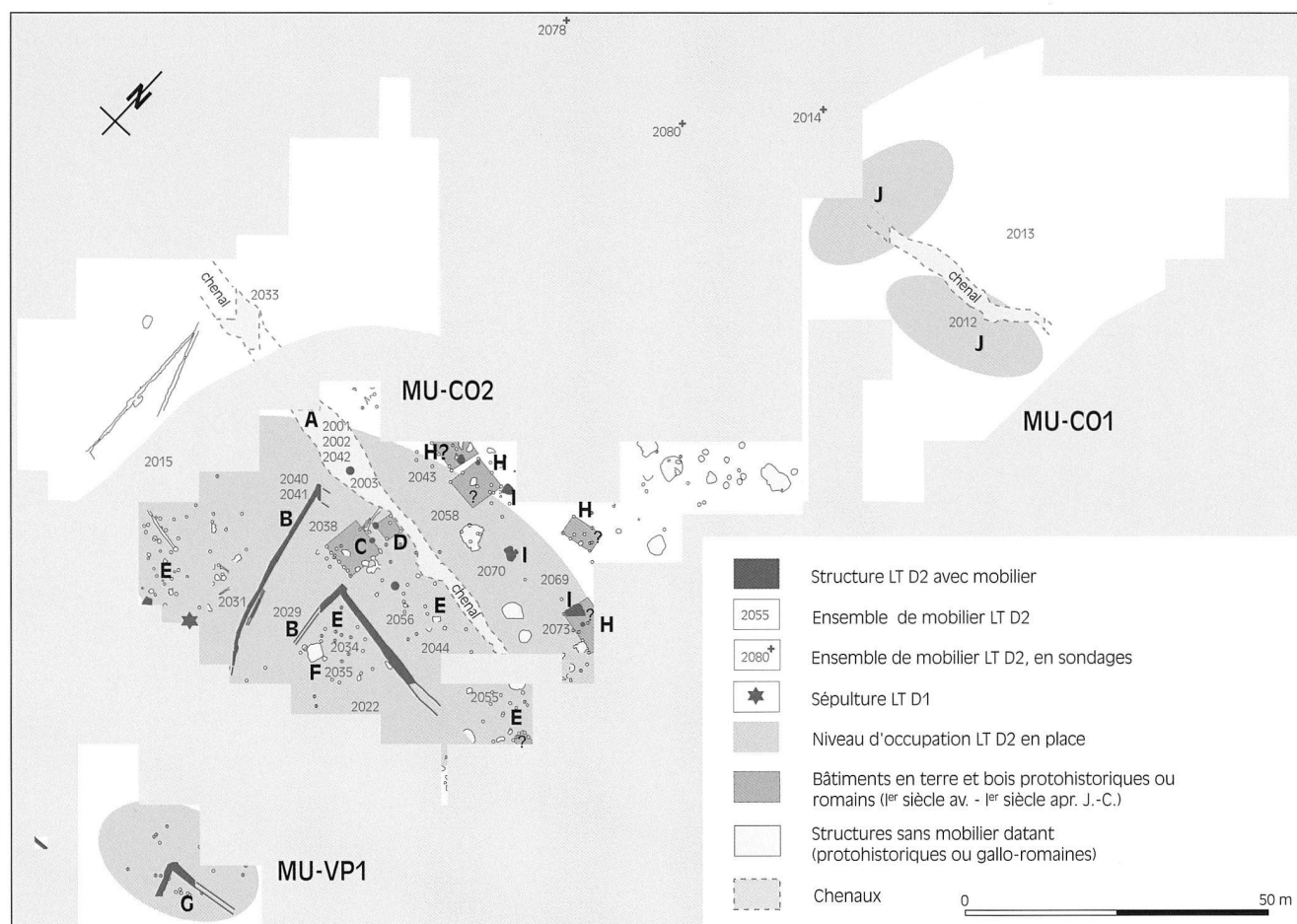


Fig. / Abb. 6

Plan schématique des vestiges de La Tène finale et localisation des principaux ensembles de mobilier; en blanc: zones fouillées; en gris: zones non fouillées *Schematischer Plan der spät-latènezeitlichen Befunde und Lage der wichtigsten Fundensembles; weiss: gegrabene Fläche; grau: nicht gegrabene Fläche*

La partie centrale du site, au nord du chenal, n'a été que partiellement fouillée, et les traces d'occupation y restent peu denses et fortement perturbées. Plusieurs bâtiments sont localisés aux abords du chenal, mais sans qu'il soit possible d'en restituer précisément le plan (voir fig. 6.H). Par ailleurs, quelques grandes fosses, probablement liées à l'extraction de matériaux de construction (galets, molasse, argile), contenaient des éléments de mobilier isolés attribuables au 1^{er} siècle avant J.-C. (voir fig. 6.I)⁷.

La terrasse supérieure, au nord, qui constitue le lieu d'implantation de la future *pars urbana* de la villa romaine, a livré du mobilier céramique de La Tène finale, mais en faible quantité et sans relation assurée avec des structures (voir fig. 6.J)⁸.

Même si la surface fouillée n'offre pas une vision complète du site, il est possible de reconnaître une importante exploitation agricole, avec des bâtiments de différents modules et des fossés visant au drainage ou à la délimitation d'espaces fonctionnels que les études en cours devront préciser. Cette interprétation comme habitat rural privé (*privatum aedificium*) est confortée par l'évolution ultérieure du site. Le début du

Haut-Empire connaîtra le développement d'un «établissement indigène» dont l'organisation s'inscrit dans la continuité de celui de La Tène finale, et qui aboutira à la construction d'une *villa rustica* de type méditerranéen.

Stratigraphie et ensembles de mobilier

Etant donné les conditions stratigraphiques particulières du site (occupations gallo-romaines successives, mobilier souvent remanié, utilisation prolongée et mauvaise lisibilité du niveau d'apparition de certaines structures) et la faible sédimentation existant entre les niveaux de circulation laténiens et les aménagements du début de l'époque romaine, la distinction des étapes successives de l'occupation de La Tène finale est bien souvent délicate. Aucun ensemble clos n'a pu servir de référence et, bien souvent, les couches d'habitat en place sont diffuses (fig. 7). Les structures en creux ayant livré du mobilier, telles que les fossés et certaines fosses, paraissent avoir été systématiquement comblées lors de la destruction de l'établissement de La Tène finale, sans doute dans une même phase de terrassement que le chenal. En témoignent de

Ensemble	Sect. de fouille	Description de l'ensemble	Datation	Type d'ensemble
2001	MU-CO2	comblement du chenal, partie inférieure	LT D2b-Aug. ancien	positif
2002	MU-CO2	comblement du chenal, partie supérieure	LT D2b-Aug. ancien	artificiel
2003	MU-CO2	comblement d'un puits	LT D2b-Aug. ancien	positif
2012	MU-CO1	traces diffuses sous le premier état romain	LT D2-Auguste	artificiel
2013	MU-CO1	remanié, tout le secteur nord	LT D2	vrac
2014	MU-CO1	secteur nord-ouest (sondage)	LT D2	artificiel
2015	MU-CO2	remanié, secteur sud-ouest	LT D2	vrac
2022	MU-CO2	traces d'occupation diffuses, secteur sud-ouest	LT D2b-Aug.	artificiel
2029	MU-CO2	couche d'occupation en place	LT D2b-Aug. ancien	positif
2031	MU-CO2	couche d'occupation en place	LT D2	positif
2033	MU-CO2	comblement du chenal, partie ouest	LT D2-Aug. ancien	artificiel
2034	MU-CO2	couche d'occupation en place (?)	LT D2-Aug. ancien	positif?
2035	MU-CO2	remanié, secteur sud-est	LT D2	vrac
2038	MU-CO2	couche d'occupation en place	LT D2	positif
2040	MU-CO2	comblement du fossé, partie inférieure	LT D2	positif
2041	MU-CO2	comblement du fossé, partie supérieure	LT D2	positif
2042	MU-CO2	remanié (sur le chenal)	LT D2-Aug. ancien	vrac
2043	MU-CO2	remanié, nord du chenal	LT D	vrac
2044	MU-CO2	remanié, bande au sud-est du chenal	LT D	vrac
2055	MU-CO2	couche d'occupation en place	LT D	positif
2056	MU-CO2	comblement du fossé	LT D2b	positif
2058	MU-CO2	traces d'occupation diffuses	LT D	artificiel
2069	MU-CO2	traces d'occupation diffuses	LT D	artificiel
2070	MU-CO2	comblement d'une fosse	LT D2b-Aug. ancien	positif
2073	MU-CO2	calage de trou de poteau	LT D	positif
2078	MU-CO2	comblement d'une fosse? (sondage)	LT D	positif?
2080	MU-CO2	couche d'occupation en place (sondage)	LT D2-Aug.	positif

nombreux collages de tessons, éloignés parfois de plusieurs dizaines de mètres.

En raison de la continuité entre l'occupation laténienne et les réaménagements romains, il a fallu dans certains cas différencier artificiellement les niveaux des deux périodes en fonction des décapages et de la répartition spatiale, en se basant sur des arguments typologiques. Compte tenu de la présence répétée de marqueurs augustéens anciens (service la de Haltern) en relation avec les marqueurs tardo-laténiens, nous considérons donc que les structures et niveaux d'occupation identifiés comme antérieurs au comblement du chenal appartiennent à une même phase d'occupation. Cette période couvre deux à trois générations, entre LT D2 (sans différenciation entre les phases a et b) et l'époque augustéenne ancienne, soit au plus tôt de 80 à 20/15 avant J.-C.

Le chenal, dont le comblement marque la fin de

Fig. / Abb. 7

Ensembles ayant livré des céramiques méditerranéennes importées et des imitations
Fundensembles mit importierter mediterraner Keramik und Imitationen

l'occupation La Tène finale, a livré le plus gros ensemble céramique du site. Les matériaux détritiques qui ont servi à son remplissage proviennent des niveaux d'occupation de ses abords et sans doute aussi de couches inférieures arasées lors des terrassements; il contient donc aussi bien du mobilier résiduel antérieur à l'existence du chenal (âge du Bronze) que du matériel laténien couvrant toute la période de fonctionnement de l'établissement rural. Néanmoins, grâce à la richesse de son mobilier, il constitue un jalon chronologique incontournable.

Datation de l'établissement

Les marqueurs chronologiques traditionnels (fibules, parures en verre) ont majoritairement été découverts dans des niveaux remaniés de l'époque romaine. Outre une fibule de Nauheim en bronze et un bracelet en verre pourpre de LT D1b (fig. 8.2-3), une *geschweifte Fibel* en bron-

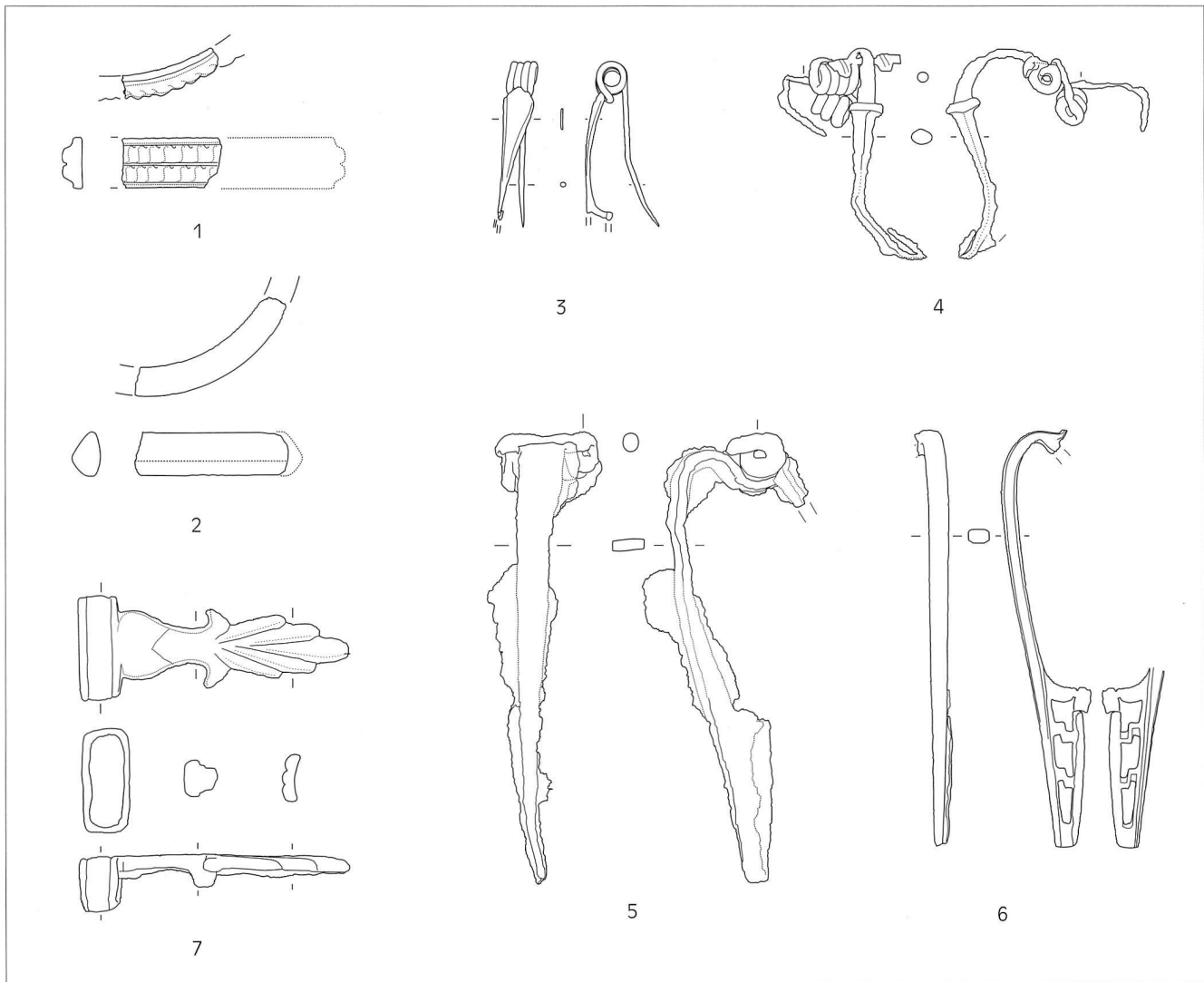


Fig. / Abb. 8

Objets de La Tène moyenne et finale découverts à Morat/Combette: 1-2 verre; 3-4 et 6-7 bronze; 5 fer (2:3)

Mittel- und spätlatènezeitliche Kleinfunde von Murten/Combette: 1-2 Glas; 3-4 und 6-7 Bronze; 5 Eisen (2:3)

Fig. / Abb. 9 (p./S. 83)

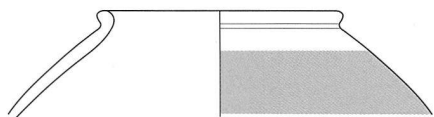
Céramiques indigènes caractéristiques de LT D2: 1-4 fines peintes; 5-11 fines grises; 12-13 grossières (1:3)

Typische einheimische LT D2-Keramik: 1-4 bemalte Feinkeramik; 5-11 feine grautonige Ware; 12-13 grobe Ware (1:3)

ze (voir fig. 8.4) a été mise au jour dans l'habitat; elle constitue un bon marqueur de LT D2a, même si son utilisation perdure encore largement à la phase suivante. Des fibules filiformes en fer (voir fig. 8.5), attribuables à la phase LT D2 et retrouvées en contexte, apportent peu de précisions chronologiques. En revanche, une fibule gauloise simple en bronze (voir fig. 8.6), fréquemment attestée dès le début de l'époque augustéenne, signe le comblement du chenal. Une boucle de ceinture en bronze en forme de palmette (voir fig. 8.7) a été découverte dans une fosse: ce type est attesté surtout en Bohême et en Bavière à LT D1 (Manching, D), et connaît un parallèle en territoire helvète sur l'*oppidum* de Rheinau/Franzenacker ZH, en contexte LT D2a⁹.

Parmi les céramiques importées, la typologie des amphores et des céramiques à vernis noir (campaniennes B et B-oidé) est peu éclairante, puisque les types représentés à Combette sont

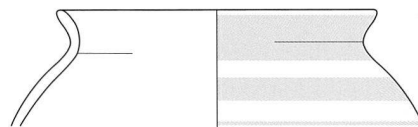
déjà tous attestés dès le II^e siècle ou le début du I^{er} siècle avant J.-C. En revanche, leur forte représentation dans l'habitat concorde avec un horizon évolué de La Tène finale. En effet, avant le milieu du I^{er} siècle avant J.-C., les amphores Dressel 1A et B (cat. 1 à 30) ne sont souvent représentées sur les sites helvètes que par des exemplaires isolés; c'est le cas à Yverdon-les-Bains comme à Avenches, qui ont pourtant livré des ensembles riches et pertinents datant de LT D1b et LT D2a. Il en va de même pour les cruches (cat. 57 à 67), les plats à engobe interne (cat. 68 à 75)¹⁰ ou les gobelets à parois fines (cat. 54 à 56). La présence d'assiettes en présigillée (cat. 42 à 44) du sud de la Gaule (vallée du Rhône?) caractérise un contexte daté du troisième quart du I^{er} siècle avant J.-C. Une coupe (cat. 41), peut-être attribuable aux productions arétines à vernis noir qui sont antérieures au développement des sigillées italiques à vernis rouge, indique la même période.



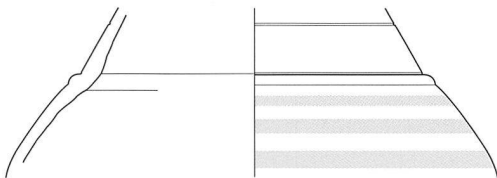
1



2



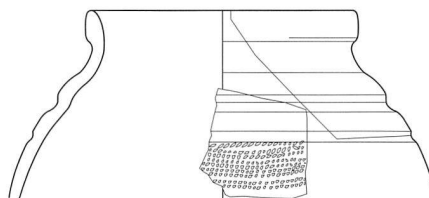
3



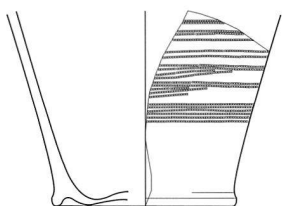
4



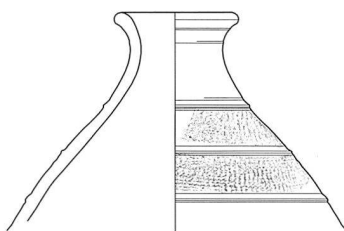
5



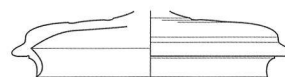
6



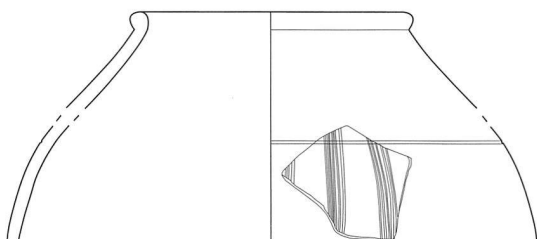
7



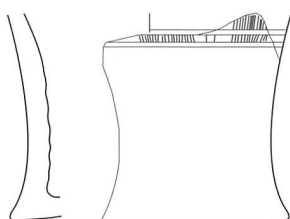
10



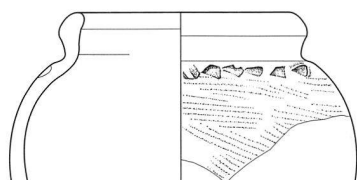
8



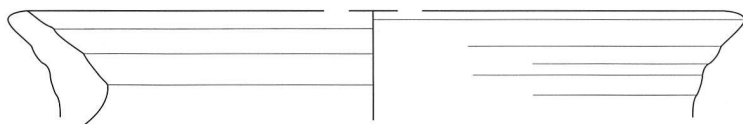
9



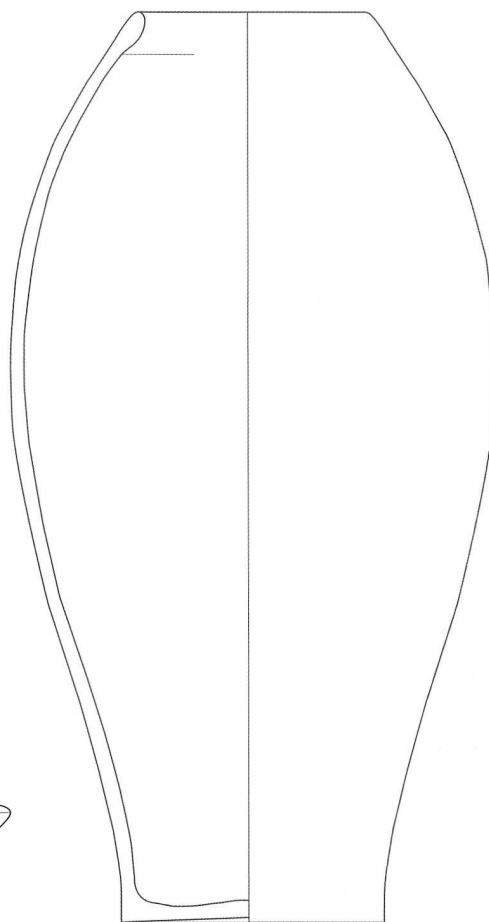
12



13



11



Les éléments les plus tardifs sont des sigillées italiennes du service I de Haltern (cat. 47 à 53). L'une d'elles (cat. 49), trouvée dans la partie amont du chenal, est un exemplaire précoce, à bord horizontal fortement développé, de la variante la (Consp. 10.3.1); une autre (cat. 52), découverte dans la partie située en aval, est un grand plat du service Ib (Consp. 11.1.4), qui donne un *terminus post quem* vers 20 avant J.-C. pour le comblement du chenal. La présence d'un fragment de gobelet à parois fines Mayet XVII à décor moulé (type d'Aco; cat. 56) et d'un bol de Roanne (type Paunier 9) tout comme l'apparition des premières céramiques communes (grossières ou mi-fines à pâte grise) gallo-romaines entièrement tournées permettent d'étayer cette datation à l'époque augustéenne. Une seule cruche à lèvre en bandeau cannelé, pourtant l'un des marqueurs augustéens les plus répandus, provient des contextes précoces (cat. 60). L'absence d'imitations régionales de terre sigillée (TSI) dans le chenal est remarquable, car cette catégorie est habituellement bien représentée dans nos régions dès l'époque augustéenne moyenne et connaît un développement spectaculaire vers 15/10 avant J.-C. Cet argument *a silentio*, qui porte sur un NMI de 273 récipients, peut être utilisé comme *terminus ante quem* pour le comblement définitif du chenal¹¹.

En ce qui concerne la céramique régionale de tradition laténienne, le faciès chronologique de l'établissement du I^{er} siècle avant J.-C. trouve des parallèles dans les principaux ensembles régionaux publiés¹². Si l'on considère la céramique indigène (fig. 9), l'ensemble des marqueurs régionaux de la phase LT D2 est bien représenté¹³. Les céramiques peintes sont représentées par des bouteilles et des tonnelets globulaires où dominent les décors de bandeaux lie-de-vin, parfois rehaussés de décors géométriques sépia (voir fig. 9.1, 3 et 4), ainsi que par des petits pots à épaule marquée (voir fig. 9.2). Les céramiques grises fines présentent les attributs les plus caractéristiques: en particulier des bouteilles à épaule moulurée et panse décorée à la molette (voir fig. 9.5-7), des tonneaux à panse surélevée décorée au peigne et pied cintré (voir fig. 9.8-9), ainsi que plusieurs tonnelets à profil sinueux sans lèvre marquée (voir fig. 9.11). Signalons aussi un couvercle à lèvre bifide en céramique

grise fine décoré au peigne (voir fig. 9.10). Ces éléments constituent les plus sûrs marqueurs de cette période, bien qu'ils ne permettent pas une différenciation claire entre LT D2a et LT D2b. Notons que les imitations de formes méditerranéennes (coupes et assiettes) étudiées plus bas s'inscrivent également dans une phase évoluée de LT D2. En céramique grossière, des pots à lèvre redressée triangulaire ou légèrement concave (voir fig. 9.12) ainsi qu'un *dolium* à lèvre déversée très développée et profilée de cannelures (voir fig. 9.13) semblent constituer les meilleurs marqueurs pour la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

En résumé, même si l'établissement a pu se développer dans le courant de LT D2a (entre 80 et 50 avant J.-C.), la majeure partie des marqueurs céramiques recouvre la phase LT D2b (50-30 avant J.-C.) et la période augustéenne ancienne (30-15 avant J.-C.), les coupes et assiettes du service Ia de Haltern en sigillée italique signant souvent la clôture des ensembles.

Importations et céramiques d'influence méditerranéenne

Considérations générales et problèmes de définitions

L'étude plus détaillée de la céramique importée a pour but de mieux appréhender les courants commerciaux et les influences extérieures, tant sur le site que dans une perspective régionale. La notion d'importation est indissociable de celle de «commerce à longue distance» – concept spécifiquement archéologique. En effet, il n'existe pas de distance prédéterminée permettant de distinguer commerce extérieur et commerce intérieur. Selon Franz Fischer, «l'échange de biens peut être appréhendé seulement là où les objets ont franchi des frontières d'aires culturelles ou de zones définies par une unité stylistique»¹⁴. A la fin de l'âge du Fer, la commercialisation des amphores, comme de la plupart des produits italiens, devient très vite l'apanage d'intermédiaires et de marchands gaulois qui en contrôlent le transport, la diffusion et la vente¹⁵.

Si certaines catégories de céramique importée sont aisément identifiables (amphores, sigillées italiennes, céramiques à parois fines), d'autres



Fig. / Abb. 10
Amphores Dressel 1
Amphoren vom Typ Dressel 1

soulèvent un certain nombre de problèmes méthodologiques. C'est notamment le cas des céramiques à vernis noir, pour lesquelles nous avons utilisé les subdivisions traditionnelles (campanienne B, B-oïde, du cercle de la C, présigillée, sigillée italique à vernis noir), dans la mesure où le mobilier le permettait. Le caractère exogène de ces différents groupes est souvent évident, mais certains tessons peu caractéristiques, ou au revêtement très érodé, sont parfois difficiles à identifier¹⁶. Il est généralement reconnu que les céramiques à vernis noir étaient importées en même temps que les amphores comme «compléments de fret»¹⁷.

Les «céramiques d'influence méditerranéenne» désignent des récipients imitant des formes méditerranéennes, dans leur morphologie comme dans leur technique de fabrication. Elles proviennent d'ateliers pour la plupart non identifiés

et s'inscrivent dans des dynamiques et des logiques commerciales variées que l'archéologie ne peut pas encore appréhender de manière exhaustive. Ainsi, les cruches et les plats à engobe interne rouge se déclinent en qualités diverses, parfois uniques, qu'il est souvent difficile de définir comme étant locales, italiques ou d'autres provenances, faute de détermination minéralogique des pâtes.

Les «céramiques d'influence méditerranéenne» se distinguent des «céramiques régionales d'inspiration méditerranéenne», productions reprenant selon les techniques locales des formes méditerranéennes (en général des assiettes et des coupes), réalisées en céramique peinte, claire ou grise fine. La qualité et l'aspect de leur pâte et de leur revêtement sont identiques aux productions régionales tournées. Les céramiques engobées et micacées, majoritairement de facture régionale, sont intégrées à ce groupe.

Enfin, nous avons jugé utile d'ajouter au corpus quelques céramiques particulières, destinées notamment au transport de produits, qui traduisent des échanges entre différentes régions au sein de la «civilisation des *oppida*».

Les importations

Les amphores

Les amphores les plus fréquemment représentées à Morat/Combette sont les vinaires italiques tardo-républicaines Dressel 1 (cat. 1 à 30; fig. 10). Généralement bien attestées sur les sites gaulois à partir du milieu du II^e siècle avant J.-C., elles succèdent aux gréco-italiques, plus trapues. Elles sont traditionnellement séparées en trois sous-types – Dressel 1A, 1B et 1C – que nous utiliserons ici par commodité, même si leurs critères déterminants sont controversés. Notons simplement que la hauteur de la lèvre (hL) qui permet de séparer les Dressel 1A (hL < 55 mm) et les Dressel 1B (hL > 55 mm) paraît assez difficile à utiliser ici, vu que plusieurs lèvres d'aspect très semblable frôlent cette valeur limite ou la dépassent légèrement. Les Dressel 1C, habituellement caractérisées par un diamètre d'ouverture inférieur à 150 mm, ne sont pas représentées à Combette, même si quelques exemplaires de la variante 1B s'en approchent¹⁸.

Dans le catalogue, le classement des bords, des pieds et des épaules a été affiné selon les spécificités morphologiques en suivant le modèle

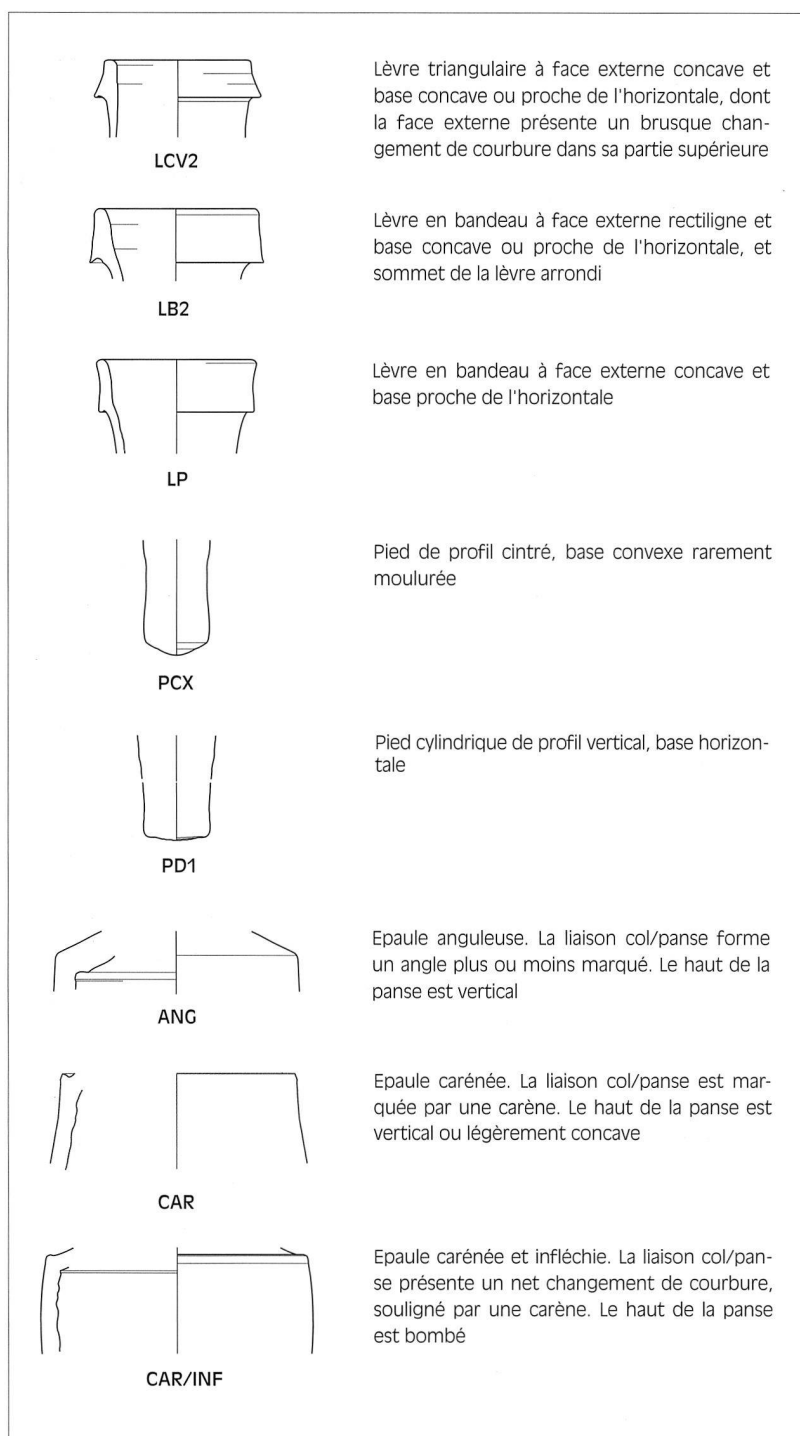


Fig. / Abb. 11

Principaux critères de différenciation morphologique des amphores Dressel 1

Die wichtigsten Kriterien zur morphologischen Bestimmung von Amphoren vom Typ Dressel 1

utilisé par Anne Schopfer dans l'étude des amphores de la Maison 1 du Parc-aux-Chevaux du Mont Beuvray (Bourgogne, F). Cette méthode permet dans quelques cas de proposer des datations plus précises pour certaines variantes particulières (fig. 11)¹⁹.

Contre toute attente puisque la datation des ensembles correspond surtout à l'ultime phase de diffusion des amphores Dressel 1 (LT D2b, env. 60/50 à 20/15 avant J.-C.), la variante 1A, la plus précoce, représente le tiers des bords (cat. 1 à 6). Notons qu'au sein de ce sous-type,

la lèvre en bandeau (entre 40 et 50 mm de hauteur) constitue la norme, et qu'aucune lèvre triangulaire basse ($hL < 36$ mm) n'est attestée. Neuf individus (cat. 7 à 15) proviennent d'amphores Dressel 1B classiques, parmi lesquelles dominent les lèvres dont la face extérieure forme un bandeau légèrement concave. L'un de ces exemplaires (cat. 11; fig. 12), provenant sans doute d'Albinia (I), comporte une estampille épigraphe sur la lèvre: «AT».

Les parties inférieures des amphores sont très mal conservées, mais les fragments préservés révèlent notamment des pieds massifs et hauts (cat. 16 et 17), habituellement attribuables à la variante 1B. Les épaules (cat. 21 à 27), anguleuses et carénées, confirment cette tendance.

Le corpus disponible est caractérisé par une grande variété de pâtes. En l'absence d'analyses physico-chimiques, les provenances ne peuvent être établies précisément. Toutefois, pour quelques exemplaires dont les caractéristiques macroscopiques sont suffisamment distinctives, une détermination hypothétique a pu être effectuée par comparaison avec des groupes de référence établis par Gisela Thierin-Michael, et qui appartiennent à des ateliers connus²⁰. Ainsi, les productions étrusques de Cosa (I) et d'Albinia, aux pâtes bien reconnaissables, paraissent représenter une part importante du corpus, alors que de rares fragments pourraient provenir de Fondi (Latium, I) et Mondragone (Campanie, I). Des tessons dont le dégraissant contenait un fort taux de particules minérales volcaniques²¹ peuvent aussi bien être issus des productions de Pompéi (I) que de celles d'ateliers encore non identifiés, en Campanie ou ailleurs. Un groupe homogène et bien caractérisé macroscopiquement par l'aspect de sa pâte, que l'on retrouve de manière récurrente sur les sites de consommation gaulois, ne correspond à ce jour à aucun atelier connu²².

Trois amphores vinaires Dressel 2-4 (cat. 31 à 33; fig. 13) montrent l'importation précoce de ce type en territoire helvète²³. Elles sont de petits modules, ont une lèvre en bourrelet arrondi, et leur pâte est riche en particules minérales volcaniques, à l'instar de certaines amphores Dressel 1. Comme pour ces dernières, cette spécificité ne permet pas une attribution certaine aux productions de Pompéi. Deux autres individus

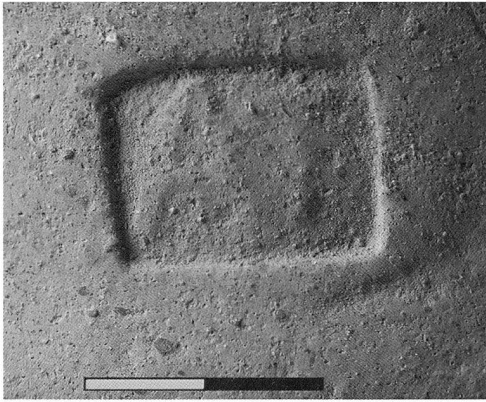


Fig. / Abb. 12
Estampille «AT» sur une amphore
Dressel 1 (cat. 11)
*AT-Stempel auf einer Amphore
vom Typ Dressel 1 (Kat. 11)*

(cat. 34 et 35), caractérisés par un engobe beige similaire, sortent nettement du lot. D'après leur pâte, il s'agit de Dressel 2-4 de Méditerranée orientale, dont l'importation aussi précoce en territoire helvète serait exceptionnelle²⁴.

Enfin, Morat/Combette a livré un fragment de col attribuable à une Dressel 7-11 importée de

Fig. / Abb. 13
Amphores Dressel 2-4
Amphoren vom Typ Dressel 2-4



Fig. / Abb. 14
Amphores Dressel 7-11
Amphoren vom Typ Dressel 7-11



Bétique (cat. 36; fig. 14), un type d'amphore pouvant avoir servi au transport de sauces de poisson (*garum*) aussi bien que de vin²⁵. Un fragment d'anse (cat. 37; voir fig. 14) pourrait également appartenir à une amphore de ce type, et provenir du sud de la péninsule ibérique²⁶.

Les céramiques à vernis noir

A l'instar de nombreux sites laténiens du versant nord des Alpes, qui ne connaissent l'importation de céramiques à vernis noir qu'au I^{er} siècle avant J.-C., Combette a livré des fragments de récipients appartenant principalement à la campanienne B-oïde (cat. 38 à 46). En effet, les imitations provenant de diverses régions d'Italie et de Méditerranée occidentale ont en général largement dépassé les véritables campaniennes B, originaires d'Etrurie²⁷. L'exemplaire le plus complet est une assiette Lamb. 5 (cat. 38; fig. 15), d'une variante qui se développe dès la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C. La qualité et la couleur de la pâte la distinguent nettement des productions B-oïdes de Calès, qui sont habituellement les plus répandues sur les sites gaulois. Un fragment d'une seconde assiette du même type (cat. 39), mais de plus petit module, comporte une pâte et un revêtement similaires. Un fond annulaire décoré de cannelures internes (cat. 40) appartient sans doute à un récipient plus profond et étroit, peut-être une coupe tronconique Lamb. 28 ou une forme proche. La pâte, l'aspect du revêtement et la finition peu soignée suggèrent qu'il s'agit d'un exemplaire tardif de mauvaise qualité.

Une petite coupe (cat. 41), attestée par un fragment de carène, possède un revêtement et une pâte qui rappellent certaines sigillées italiennes découvertes sur le site. Il pourrait s'agir d'une coupe carénée Consp. 8.3²⁸, produite en technique noire à Arezzo au début de l'époque augustéenne, mais rarement exportée au nord des Alpes, à l'exception du Magdalensberg (A)²⁹.

Les présigillées (cat. 42 à 44) ont été principalement produites dans la vallée du Rhône à partir du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Elles se distinguent par une pâte savonneuse de mauvaise qualité et un revêtement allant du brun-rouge au noir et adhérent mal. Cette sous-catégorie des céramiques à vernis noir est celle qui, chronologiquement, signe le mieux l'horizon

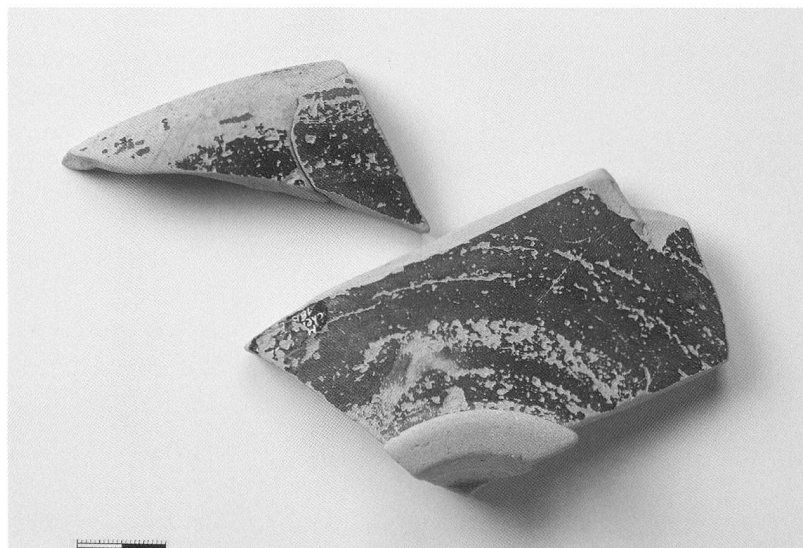


Fig. / Abb. 15

Assiette Lamb. 5 en campanienne
B-oïde (cat. 38)

Teller vom Typ Lamb. 5, Campana
B (Kat. 38)

tardo-laténien de Combette, mais elle n'est attestée que par des récipients extrêmement fragmentaires: trois assiettes ou plats Goud. 1, dont la morphologie dérive du type Lamb. 7 en campanienne. Si cette catégorie compte habituellement une dizaine de formes différentes, ce sont presque exclusivement des grands plats qui figurent dans les ensembles de Gaule interne du troisième quart du I^{er} siècle avant J.-C.

Deux fragments, qui présentent les mêmes caractéristiques techniques, posent problème. Le premier (cat. 45) est une petite coupe à paroi convexe Goud. 21 qui imite le type Lamb. 8 à vernis noir, le second le fond annulaire d'une assiette (cat. 46) de provenance indéterminée, au cœur gris et paraissant surcuit. Ces récipients, difficiles à rattacher à l'une des catégories précédentes, pourraient être aussi bien des imitations de piètre qualité de céramique campanienne que des présigillées³⁰.

Les sigillées italiques

Un récipient très fragmentaire (cat. 47) appartient à la forme précoce Consp.1, produite dans la plaine du Pô dès 40 avant J.-C. environ. Principal marqueur de la période augustéenne ancienne (30-15 avant J.-C.), le service Ia de Haltern est représenté par deux assiettes (Consp. 10.3.1; cat. 48 et 49) et une coupe (Consp. 13.3; cat. 53) qui semblent faire partie d'un même lot, vu la similitude des lèvres, très développées à l'horizontale, peu pendantes et moulurées³¹. Le service Ib, qui fait son apparition vers 20 avant J.-C., est attesté par deux grands plats

analogues (Consp. 11.1.4; cat. 50 et 51) qui appartiennent aux variantes les plus précoces du type. En outre, un fond large et massif (Consp. B 1.4-5; cat. 52) correspond parfaitement à la typologie des pieds de plats de ce service Ib, et s'inscrit dans la même fourchette chronologique³².

Les céramiques à parois fines

En Gaule, les céramiques à parois fines sont fréquemment attestées dès la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Les exemplaires importés et leurs imitations régionales augmentent et se diversifient dans le courant du I^{er} siècle avant J.-C. et au début du Haut-Empire. En territoire helvète, à LT D2, seuls les gobelets à lèvre en gouttière (Mayet II, III, Marabini II-IV, VII) sont attestés, en très faible nombre. Néanmoins, des contextes des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle avant J.-C. démontrent la présence de ces récipients dans nos régions déjà avant la conquête romaine. C'est notamment le cas à Yverdon³³.

A Combette, trois fragments issus de deux gobelets de ce groupe (cat. 54 et 55; fig. 16) ont été découverts, respectivement dans le chenal et dans une fosse dépotoir, comblés tous les deux à l'époque augustéenne ancienne. Leur pâte, similaire, signale clairement une origine exogène, probablement commune (espagnole?). Les revêtements diffèrent quelque peu,



Fig. / Abb. 16

Gobelets à parois fines
Dünnwandige Becher

mais il est possible que le cat. 54 ait subi une légère recuisson. En outre, l'un de ces deux récipients (cat. 55) présente les restes d'un décor d'épines à la barbotine caractéristique des types Mayet II et III.

Un troisième individu (cat. 56), très fragmenté, s'apparente au type Mayet XVII, plus connu sous le nom de «gobelet d'Aco». Il connaît un parallèle dans le *vicus* de Lausanne-Vidy/Chavannes 11, qui peut avoir été produit aussi bien en Italie que dans la vallée du Rhône (entre Vienne et Lyon)³⁴. Un tesson présente un fragment de frise foliacée moulée, apparentée à des types de moules lyonnais – en particulier de l'atelier de Loyasse – et connaît un parallèle exact signé [HILIARVS ACO à Bâle/Münsterhügel BS³⁵. La pâte siliceuse rouge orangé avec de fines paillettes de mica renforce cette hypothèse. Néanmoins, en raison de fréquents déplacements de ces ateliers de productions, la provenance lyonnaise de notre exemplaire ne peut être assurée. Le gobelet d'Aco, qui fait son apparition vers 30 avant J.-C., constitue un bon marqueur chronologique pour la période augustéenne³⁶.

Les céramiques «d'influence méditerranéenne»

Les cruches

La difficulté de traiter les cruches (cat. 57 à 67) en tant que catégorie à part entière a souvent été soulignée. En effet, des confusions sont fréquentes avec d'autres céramiques à pâte claire, en particulier lorsqu'il s'agit de cruches de production indigène de La Tène finale ou augustéennes³⁷.

Dans notre région, les cruches tardo-républicaines font leur apparition de manière sporadique dès la fin du II^e ou le début du I^{er} siècle avant J.-C., alors qu'à la même période, chez certains peuples de Gaule interne fournis précocement et abondamment en produits italiens, le phénomène a déjà pris une certaine ampleur.

Faute d'anses dans les niveaux préaugustéens de Morat/Combette, et vu la difficulté d'identifier avec certitude les fonds de cruches, les bords sont les éléments les plus utiles à leur détermination typologique. L'exemplaire le plus archaïsant (cat. 57), de tradition républicaine, a malheureusement été découvert en contexte remanié³⁸. Deux autres individus, sans doute importés, constituent des modèles relativement

rares (cat. 58 et 59). Ils sont considérés comme les précurseurs des cruches de type augustéen classique à lèvre en bandeau cannelé (cat. 60) qui, curieusement, sont peu représentées dans les contextes augustéens anciens de Combette, alors qu'elles semblent bien attestées dans des ensembles de Suisse occidentale dès les années 40-20 avant J.-C.³⁹.

Compte tenu de leur pâte claire et calcaire, peu habituelle sur le Plateau suisse, trois fonds annulaires (cat. 61 à 63) proviennent sans doute de récipients importés. Par ailleurs, si l'aspect peu massif de leur pied les différencie clairement des types républicains précoces en couronne⁴⁰, le diamètre étroit de deux d'entre eux (cat. 61 et 63) les distingue également des fonds les plus courants de l'époque augustéenne⁴¹.

En règle générale, définir s'il s'agit d'importations ou de produits régionaux reste très délicat en l'absence de déterminations physico-chimiques. Si l'exemplaire cat. 58 présente une pâte dont la qualité est très proche des céramiques peintes indigènes, d'autres individus (cat. 59 et 62) ne ressemblent pas aux céramiques à cuisson oxydante régionales. Ces individus peuvent avoir été importés aussi bien d'Italie que de Gaule, ou d'une région voisine difficile à définir.

Nous avons inclus dans la catégorie des cruches une série de fonds (cat. 64 à 67) présents sur le site en une dizaine d'exemplaires, et dont trois au moins (cat. 65 à 67) proviennent de contextes antérieurs à l'époque augustéenne moyenne. Il s'agit de fonds surélevés dont l'aspect extérieur du pied, en couronne, massif, débordant et de section quadrangulaire, ressemble beaucoup à celui des cruches républicaines italiennes⁴². Leur technique de fabrication, inhabituelle pour les céramiques tournées de tradition indigène du Plateau suisse, ne connaît que quelques parallèles dans des contextes datés du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.: *Vindonissa* (Windisch/Römerblick, AG)⁴³, et peut-être Yverdon⁴⁴. Après tournage, le fond est renforcé vers l'intérieur, de manière à coller ensemble la paroi du fond et celle de la base de la panse, pour obtenir un pied massif en couronne. A Combette, cette technique semble correspondre à une forme unique, malheureusement difficile à définir sans profil complet. En territoire séquane, ce procédé est utilisé systématique-



Fig. / Abb. 17

Plats à engobe interne rouge
Platten mit rotem Innenüberzug

ment à La Tène finale pour réaliser les pieds des formes hautes (bouteilles, tonnelets) en céramique fine; un parallèle à pied massif est signalé par exemple à Besançon dans un niveau LT D2⁴⁵. Il est remarquable qu'une technique de fabrication gauloise, mais inhabituelle en territoire helvète, ait servi à l'élaboration de récipients imitant les cruches italiques. A Combette, l'aspect des pâtes, orangées, chamottées, suggère une origine externe à nos régions, mais le transfert sur le Plateau suisse d'une technique artisanale exogène ne peut être exclu.

Les plats à engobe interne rouge

Les plats à engobe interne rouge (*patinae*; cat. 68 à 75) constituent l'un des éléments les plus caractéristiques de la batterie de cuisine romaine à la fin de la République. Cette catégorie⁴⁶ est exclusivement liée à une forme (le plat) et à une fonction (la cuisson au four). Il s'agit de l'instrument culinaire le plus précocement importé et imité de manière massive dans nos régions, bien avant les marmites tripodes (*tripedes*) et surtout les mortiers (*mortaria*), par exemple.

Sur le Plateau suisse, c'est principalement le site d'Yverdon-les-Bains qui éclaire la chronologie et la diffusion de ces plats. Les fouilles de la rue des Philosophes en ont montré l'importation précoce, l'exemplaire le plus ancien ayant été découvert dans le calage d'un poteau du rempart, daté par dendrochronologie de 80 avant J.-C.⁴⁷. A Morat/Combette, le seul type attesté à La Tène finale est celui à lèvre épaissie en large bourrelet externe. La plupart des exemplaires (cat. 68 à 74; fig. 17) présentent une pâte simi-

laire, caractérisée par une argile orange sableuse assez friable, qui rappelle celle de certaines amphores italiques⁴⁸. Une importation de ce type de récipients depuis la côte tyrrhénienne est donc probable. Les revêtements sont de qualités diverses, peu épais et variant de l'orange au rouge vif luisant. Notons que parmi les individus de ce groupe, aucun ne semble avoir été utilisé dans sa fonction première de plat à cuire. Un seul (cat. 68), par sa couleur beige-gris, la teinte violacée et l'aspect fortement écaillé de son revêtement, pourrait témoigner d'un éventuel passage au four. Mais en l'absence de marques de feu nettes sur le fond, et vu l'homogénéité de cette recuisson, il s'agit sans doute d'une réduction liée à sa fabrication, et en conséquence sans lien avec l'usage culinaire.

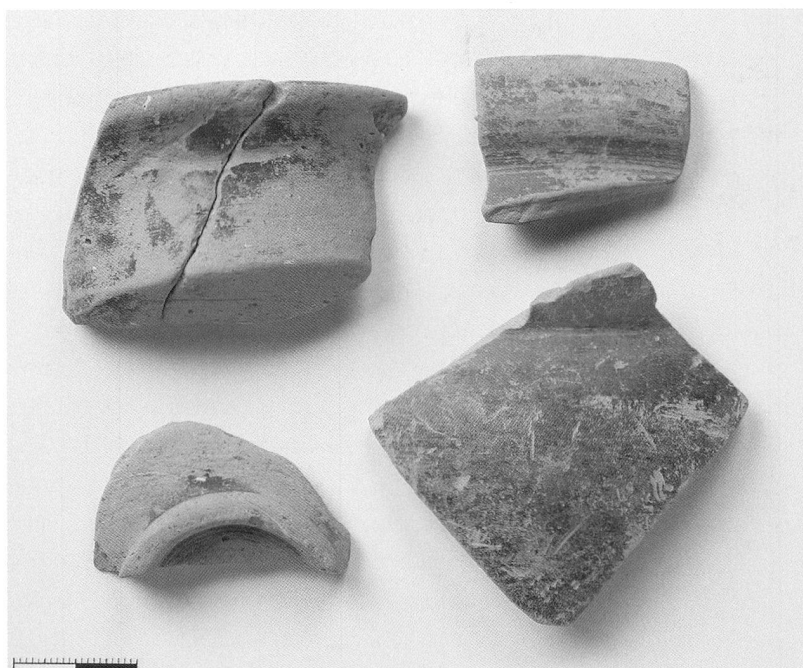
Un individu (cat. 75) présente une pâte caractéristique des céramiques indigènes. Recuit, il n'a conservé aucune trace de son revêtement, mais la qualité de l'argile utilisée se rapproche notamment de celle de certaines assiettes à bord peint lie-de-vin trouvées sur le site⁴⁹. La ressemblance des pâtes suggère que ces différents récipients peuvent avoir été produits conjointement dans les mêmes ateliers régionaux. A Berne/Engelhalbinsel BE, un four de potier de l'époque augustéenne ancienne a notamment livré des ratés de cuisson de ces deux formes, ainsi que de divers récipients à pâte claire ou peints de tradition indigène, qui ont des parallèles à Combette⁵⁰.

Céramiques régionales d'inspiration méditerranéenne

Les céramiques à pâte claire engobée

Au sein des céramiques oxydées dont le répertoire imite des formes méditerranéennes, les productions engobées (cat. 76 à 81) occupent une place à part. En effet, elles mettent en œuvre une technique caractéristique des productions italiques, l'engobage de surfaces complètes. On peut distinguer plusieurs types de revêtements: les revêtements micacés, qui conféraient une brillance presque métallique aux récipients, et les revêtements argileux, mats ou luisants, déclinés en une large gamme de coloris et de qualités.

A Combette (fig. 18), deux petites coupes appartiennent clairement au répertoire formel médi-



terranéen. La première (cat. 76) imite le type en campanienne Lamb. 2 ou la forme pré-arétine Coud. 5. Sa pâte est atypique au sein du faciès régional et témoigne sans doute d'une origine exogène, peut-être de la vallée du Rhône. Quelques paillettes de mica subsistent sur sa surface très érodée, vestiges d'un revêtement disparu. Un second exemplaire (cat. 77), de forme carénée et dont le haut de la panse est plus sinueux et concave, constitue une imitation fidèle des coupes Lamb. 2, courantes dans tous les groupes de production à vernis noir. Le revêtement brun violacé à noir, qui ne subsiste que sous forme de traces, couvrait à l'origine l'ensemble du récipient. Sa pâte, peu caractéristique des productions régionales, pourrait signaler une importation.

Parmi les formes fermées et engobées sur leur surface externe seulement, les récipients les plus caractéristiques, de gros module, imitent les gobelets à parois fines à lèvre développée concave. Une première variante (cat. 78), dont la pâte suggère une origine régionale, s'inspire de la forme Mayet II/Marabini II. La deuxième (cat. 79) se rapproche du type augustéen Mayet V. Son revêtement mat a presque entièrement disparu⁵¹. Un fragment d'épaulement (cat. 80) ne peut être attribué avec certitude à un type précis, mais l'aspect de sa pâte – similaire à celle des productions régionales – et de son revêtement permet de le comparer à l'exemplaire cat. 78.

Fig. / Abb. 18
Céramiques à pâte claire
engobée
Engobierte helltonige Keramik

Enfin, on peut relever la présence d'une écuelle (cat. 81). La pâte est de qualité locale, mais la surface externe révèle des traces de revêtement noir semblable aux engobes observés sur des formes issues du répertoire méditerranéen. Cette technique décorative exogène utilisée sur un récipient du vaisselier celtique ne connaît pas de parallèle local, à l'exception d'un individu de forme similaire attesté en contexte augustéen ancien à Villeneuve/Le Pommay FR⁵².

Les céramiques à pâte claire et les céramiques peintes

Ces deux catégories (cat. 82 à 94) sont liées, puisqu'elles ont livré une importante série d'imitations, qui reprend principalement une forme essentielle du répertoire méditerranéen: l'assiette. Elles sont regroupées dans ce chapitre en raison de leurs caractéristiques typologiques et technologiques communes; de plus, certains individus à pâte claire, dont la surface est souvent assez érodée, peuvent avoir été peints à l'origine.

L'assiette est la première forme exogène systématiquement imitée en territoire helvète; elle est aussi la plus fréquente au I^{er} siècle avant J.-C. A la fin du II^e siècle avant J.-C. (LT D1b), c'est, curieusement, la technique de cuisson oxydante qui est d'abord utilisée pour produire des assiettes à marli lisse peint en blanc, dont le profil imite les types proches Lamb. 36 en campanienne. Les imitations en céramique grise fine sont plus rares. Dès le début du I^{er} siècle avant J.-C. (LT D1b/D2a) apparaissent les imitations des types à bord redressé Lamb. 5/7 en technique grise⁵³. Ce n'est qu'à partir de LT D2b que les imitations oxydées des assiettes Lamb. 5/7 font une timide apparition en Suisse occidentale, en particulier dans l'arc lémanique⁵⁴ et à Avenches, dans des contextes datés entre le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne⁵⁵. La présence de ces imitations en pâte claire est également remarquable à Zurich/Rennweg ZH, dans un horizon grossièrement daté de LT D2 (80-20 avant J.-C.)⁵⁶.

Jusqu'ici, malgré la présence récurrente d'imitations à pâte claire dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C., les assiettes peintes à bord redressé brillaient par leur absence sur les sites publiés. Leur production

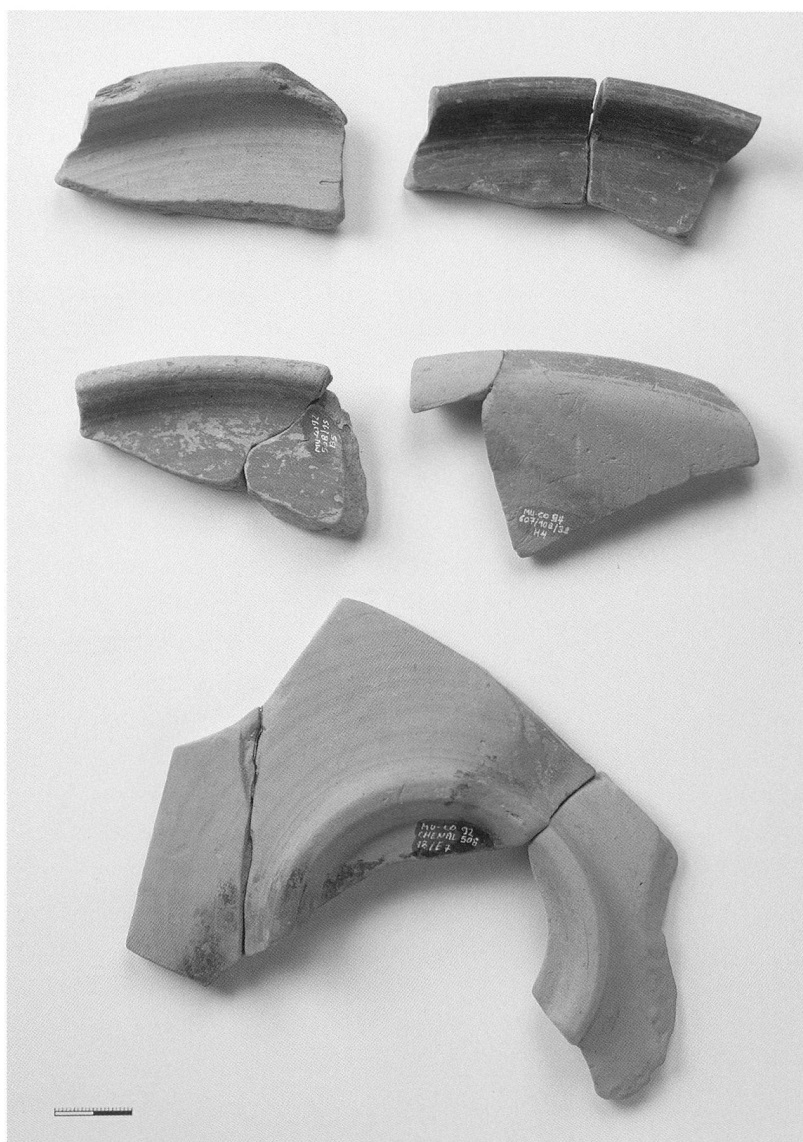


Fig. / Abb. 19
Assiettes peintes
Bernalte Teller

était pourtant attestée: les ratés de cuisson de l'atelier de Berne/Engelhalbinsel ont en effet livré un *unicum* au bord orné de peinture rouge lie-de-vin, et un second exemplaire à pâte claire sans décor. Leur insertion chronologique a été récemment réévaluée et placée au tout début de l'époque augustéenne⁵⁷.

Une dizaine d'assiettes peintes au moins ont été mises au jour à Combette (fig. 19), ce qui est d'autant plus exceptionnel qu'elles montrent de nettes variations typologiques et qu'elles appartiennent à des groupes de production distincts. Néanmoins, elles présentent toutes des pâtes de qualité régionale, comparables à celles des récipients en céramique peinte de tradition laténienne découverts sur le site. Il paraît clair que plusieurs ateliers ont fabriqué des assiettes peintes, et que chacune des variantes morphologiques a pu être produite avec ou sans peinture.

Des variantes assez massives, à bord redressé et incurvé, évoquent la forme plus ancienne Lamb. 5 (cat. 82 à 84) ou Lamb. 5/7 (cat. 85 et 86). D'autres, à l'inflexion plus anguleuse, correspondent davantage au modèle évolué Lamb. 7 (cat. 87 à 92). Dans l'ensemble, les variations morphologiques des bords s'inscrivent dans la dynamique générale d'imitation des modèles en céramique à vernis noir, et ne permettent pas d'établir une chronologie relative entre les individus. Notons que les quelques fonds conservés, de formes variées (cat. 92 à 94), vont du pied annulaire simple à une forme cannelée.

La peinture se décline en différentes qualités, dans un répertoire chromatique allant du rouge orangé au lie-de-vin. La coloration brunâtre ou violette observée sur certains exemplaires peut s'expliquer par une mauvaise maîtrise de la cuisson en cours de fabrication, ou par une phase de réduction à haute température non réversible⁵⁸. Les zones décorées varient selon les individus. La peinture peut être appliquée sur les parties externes ou internes du bord et de la panse, visibles ou non lors de l'utilisation des assiettes. Sur au moins quatre exemplaires (cat. 82, 84, 88 et 90), elle couvre même toute la surface interne, emplacement où elle risque le plus d'être abîmée, puisqu'elle y reçoit la nourriture. Notons que la qualité de la peinture couvrante évoque dans certains cas les vernis des plats à engobe interne.

Les céramiques à pâte grise fine

Les imitations régionales de formes méditerranéennes en céramique grise tournée (cat. 95 à 106), catégorie la mieux représentée à ce jour en territoire helvète, se limitent principalement à trois formes: les assiettes, les coupes et, plus rarement, les gobelets. Le phénomène a été mis en évidence sur la plupart des sites de Suisse occidentale qui ont connu d'importantes agglomérations dès le 1^{er} siècle avant J.-C au plus tard: Yverdon, Genève, Massongex VS et Lausanne-Vidy en particulier. En règle générale, l'imitation systématique des formes méditerranéennes en technique grise connaît un développement spectaculaire au cours de LT D2 dans de nombreuses régions de Gaule centrale et du Grand Est⁵⁹.

A Morat/Combette et à l'instar des assiettes

produites en cuisson oxydante, celles en grise fine sont toutes inspirées du répertoire formel tardif des céramiques à vernis noir, en particulier des assiettes Lamb. 5 (cat. 95) et de ses formes évoluées Lamb. 5/7 et Lamb. 7 (cat. 96 à 103). Quatre exemplaires (cat. 96 à 98 et 100) pourraient également avoir été influencés par la forme emblématique des présigillées, le type Goud. 1 au bord plus développé. Une variante au bord plus trapu (cat. 99) s'apparente davantage aux assiettes peintes de notre corpus. Deux autres assiettes (cat. 100 et 101) présentent des particularités. La première, au profil identique à celui des individus à bord développé (cat. 96 à 98), a été lissée et fumigée. La face extérieure de la panse présente des traces horizontales faisant alterner bandes luisantes et bandes mates, lui conférant un aspect décoratif particulier. La qualité de l'enfumage et la dureté de la pâte étant peu caractéristiques du faciès régional, il pourrait s'agir d'une production exogène. La seconde comporte une paroi externe concave, qui s'inspire peut-être de la forme précoce mais rare Consp. 2.3 en sigillée italique⁶⁰. Deux assiettes miniatures (cat. 102 et 103), qui respectent les proportions et les caractéristiques typologiques des grands modèles, ne connaissent pas de parallèles en contexte laténien sur territoire helvète. L'une d'elles (cat. 103) présente un engobe noir qui devait, à l'origine, lui conférer un aspect proche des céramiques campaniennes du cercle de la C (à cœur gris).

Des deux coupes trouvées à Combette, l'une (cat. 105) imite le type campanien Lamb. 12. Elle est comparable aux exemplaires en pâte claire engobée (cat. 76). La seconde (cat. 104) évoque les modèles campaniens Lamb. 8 attestés dès le II^e siècle avant J.-C. ou leurs avatars plus tardifs pré-arétins à vernis noir (Consp. 36, dès 40/30 avant J.-C.). Le lissage et l'enfumage bien maîtrisés lui confèrent un aspect anthracite homogène qui devait imiter assez fidèlement l'allure des modèles importés.

Enfin, un gobelet (cat. 106) imitant le type Mayet II/Marabini II en parois fines complète le corpus. Il connaît un parallèle exact à Yverdon dans un contexte daté du milieu du I^{er} siècle avant J.-C.⁶¹. La qualité de sa pâte correspond à celle des productions indigènes de nos ensembles et permet d'assurer sa provenance régionale.

Quelques cas particuliers

Nous présentons encore quelques pièces isolées qui se démarquent clairement des céramiques importées des régions méditerranéennes ou de leurs dérivés régionaux. Il s'agit de productions issues de la «civilisation des *oppida*», mais dont la nature et la qualité de la pâte témoignent d'une fabrication extérieure au territoire helvète. Habituellement, parmi les importations de tradition celtique provenant de régions éloignées du territoire helvète, les mieux représentées sont les pots en céramique grossière micacée de type «Besançon», produits dans la vallée de La Saône et le Morvan. Ces productions, attestées au niveau régional dans des ensembles de la fin du II^e siècle et de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.⁶², sont complètement absentes à Morat/Combette, probablement en raison d'une occupation principale postérieure au milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

Un dolium de type «Zürich-Lindenhof»

Le *dolium*, grand récipient de stockage dont la contenance peut atteindre plusieurs dizaines de litres, est parfois considéré dans la littérature comme un élément d'influence méditerranéenne. Le type «Zürich-Lindenhof» est caractérisé par une pâte claire à l'extérieur et une panse engobée de blanc, parfois rehaussée de lignes peintes en rouge. Son fond est ombiliqué; son bord rentrant, qui présente un méplat ondulé incliné vers l'intérieur, déborde en bourrelet vers l'extérieur⁶³.

Longtemps tenu pour marqueur de l'époque augustéenne sur les quelques sites suisses qui en ont livré des fragments, ce type connaît un développement précoce dès le second quart du I^{er} siècle avant J.-C. dans la vallée du Rhin, où il apparaît fréquemment dans les ensembles de LT D2.

L'exemplaire trouvé à Combette (cat. 107) n'a pas conservé son engobe et présente une pâte d'aspect exogène. Il a probablement été produit dans la vallée du Rhin, mais son origine reste incertaine: des ateliers précoces sont attestés aussi bien en Alsace (Strasbourg/Sainte-Marguerite, F)⁶⁴ qu'en Bade (Breisach/Münsterberg, D)⁶⁵. Les *dolia* de ce type découverts en territoire helvète proviennent principalement de contextes datés de LT D2b et du début de l'époque augustéenne, et se limitent à la région du cours moyen de

l'Aar⁶⁶. A ce jour, l'exemplaire de Combette en constitue l'occurrence la plus méridionale dans un ensemble du I^{er} siècle avant J.-C.

En l'état actuel des découvertes, la fonction exacte de ce type de récipient (stockage ou commerce) ainsi que le produit qu'il contenait sont encore difficiles à établir⁶⁷, mais il est probable que notre exemplaire a été importé pour son contenu plutôt que comme marchandise propre.

La céramique graphitée

Cette catégorie n'est représentée à Combette que par deux fragments provenant d'un même récipient, un pot à lèvre concave non épaissie (cat. 108). Cette lèvre spécifique, associée au profil peu marqué de l'épaule, trouve des parallèles sur divers sites de Bavière (Manching, D) et des Alpes orientales (Linz, A) avec une variante qualifiée de «Böhmische Gruppe» (groupe de Bohême)⁶⁸.

Les principales zones de production de la céramique graphitée à LT C et D se concentrent essentiellement au nord du Danube, de la Bavière centrale et orientale au nord des Carpates en passant par la Bohême. Selon le modèle de production et de diffusion proposé par Jiri Waldhauser, les sites de fabrication de Bohême sont proches des zones d'extraction du graphite; les récipients eux-mêmes peuvent ensuite faire l'objet d'un commerce à longue distance, soit comme marchandise à part entière, soit pour le transport de denrées encore mal définies (peut-être du sel). On retrouve par exemple des récipients bohémiens jusqu'à Aulnat en Auvergne (F) ou encore à Aquilée sur l'Adriatique (I)⁶⁹. Tout le sud de l'Allemagne actuelle jusqu'au coude du Rhin était particulièrement bien approvisionné en céramique graphitée. En Suisse, elle a pénétré massivement dans la région du lac de Constance puis dans les Alpes rhétiques, via le cours supérieur du Rhin, alors que, plus à l'ouest, l'*oppidum* de Berne/Engelhalbinsel en a livré quelques fragments dans des contextes datés de LT D1⁷⁰.

En l'état actuel des découvertes, à l'exception d'un fragment similaire découvert récemment dans une sépulture à Bussy/Praz au Doux FR⁷¹, le pot mis au jour à Morat/Combette constitue l'occurrence la plus occidentale de ce type de céramique en territoire helvète, et aussi proba-



Fig. / Abb. 20

Demi-jeton percé en graphite
*Fragment einer durchlochten
Scheibe aus Grafit*

blement la plus tardive. Son aspect un peu fruste et la faible concentration de graphite dans la pâte⁷² le différencient nettement des modèles plus précoces de Manching, à l'aspect anthracite métallisé et au peignage très régulier.

Relevons encore la découverte d'un demi-jeton percé (fusaïole?) en graphite (fig. 20). Cet objet «exotique» a été grossièrement découpé à la manière des exemplaires fabriqués à partir de tessons de céramique. Compte tenu de sa matière et de la présence de céramique graphitée sur le même site, il est tentant de voir une relation entre ces deux objets, produits à plusieurs centaines de kilomètres de leur ultime destination.

Synthèse et interprétation

Céramiques et consommateurs

Le cas helvète

Si de nombreuses régions de Gaule interne sont bien achalandées en importations dès le II^e siècle avant J.-C., tel n'est pas le cas du territoire helvète⁷³. Rappelons les propos de César qui, dans son commentaire sur la Guerre des Gaules, prétend que «les plus braves sont les Belges parce qu'ils sont les plus éloignés de la province romaine et des raffinements de sa civilisation, parce que les marchands y vont très rarement et, par conséquent, n'y introduisent pas ce qui est propre à amollir les cœurs (...). C'est pour la même raison que les Helvètes aussi surpassent en valeur guerrière les autres Gaulois»⁷⁴. Il s'agit bien entendu de nuancer l'image d'Epinal d'Helvètes totalement hermétiques au commerce romain; c'est surtout un effet de rhétorique de César, désireux de montrer à ses concitoyens la difficulté (et donc le mérite) qu'il a eu à «civiliser» des peuples récalcitrants et belliqueux. En effet, des amphores Dressel 1A, voire gréco-italiques, sont attestées, certes en très faible quantité, sur quelques sites de La Tène finale du Plateau suisse dès le milieu du II^e siècle avant J.-C.⁷⁵. Jusqu'à LT D2, l'importation de vin et de vaisselle d'accompagnement reste cependant très modeste. Seules de rares agglomérations (*vici* ou *oppida*) ont livré plusieurs amphores, alors que la vaisselle à vernis noir ou micacée et les cruches n'y font qu'une apparition sporadique. A

titre d'exemple, les établissements ruraux datés entre le II^e et le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. fouillés à Pomy VD et Courgevaux FR comptent respectivement une et aucune amphore⁷⁶.

Dès le début du I^{er} siècle avant J.-C. et surtout à la phase LT D2a (80-50 avant J.-C.), les importations se diversifient. C'est à cette époque qu'apparaissent à Yverdon, qui occupe une position stratégique de premier ordre sur des axes de communication, les premiers gobelets à parois fines ainsi que quelques objets isolés dont l'importation constitue une nouveauté (lampe à huile, par exemple)⁷⁷. En guise de comparaison, des ensembles contemporains d'Avenches, au caractère rituel et aristocratique indéniable, n'ont livré comme mobilier importé qu'un seul fragment d'amphore italique⁷⁸. A l'extrémité orientale du territoire helvète, l'*oppidum* de Rheinau et la première phase de Zurich/Rennweg présentent un faciès comparable. De rares amphores Dressel 1 et des tessons isolés de cruche et de céramique à vernis noir y sont attestés⁷⁹. La présence d'une lampe à huile à Rheinau, à l'instar d'Yverdon, est exceptionnelle.

La récente mise au jour de plusieurs riches ensembles de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. (LT D2b), tant dans des *oppida* et des *vici* que dans des établissements aristocratiques et des lieux de culte, apporte de nouvelles pièces au puzzle très incomplet des importations à La Tène finale. Sur les quelques sites de consommation helvètes fouillés de manière extensive, leur augmentation lente et progressive semble se confirmer, contrairement à d'autres régions de Gaule où les amphores, en particulier, connaissent un important déclin⁸⁰. Outre Yverdon, le *vicus* de Lausanne-Vidy/Chavannes 11 (horizons 1 et 2, env. 50 et 40-20 av. J.-C.) et divers ensembles provenant des sanctuaires d'Avenches/Derrière La Tour et du Lavoëx (env. 50-10/0), contemporains de l'établissement de Combette, se prêtent à la comparaison⁸¹. En milieu rural, seuls Messen/Altes Schulhaus SO et Hindelbank/Lindenrain BE ont livré un faciès céramique comparable⁸².

Les importations de Combette: quelques sites de comparaison

Sur l'ensemble des sites mentionnés pour la transition entre LT D2b et le début de l'époque augustéenne (fig. 21), les importations présen-

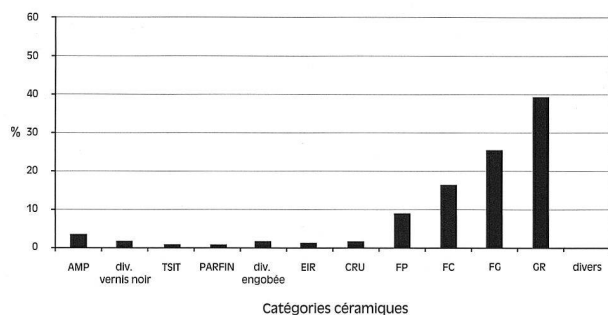
Abréviations des catégories céramiques

AMP	amphore
CAMPB	campanienne B/B-oïde
CAMPCC	campanienne du cercle de la C
CRU	cruche
EIR	plat à engobe interne rouge
FC	fine claire
FCENGOB	fine claire engobée
FCMIC	fine claire micacée
FG	fine grise
FP	fine peinte
GR	grossière (incluant les communes grises tournées)
GRAPH	graphitée
MF	mi-fine
PARFIN	céramique à parois fines
PRETS	présigillée
TSIT	sigillée italique

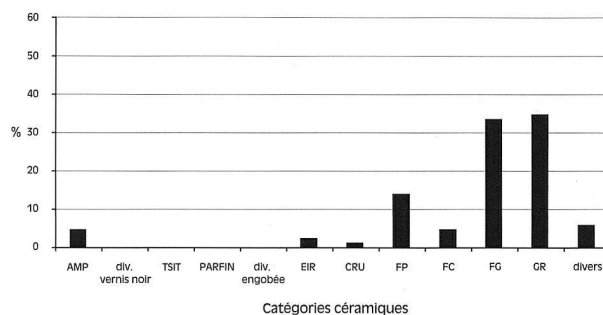
tent le même faciès: types précoces en sigillée italique (Consp. 1 et Halt. Ia), plats à engobe interne rouge (et leurs imitations, locales ou exogènes), occurrences répétées – mais souvent via des exemplaires uniques – des autres catégories de vaisselle (parois fines, vernis noir...). A Morat/Combette, les céramiques à vernis noir (campaniennes B-oïdes et «présigillées») sont bien représentées. Par ailleurs, la présence d'amphores Dressel 2-4 importées de Méditerranée orientale, et Dressel 7-11 espagnoles est à souligner. Ces productions sont pratiquement inexistantes dans la plupart des ensembles contemporains: en contexte cultuel elles sont présentes uniquement à Avenches, et en milieu urbain, elles restent rares même dans les agglomérations situées sur les voies commerciales et les points de rupture de charge. Quelques fragments de Dressel 7-11 sont attestés à Lausanne-Vidy dans l'horizon 2 (40-20 avant J.-C.), mais aucun à Yverdon à la même période.

Si l'on considère la quantité de vin importé d'Italie, l'établissement rural de Morat/Combette – tout comme ceux de Messen/Altes Schulhaus et d'Hindelbank/Lindenrain⁸³ – est au moins aussi bien pourvu en amphores que les agglomérations et les sanctuaires. La consommation de vins italiens ou plus exotiques, comme ceux de Méditerranée orientale et d'Espagne, conditionnés et acheminés en amphores, n'est donc pas un phénomène spécifiquement urbain, au contraire. Relevons tout de même que les dé-

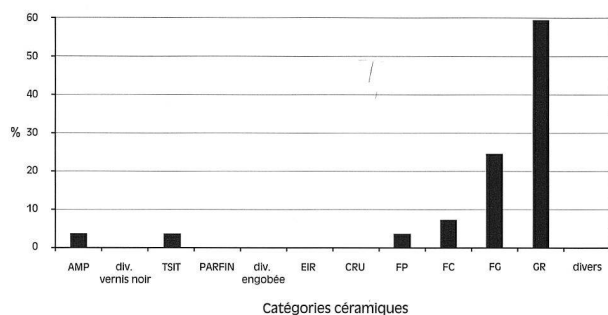
Morat/Combette FR, chenal (2001): (60/50-20/15 av. J.-C.), NMI=273



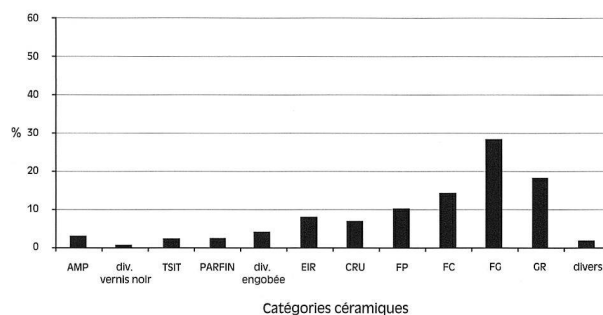
Yverdon/Parc Piguet VD, horiz. E3: (50-30 av. J.-C.), NMI=87



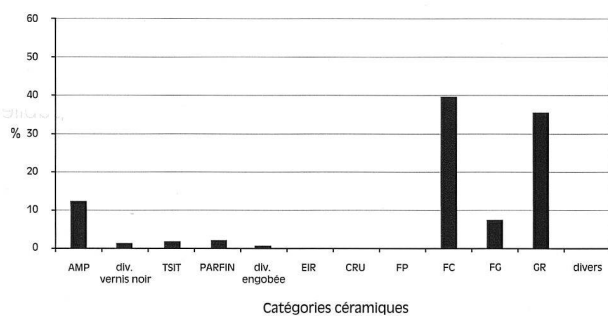
Hindelbank/Lindenrain BE, fossé comb. 1a: (60/50-30/20 av. J.-C.), NMI=29



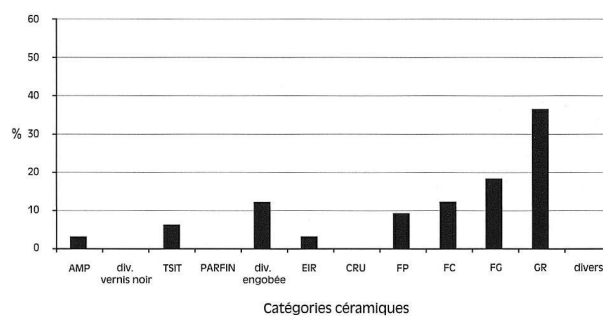
Avenches/Derrière La Tour VD, Fosse 4: (50-10/1 av. J.-C.), NMI=175



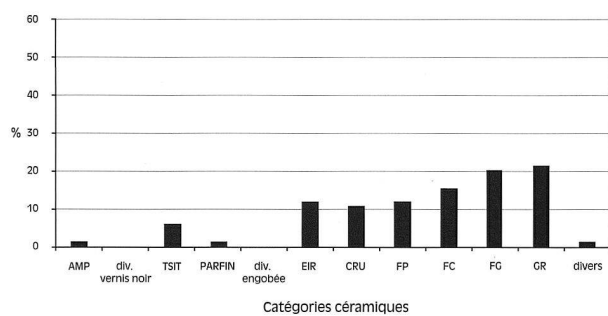
Messen/Altes Schulhaus SO, fossé G1 (total): (60/50-15/10 av. J.-C.), nb. fgts=369



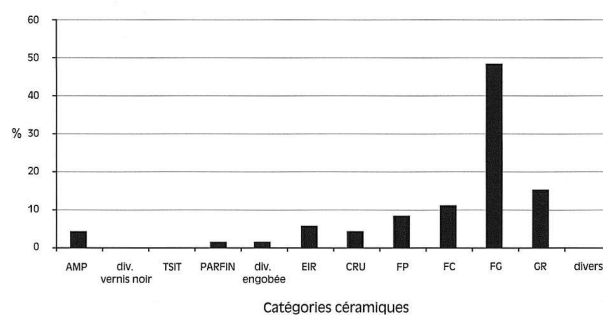
Avenches/Derrière La Tour VD, Ens. 3: (40-20/10 av. J.-C.), NMI=33



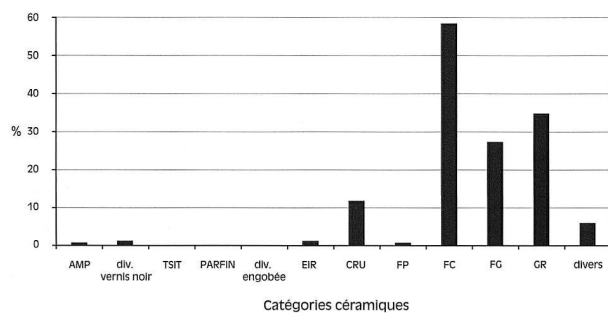
Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon A2: (40-20 av. J.-C.), NMI=85



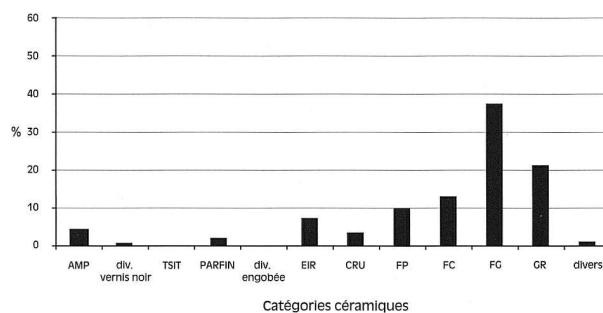
Avenches/Lavoëx VD, Ens. 6: (env. 50 av. J.-C.), NMI=72



Yverdon/Philosophes VD, horiz. E3: (60/50 av. J.-C.), NMI=199



Genève/St-Gervais GE, remblai: (60-40 av. J.-C.), NMI=213



comptes des horizons urbains sont parfois hétérogènes et délicats à interpréter, notamment en raison de fortes variations internes (entre 1 et 8%) dues au brouillage qui caractérise ce milieu⁸⁴. Néanmoins, le *vicus* lémanique, habituellement considéré comme l'un des principaux points de pénétration des marchandises importées sur le Plateau suisse, ne compte qu'une seule amphore italique⁸⁵.

Les imitations de Combette: quels apports?

Concernant les imitations de céramiques méditerranéennes, le corpus de Combette permet d'enrichir la discussion sur plusieurs points. En premier lieu, l'utilisation de la peinture, issue de la tradition laténienne, pour décorer des imitations en cuisson oxydante d'assiettes à vernis noir Lamb. 5/7 constitue une nouveauté, même si des exemplaires ont peut-être déjà été produits en pâte claire dès LT D2a sur le Plateau suisse⁸⁶. Les assiettes peintes de Combette, datées de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C., sont sans doute à mettre en relation avec des coupes partiellement engobées à l'intérieur, également inspirées d'exemplaires à vernis noir (Lamb. 28) ou en sigillée italique (Consp. 8), qui font leur apparition à l'époque augustéenne sur plusieurs sites de Suisse occidentale⁸⁷. Il devient difficile de distinguer la peinture de l'engobe, puisque les bandeaux peints présentent des variations de coloris (lie-de-vin à violacé; voir fig. 9.1-4) et de texture lisse ou mate identiques à celles des engobes qui couvrent toute la surface de certains gobelets.

Au sein des céramiques engobées, la facture indigène d'imitations de gobelets à parois fines selon un procédé méditerranéen ne fait aucun doute: en témoigne la qualité des pâtes et des revêtements, similaire à celle des assiettes peintes (cat. 78 et 80). Ce phénomène semble confirmé par la présence d'une écuille à bord rentrant (cat. 81), forme issue du répertoire indigène, qui comporte un engobe brun foncé.

L'important corpus de Combette montre une inégalité dans la représentation des différents groupes morphologiques: toutes catégories confondues (peintes, pâtes claires, grises fines, engobées), on observe une nette prépondérance des assiettes par rapport aux coupes et aux gobelets. Ainsi, les coupes ne se retrouvent que sous forme de pièces uniques, à la typologie relative-

Fig. / Abb. 21 (p./S. 96)

Comparaisons statistiques des différentes catégories céramiques attestées à Morat/Combette et sur d'autres sites de Suisse occidentale
Vergleichende Statistik der in Murten/Combette und anderen westschweizerischen Fundstellen nachgewiesenen Keramik-kategorien

ment diversifiée. Elles témoignent sans doute de commandes particulières, isolées, dont l'impact sur les modes de consommation ne doit pas être surestimé. En comparaison, la production d'assiettes par les artisans helvètes dès LT D2 répond à la demande d'une clientèle plus vaste, comme l'atteste la présence constante de cette forme dans tous les types de sites contemporains ou postérieurs au milieu du I^{er} siècle avant J.-C., en milieu tant urbain et culturel que rural. Au sein d'un type générique (les assiettes à bord relevé Lamb. 5/7), on relève une étonnante variété dans la morphologie des bords, la localisation des décors et le traitement des surfaces, tant pour les céramiques peintes que pour les grises. Cette diversité à l'intérieur d'un même groupe morphologique indique probablement que le site a été approvisionné par plusieurs ateliers différents, qui n'ont pas nécessairement produit de grandes séries, mais peut-être répondu à des commandes répétées.

Du point de vue morphologique, on peut également souligner la découverte, à Combette, de formes rares, voire inédites, au sein du corpus régional des imitations actuellement publié. C'est ainsi qu'une coupe hémisphérique en céramique grise fine lissée et fumigée imite le type à vernis noir Lamb. 8 ou son dérivé en sigillée italique Consp. 36 (cat. 104).

Enfin, au sein des imitations indigènes de formes importées (assiettes et coupes), on peut relever la prépondérance des pièces produites en technique oxydante (pâte claire, claire engobée ou peinte). Ce phénomène – qui paraît caractériser la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. dans notre région – contraste avec la suprématie des imitations en technique grise dans la plupart des régions voisines de Gaule chevelue jusqu'au changement d'ère⁸⁸. Chez les Helvètes, le passage progressif à la cuisson oxydante et à l'usage de peintures de plus en plus couvrantes marque un pas important dans l'évolution de l'artisanat céramique. S'il a déjà été établi que les imitations précoces constituaient le point de départ du développement des imitations régionales de sigillée (TSI) à l'époque augustéenne moyenne⁸⁹, l'ensemble de Combette illustre une étape de ce processus qui manquait encore, en raison d'une relative méconnaissance du mobilier de la fin de la période pré-augustéenne.

Ensemble	Datation	AMP	Div. verniss noir	TSIT	PARFIN	Div. engobées	EIR	CRU	FP	FC	FG	GR	Total NMI
Chenal 2001	60/50-20/15	9	4	2	2	4	3	4	24	44	69	108	273
Chenal 2033	60/50-20/15	1	1	1	0	0	1	0	1	3	6	17	31
Fosse 2070	60/50-20/15	3	0	0	1	0	1	0	1	2	1	3	12
Autres	60/50-20/15	11	4	5	0	1	10	2	15	34	82	240	404
TOTAL	60/50-20/15	24	9	8	3	5	15	6	41	83	158	368	720

Un établissement «aristocratique»?

Les apports céramologiques

En règle générale, la présence de céramique importée sur un site est considérée comme un signe de statut privilégié et de romanisation. A première vue, à Morat/Combette, les vingt-quatre amphores et la trentaine d'autres réipients importés ne semblent pas peser lourd en pourcentages cumulés (environ 6% d'importations et 3,5% de productions d'influence méditerranéenne) par rapport au corpus céramique total (NMI = 720 réipients). C'est pourtant l'ensemble numériquement le plus important sur un établissement rural helvète de LT D2b (fig. 22). En fait, les consommateurs de produits d'importation (denrées conditionnées et transportées en amphores ou vaisselle), sans doute plus nombreux dans les agglomérations, ne concernent probablement, en milieu rural, que le cadre familial restreint d'une élite⁹⁰. Bien qu'il soit délicat d'évaluer le nombre d'habitants d'un site sur la seule base de ses pots cassés, on peut supposer que durant la période en question (une quarantaine d'années entre 60/50 et 20/15 avant J.-C.), soit deux générations, le corpus céramique total de Combette correspond à une communauté relativement importante (plusieurs dizaines de personnes?), provenant de plusieurs couches sociale⁹¹.

On considère généralement que les agglomérations sont occupées par des aristocrates de rang similaire aux propriétaires fonciers ruraux, mais aussi par une classe moyenne aisée qui a également accès à certains produits importés. Selon les modèles socio-économiques en vogue pour la société gauloise, on pourrait donc s'attendre à un net déséquilibre, dans la représentation des amphores par exemple, en faveur

Fig. / Abb. 22

Décomptes des céramiques de Morat/Combette: quelques ensembles remarquables
Fundmengen einiger bemerkenswerter Keramikensembles von Murten/Combette

des *oppida* et des *vici* par rapport aux *aedificia*. Pour Matthieu Poux, seules les agglomérations «à fort potentiel économique» sont fournies de manière massive en amphores, alors que les établissements ruraux qui en connaissent des «concentrations significatives» (plus de dix individus) sont rares⁹². Toujours selon Poux, dans les sanctuaires, les rituels à vocation politique et communautaire n'impliquaient vraisemblablement que les classes sociales supérieures de la population («organiseurs», «premier cercle» et «commensaux»); en principe, les lieux de culte devraient donc eux aussi livrer de nombreux marqueurs de richesse, notamment ceux liés au vin⁹³. En résumé et par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que les agglomérations et les sanctuaires connaissent une meilleure représentation des amphores et de la vaisselle importée que les habitats ruraux aristocratiques. Or, en l'état actuel des recherches, les comparaisons effectuées en territoire helvète ne semblent pas forcément correspondre à ce modèle. A Morat/Combette, les statistiques montrent que le faciès et la proportion des importations sont tout à fait équivalents à ceux d'autres sites de la région, qu'ils s'agisse d'habitats ruraux ou urbains, ou encore de lieux de culte. Faut-il en conclure que le site de Morat/Combette jouissait d'un statut particulièrement privilégié?

Romanisation des usages de la table

Sur le plan économique, les importations de Morat/Combette reflètent aussi la dynamique générale de cette période. Par exemple, on considère comme une évolution socio-économique significative l'importation de produits autres que le vin italique après la conquête césarienne: l'arrivée de nouveaux ustensiles et

la diversification des produits conditionnés en amphores de différents types (*garum*, huile d'olive, vins espagnols) s'inscrivent dans une première phase de romanisation des usages⁹⁴. C'est sans doute en ce sens qu'il faut considérer la présence à Combette d'amphores Dressel 2-4 de Méditerranée orientale (vin) et Dressel 7-11 de Bétique (vin ou *garum*?) dès le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

Par contre, l'absence, à Morat/Combette, des céramiques culinaires usuelles dans le monde méditerranéen (marmites, mortiers) traduit un attachement encore marqué aux habitudes alimentaires indigènes. Seuls les plats à engobe interne rouge (*patinae*), bien représentés dans nos ensembles, font exception. Mais rappelons que dans nos régions, avant le changement d'ère, ces plats dévolus à la cuisson au four ont sans doute été utilisés pour le service⁹⁵.

Autres signes de richesse et de romanisation

Outre les marqueurs céramiques, qui attestent de relations entre l'*aedificium* de Combette et la Méditerranée, d'autres indices de romanisation font leur apparition. La présence d'un stylet en fer (fig. 23.1), instrument destiné à l'écriture sur des *tabulae* en bois et cire, est remarquable, puisqu'elle témoigne de la pratique précoce de l'écriture au sein d'un établissement rural. Ce phénomène, encore peu attesté hors des agglomérations à vocation commerciale, est à considérer comme un signe évident de romanisation, et renforce l'impression que le propriétaire des lieux appartenait à une sphère privilégiée⁹⁶.

Enfin, on peut relever la mise au jour d'un éperon en fer (fig. 23.2) de facture soignée, qui trouve notamment des parallèles exacts sur des *oppida* bohémiens⁹⁷; des objets similaires ont été mis au jour dans des contextes du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. à Alésia (F) et à Rheinau⁹⁸. Ce marqueur du statut équestre par excellence constitue à notre sens un argument incontournable pour attester la présence d'un aristocrate à Morat/Combette.

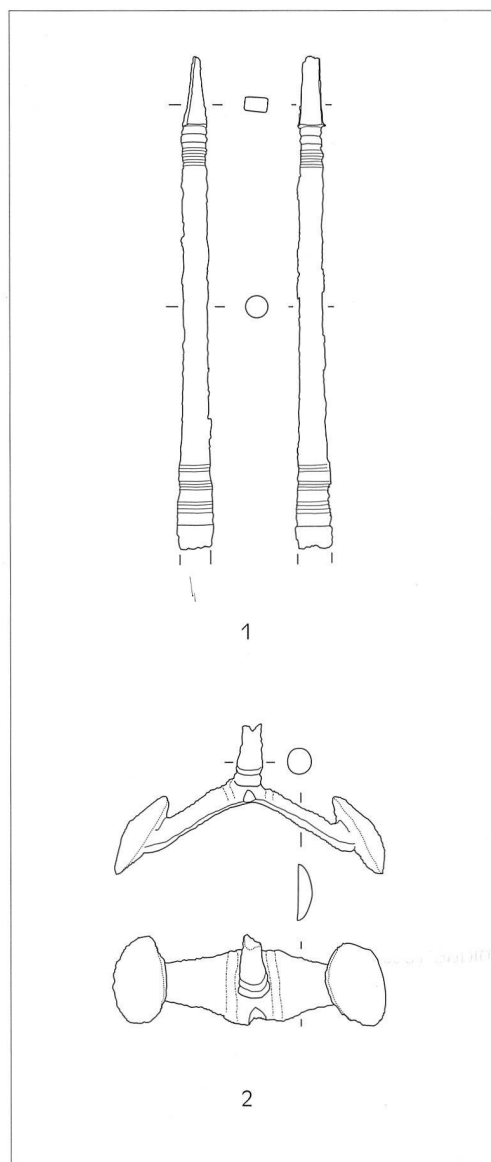
De l'aedificium à la villa rustica

On considère généralement que la société gallo-romaine – même si la vision que nous en avons reste très schématique – plonge ses racines dans une structure sociale et culturelle bien

Fig. / Abb. 23

Objets remarquables, considérés comme marqueurs aristocratiques: 1 stylet; 2 éperon. Fer (2:3).

Kleinfunde, die einen aristokratischen Lebensstil anzeigen:
1 Stylus; 2 Sporn. Eisen (2:3)



antérieure à la conquête romaine⁹⁹. Malgré le développement à La Tène finale d'agglomérations – ne parle-t-on pas de «civilisation des *oppida*»? – et d'un commerce de plus en plus intensif avec Rome et la Méditerranée, la société gauloise reste principalement centrée sur une économie agricole. Bien plus, les prérogatives socio-économiques des élites sociales reposent en premier lieu sur la propriété foncière et la production de surplus de biens de consommation en vue de bénéfices.

L'évolution diachronique de l'exploitation agricole de Morat/Combette, assimilable aux fermes gauloises bien connues dans la moitié nord de la Gaule, montre une vraie continuité: la transformation par étapes successives d'un *aedificium* de La Tène finale en une *villa rustica* de type méditerranéen à l'époque flavienne,

villa qui connaîtra elle-même diverses phases de réaménagements jusqu'au Bas-Empire.

Cette évolution s'inscrit dans une problématique sociale et culturelle plus large. La remarquable continuité de statut et de fonction qui caractérise Morat/Combette est en effet un phénomène connu, particulièrement marqué dans les habitats ruraux entre le I^{er} siècle avant J.-C. et le Haut-Empire¹⁰⁰, et désormais largement démontré sur un vaste territoire s'étendant de l'Atlantique au Rhin. En Suisse, cette continuité se matérialise souvent, comme à Combette, par la construction d'une *villa rustica* de type méditerranéen dès la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. sur les vestiges d'établissements «indigènes», dont les niveaux les plus précoces restent souvent mal caractérisés ou datés de l'époque julio-claudienne¹⁰¹. Ainsi avec Morat/Combette, une piste de recherche prometteuse s'ouvre-t-elle pour identifier cette aristocratie traditionnelle qui vit à la campagne¹⁰².

Conclusion

Le site de Morat/Combette ouvre des portes sur divers domaines de recherches encore peu exploités en territoire helvète. Si la diversité des problématiques soulevées est remarquable, c'est la vision extensive de l'habitat rural à La Tène finale et à l'époque de la conquête romaine qui offre les perspectives d'étude les plus encourageantes étant donné la longue durée d'occupation du site. A l'heure actuelle, la complexité du plan, l'enchevêtrement et le fort arasement des structures des différentes périodes laissent encore planer de larges zones d'ombre sur l'organisation spatiale et un phasage plus fin des vestiges antérieurs aux constructions maçonnées¹⁰³. Mais les vastes surfaces fouillées, à confronter à l'étude spatiale de toutes les catégories de mobilier, devraient permettre d'éclairer l'agencement interne de l'habitat: détermination d'éventuelles zones d'activités, et peut-être même localisation des habitations des différentes catégories d'occupants, de rang social varié, qui cohabitaient au sein de l'établissement.

Par ailleurs, les études en cours sur divers types de mobilier permettront sans doute d' étoffer les hypothèses quant au statut des occupants,

proposées ici en guise de bilan intermédiaire. Outre la céramique indigène, le mobilier métallique et la faune seront intégrés à la discussion¹⁰⁴. Le métal, en particulier, pourrait s'avérer particulièrement riche en informations sur la vie quotidienne au sein de l'établissement indigène (activités domestiques, agricoles, artisanales, etc.).

Dans cette première étape de l'étude, nous nous sommes consacrés à une petite fraction du mobilier: la céramique méditerranéenne importée (vaisselle de table et céramique culinaire) et ses diverses imitations, locales ou exogènes. L'importation de vaisselle de table et la production de plus en plus marquée de céramique fine inspirée de ces modèles par des artisans locaux dénotent une intégration progressive de produits exotiques et de certains usages de consommation méditerranéens. La production locale en particulier, d'abord confidentielle, va très vite prendre des proportions industrielles avec le développement des imitations de sigillées helvétiques (TSI) au cours des deux dernières décennies avant J.-C. Il faudra encore attendre une ou deux générations pour que la population désormais gallo-romaine de nos régions s'adapte à des usages de table véritablement nouveaux en y intégrant toute une batterie d'ustensiles culinaires typiquement méditerranéens¹⁰⁵.

La céramique importée et les produits dérivés permettent d'étoffer nos connaissances sur le statut des occupants des *aedificia* et, plus largement, sur la place de l'Helvétie rurale au sein d'un monde gaulois en pleine mutation. Le I^{er} siècle avant J.-C. correspond en effet à une période historique particulièrement mouvementée: elle comprend les différentes étapes de l'intégration du Plateau suisse dans l'Empire romain, de la tentative d'émigration des Helvètes (58 avant J.-C.) à la conquête des Alpes par Auguste, qui rattache le territoire helvète à une province impériale (*Belgica*, dès 15/13 avant J.-C.). Paradoxalement, les habitats de cette période si riche en événements sont longtemps restés méconnus dans notre région. En dehors de quelques agglomérations, il est donc bien difficile de mesurer l'impact de ces changements politiques. Cependant, les découvertes archéologiques des dernières décennies dans diverses régions de la Gaule ont montré que malgré les

débâcles militaires, le déficit démographique et le manque d'hommes valides consécutif à toute guerre, l'économie gauloise – helvète dans le cas particulier – ne s'est pas effondrée. Après la Guerre des Gaules, il est même difficile de trouver des traces archéologiques de déclin, tant du point de vue de l'économie que de celui des élites. En fait, cette notion de «déclin» était stipulée sur des données trop rares, inhérentes à un déficit de la recherche. La continuité d'oc-

cupation et le dynamisme des établissements ruraux, tout comme la présence marquée de produits d'importation, semblent au contraire traduire un maintien, voire un renforcement des prérogatives socio-économiques de l'aristocratie, en même temps qu'une diffusion plus large de certains produits autrefois considérés comme luxueux¹⁰⁶. A l'heure actuelle, en territoire helvète, Morat/Combette est sans doute le site rural qui illustre le mieux ce phénomène.

Catalogue du matériel

Amphores (pl. 1-2a)

1 AMP; Dressel 1A, LCV2; bord; pâte saumon à orange clair, mi-fine, savonneuse, sableuse, très fin dégraissant de particules minérales volcaniques; engobe beige-orange clair. Italie, côte tyrrhénienne (Cosa?); milieu I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-13

2 AMP; Dressel 1A, LB2; bord; pâte rouge saumoné, mi-fine, savonneuse, assez sableuse, fin dégraissant de calcaire et de chamotte; engobe beige-jaune clair. Italie, côte tyrrhénienne (Mondragone?); 150-20 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-20

3 AMP; Dressel 1A, LD; bord; pâte orange à rose saumoné, très dure, granuleuse, très fin dégraissant de particules minérales volcaniques. Italie, côte tyrrhénienne (Cosa?); 150-50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2002-5

4 AMP; Dressel 1A, LB2; bord; pâte rose saumoné à orange clair, mi-fine, assez dure, très fin dégraissant avec mica et particules minérales volcaniques; engobe beige clair. Italie, côte tyrrhénienne; 150-50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2003-1a

5 AMP; Dressel 1A, LB2; bord; pâte rose saumoné, mi-fine, friable, savonneuse, dégraissant sableux calibré, avec fines particules minérales volcaniques et grains de chamotte, très dense; engobe beige clair très érodé. Italie, côte tyrrhénienne, Cosa; env. 150-50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2055-1, 2069-1

6 AMP; Dressel 1A, LB2; bord; pâte orange à rose saumoné, mi-fine, savonneuse, fin dégraissant calcaire; engobe blanc-beige. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2003-3, 2043-1

7 AMP; Dressel 1B, LP; bord; pâte orange saumoné à gris-beige, réduite au cœur, mi-fine, savonneuse, assez sableuse, fin dégraissant calcaire; engobe orange clair sur toute la surface, érodé.

Italie, côte tyrrhénienne; I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-9, 2002-4, 2042-17

8 AMP; Dressel 1B, LCV/LB3; bord; pâte gris violacé, surface orange, surcuite, mi-fine, assez dure, peu sableuse, très fin dégraissant calcaire; engobe beige-gris clair sur toute la surface. Italie, côte tyrrhénienne (Albinia?); I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-23

9 AMP; Dressel 1B, LB/LP; bord; pâte saumon à gris violacé, surcuite, mi-fine, assez dure, légèrement sableuse, fin dégraissant calcaire; engobe gris-beige clair sur la surface externe. Italie, côte tyrrhénienne (Albinia?); I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-24, 2003-6

10 (= cat. 25?) AMP; Dressel 1B, LP; bord; pâte orange saumoné, assez grossière, assez savonneuse, dégraissant de particules minérales volcaniques; traces d'engobe jaunâtre sur l'intérieur et l'extérieur. Italie, côte tyrrhénienne; dès 30 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-29, 2002-13, 2042-22

11 AMP; Dressel 1B, LP; bord; pâte orange, mi-fine, dure, dégraissant calcaire; estampille sur la lèvre: AT. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; dès 80 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2015-1

12 AMP; Dressel 1B, LP; bord; pâte orange saumoné, mi-fine, dure, sableuse, fin dégraissant siliceux avec particules minérales volcaniques diffuses; engobe beige clair. Italie, côte tyrrhénienne; I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2040-1

13 AMP; Dressel 1B, LB; bord; pâte beige rosé, fine, assez dure, dégraissant de particules minérales volcaniques; engobe beige clair. Italie, côte tyrrhénienne; dès 50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2044-2

14 AMP; Dressel 1B, LB; bord; pâte rose-rouge, grossière, assez savonneuse, fin dégraissant calcaire; revêtement beige clair sur la surface externe. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2058-1

15 AMP; Dressel 1B, LP; bord; pâte orange saumoné, fine, dure, sableuse; engobe blanc-beige. Ita-

lie, côte tyrrhénienne (Mondragone?); I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2056-2

16 AMP; Dressel 1B, PCX; pied; pâte orange à beige saumoné, fine, savonneuse. Italie, côte tyrrhénienne (Fondi?); I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2002-8

17 AMP; Dressel 1B, PD 1; pied; pâte saumon clair à violet clair, mi-fine, savonneuse, assez sableuse, dégraissant fin de particules minérales volcaniques (?) et de chamotte; engobe beige-jaune clair. Italie, côte tyrrhénienne (Fondi?); I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-17

18 AMP; Dressel 1, PCX?; pied; pâte orange à gris-orange, mi-fine, savonneuse, fin dégraissant calcaire; engobe beige-jaune sur la surface externe, très érodé. Italie, côte tyrrhénienne; LT D.
Inv. MU-CO 86-95/2001-22b

19 AMP; Dressel 1, PD1; pied; pâte saumon violacé, mi-fine, dure, dégraissant calcaire avec forte concentration de points de chaux; engobe beige clair. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; dès 150 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-35

20 AMP; Dressel 1 (?), PCX; pied; pâte beige saumoné, assez fine, savonneuse, sableuse, fin dégraissant calcaire. Italie, côte tyrrhénienne (Fondi?); I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-12, 2042-18

21 AMP; Dressel 1B (?), CAR/INF; épaule; pâte orange à violacée, fine, dure, fin dégraissant siliceux avec points de chaux. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; dès 30 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2003-1b

22 AMP; Dressel 1B, CAR/INF; épaule; pâte beige à violacée, fine, dure, fin dégraissant siliceux avec quelques points de chaux. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; 150-50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2002-11

23 AMP; Dressel 1B; CAR; épaule; pâte orange saumoné, mi-fine, savonneuse, sableuse, fin dégraissant calcaire; engobe écru blanchâtre. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; dès 80 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2012-2

24 AMP; Dressel 1, ANG; épaule; pâte orange, mi-fine, savonneuse, sableuse, fin dégraissant calcaire; engobe beige clair. Italie, côte tyrrhénienne; I^{er} s. av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-19

25 (= cat. 10?) AMP; Dressel 1B, CAR; épaule; pâte orange violacé, surface saumon, surcuite, mi-fine, assez dure, dégraissant de particules minérales volcaniques; engobe beige-jaune clair. Italie, côte tyrrhénienne; dès 30 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-29, 2002-13, 2042-22

26 AMP; Dressel 1, ANG/INF; épaule; pâte orange à violacée, mi-fine, savonneuse, fin dégraissant calcaire; engobe beige-jaune sur la surface extérieure. Italie, côte tyrrhénienne; LT D.

Inv. MU-CO 86-95/2001-22a

27 AMP; Dressel 1B, CAR; épaule; pâte gris clair à rose saumoné, surcuite, mi-fine, dure, dégraissant de calcaire et de chamotte (?); engobe beige clair érodé sur la surface externe. Italie, côte tyrrhénienne, Albinia; dès 80 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2033-3

28 AMP; Dressel 1, anse; pâte orange à beige-orangé, mi-fine, dure, sableuse, dégraissant siliceux fin et dense avec chamotte et particules minérales volcaniques; engobe beige. Italie, côte tyrrhénienne; dès 150 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2034-1

29 AMP; Dressel 1, anse; pâte orange rougeâtre, mi-fine, dure, sableuse, dégraissant de particules minérales volcaniques très dense. Italie, côte tyrrhénienne, Campanie, Pompéi; I^{er} s. av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2073-1

30 AMP; Dressel 1, anse; pâte saumon rougeâtre, mi-fine, assez savonneuse, dégraissant de particules minérales volcaniques peu dense; engobe beige jaunâtre. Italie, côte tyrrhénienne; I^{er} s. av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2013-1

31 AMP; Dressel 2-4; bord; pâte saumon à beige clair, surcuite, mi-fine, dure, sableuse, dégraissant de particules minérales volcaniques très dense; traces de suie sur la lèvre? Italie, côte tyrrhénienne; dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-4

32 AMP; Dressel 2-4; bord; pâte saumon à orange clair, mi-fine, dure, assez sableuse, dégraissant de particules minérales volcaniques dense; traces d'engobe blanc jaunâtre à saumon clair sur toute la surface. Italie, côte tyrrhénienne; dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-5

33 AMP; Dressel 2-4; bord, lèvre arrondie; pâte saumon à rouge, surface interne beige clair saumoné, dure, sableuse, dégraissant de particules minérales volcaniques. Italie, côte tyrrhénienne; dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2069-3

34 AMP; Dressel 2-4, anse bifide; pâte saumon, mi-fine, assez dure, fin dégraissant calcaire et siliceux, rare chamotte; engobe beige-jaune clair adhérent bien. Méditerranée orientale; dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-3

35 AMP; Dressel 2-4, INF, épaule infléchie et anse bifide; pâte orange à rose saumoné, granuleuse à savonneuse, fin dégraissant micacé et calcaire; engobe beige clair, adhérent mal. Méditerranée orientale; dès 50 av. J.-C. – Meylan Krause 1997, pl. 5.43 (Avenches/Derrière La Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2033-1, 2031-2

36 AMP; Dressel 7-11, col cylindrique; pâte beige-blanc, mi-fine, savonneuse, assez sableuse, fin dégraissant de sable quartzueux calibré. Bétique; dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-1

37 AMP; Dressel 7-11, anse; pâte beige verdâtre clair, fine, très savonneuse, poreuse. Bétique ou Lusitanie; dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2058-3

Céramiques à vernis noir (pl. 2b)

38 CAMPB; assiette à bord court redressé, arrondi et pied annulaire débordant; Lamb. 5/Morel 2257 b; pâte beige clair à saumonée, mi-fine, savonneuse, assez sableuse, fin dégraissant calcaire, traces de chamotte; vernis noir, mat, adhérent assez mal. Campanie septentrionale?; dès 120 av. J.-C. – Py *et al.* 2001, n° 2975 (Lattes, F): 75-50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-43

39 CAMPB; assiette à bord court redressé arrondi; Lamb. 5/Morel 2257?; pâte beige-orange clair, fine, savonneuse; vernis noir, mat, adhérent mal. Campanie?; I^{er} s. av. J.-C. – voir cat. 38.

Inv. MU-CO 86-95/2033-8

40 CAMPB; coupe à pied annulaire; Lamb. 28?; pâte beige rosé clair, fine, savonneuse; vernis de couleur inégale allant du brun-rouge au noir, mat, adhérent mal; deux cannelures circulaires sur la face interne du fond. Campanie; I^{er} s. av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-42

41 CAMPB; coupe carénée; Consp. 8.3?; pâte beige saumoné, très fine, assez dure; vernis noir luisant adhérent très bien. Arezzo?; vers 50 av. J.-C.?

Inv. MU-CO 86-95/2001-44

42 PRETS; assiette à bord court oblique; Goud. 1; pâte beige clair, fine, savonneuse; revêtement brun violacé, mat, adhérent assez mal. Vallée du Rhône?; dès 50 av. J.-C. – Desbat/Genin 1996, fig. 88, n°s 1-4 (Lyon, F): dès 50 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 1.11 et 5.50 = sigillée padane (Massignon/Tarnaiæ VS, horizons C et D): vers 50/40 av. J.-C. (?).

Inv. MU-CO 86-95/2001-40

43 PRETS; assiette à bord court oblique; Goud. 1; pâte beige orangé, fine, savonneuse; traces de revêtement rouge-brun, mat, adhérent mal. Vallée du Rhône?; dès 50 av. J.-C. – voir cat. 42.

Inv. MU-CO 86-95/2013-4

44 PRETS; assiette à bord court oblique; Goud. 1; pâte gris-noir à orange clair, surcuite, fine, dure; revêtement disparu. Vallée du Rhône?; dès 50 av. J.-C. – voir cat. 42.

Inv. MU-CO 86-95/2041-3

45 PRETS ou CAMPCC?; coupe ou assiette profonde à paroi convexe et bord simple redressé; Goud. 21, Lamb. 8; pâte gris-beige verdâtre, fine, assez savonneuse; vernis noir, mat, adhérent assez mal. Vallée du Rhône?; vers 50 av. J.-C. (?). – Py *et al.* 2001, n° 5502 (Lattes, F): 75-50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2035-2

46 PRETS ou CAMPCC?; assiette à pied débordant; pâte gris-beige clair, surcuite, fine, dure; vernis gris

foncé à noir, adhérent mal. Vallée du Rhône?;
I^{er} s. av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-47

Céramiques sigillées italiennes (pl. 3a)

47 TSIT; assiette à bord oblique; Consp. 1; pâte beige saumoné très clair, fine, très savonneuse; revêtement rouge-brun orangé, mat, adhérent assez bien. Italie du Nord?; 40-15 av. J.-C.

– Luginbühl/Schneider 1999, 179, n°s 549-550 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 2): 40-20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-38

48 TSIT; assiette à marli horizontal mouluré; Consp. 10.3.1, service Halt. Ia; pâte beige saumoné très clair, fine, très savonneuse; revêtement rouge orangé adhérent assez bien. Italie du Nord?; dès 30 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2029-2

49 TSIT; assiette à marli horizontal mouluré; Consp. 10.3.1, service Halt. Ia; pâte saumon clair, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, mat, adhérent mal. Italie du Nord?; dès 30 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-36

50 TSIT; plat à paroi incurvée et lèvre en bandeau vertical; Consp. 11.1.4, service Halt. Ib; pâte beige à saumon très clair, fine, très savonneuse; revêtement brun-rouge, mat, adhérent mal. Italie du Nord?; dès 20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-37, 2002-16

51 TSIT; plat à paroi incurvée et lèvre en bandeau vertical; Consp. 11.1.4, service Halt. Ib; pâte beige saumoné, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, un peu luisant, adhérent bien. Italie du Nord?; dès 20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2033-10

52 TSIT; assiette ou plat à pied annulaire court; Consp. B 1.4-5, service Halt. I?; pâte rose saumoné à beige clair, surcuite, fine, assez savonneuse; revêtement rouge-orange, mat, adhérent bien. Italie du Nord?; dès 20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2033-11

53 TSIT; coupe à marli horizontal mouluré; Consp. 13.3, service Halt. Ia; pâte beige saumoné, fine, sa-

vonneuse; revêtement rouge-orange, luisant, adhérent assez bien. Italie du Nord?; dès 30 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2034-3

Gobelets à parois fines (pl. 3b)

54 PARFIN; gobelet à lèvre concave et panse fusiforme; Mayet III/Marabini VII (Dicocer PARFIN 3.1); pâte gris-beige à gris-orange, fine, dure; engobe brun-noir luisant sur les surfaces interne et externe, très érodé. Origine exogène (Espagne?); dès 50 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2070-12

55 PARFIN; gobelet à panse fusiforme; Mayet II/III; pâte beige orangé, fine, dure; surface lissée; engobe gris-beige avec muscovite, épine à la barbotine sur la panse. Origine exogène (Espagne?); I^{er} s. av. J.-C. – Brunetti 2007, 386, n° 613 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon E1): LT D2a; Haldimann 1991, fig. 1.4 (décor) (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-51

56 PARFIN; lèvre en petit bourrelet soulignée par une cannelure; «gobelet d'Aco»/Mayet XVII, Grataloup III; pâte rouge brique, fine, savonneuse, légèrement sableuse; revêtement gris clair, mat, très érodé; décor moulé: frise à motif de feuilles à deux folioles orientées à gauche, avec bourgeons à la base, rehaussé d'une ligne de postes. Lyon (Loyasse ou Rue des Farges?); dès 30 av. J.-C. – Luginbühl/Schneider 1999, 47, n° 6 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 5): 10/20-40/50 apr. J.-C.; Schucany *et al.* 1999, pl. 59.13 (Basel/Münsterhügel BS): 40-20 av. J.-C.; Genin *et al.* 1996, pl. 6.14 (Lyon/Loyasse, F): 30-20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-52

Cruches (pl. 3c)

57 CRU; bord déversé et lèvre en bourrelet; LS CRU 11.1.1; pâte saumon à brune, mi-fine, légèrement savonneuse. Production régionale; dès LT D1b. – Brunetti 2007, 393, n° 698 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon E3): LT D2b; Luginbühl/Schneider 1999, n°s 578 et 683 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizons 2 et 3): 40-20 et 20-10/1 av. J.-C.; Haldimann 1991, fig. 1.7 (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.; Barral *et al.* 2005,

fig. 17.11 (Besançon/Palais de Justice, F, US 3613): LTD2; Luginbühl/Paunier 2004, 396, type Cr 4 (Mont Beuvray, F, horizons 3 et 4): LT D2b-augustéen.
Inv. MU-CO 86-95/2042-34, 2001-85

58 (= cat. 61?) CRU; lèvre en bandeau concave profilé d'une cannelure, détachée du col et pied annulaire; LS CRU 11.2.4; pâte orange à beige-orange, mi-fine, savonneuse, dégraissant de charlotte; surface lissée et légèrement érodée. Origine exogène; augustéen. – Luginbühl/Schneider 1999, n° 727 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 4): 10/1 av.-10/20 apr. J.-C.; Paunier/Luginbühl 2004, 396, type Cr 8b (Mont Beuvray, F): augustéen.

Inv. MU-CO 86-95/2001-86

59 CRU; bord redressé en bandeau peu marqué concave; var. LS CRU 11.2.4; pâte beige-blanc rosé, fine, très savonneuse. Origine exogène; augustéen – Luginbühl/Schneider 1999, n° 727 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 4): 10/1 av.-10/20 apr. J.-C.; Lavendhomme/Guichard 1997, pl. 72.19 (Roanne, F, horizon 5): 40-30 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-87

60 CRU; lèvre en bandeau pendant, profilée de cannelures horizontales; LS 11.2.6a; pâte beige clair saumoné, fine, dure. Production régionale?; dès 30 av. J.-C. – Meylan Krause 1997, pl. 4.36-38 (Avenches/Derrière La Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Luginbühl/Schneider 1999, n° 581 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Schucany *et al.* 1999, pl. 59.20-21 (Basel/Münsterhügel BS): 40-20 av. J.-C.; Paunier/Luginbühl 2004, 396, type Cr 5b (Mont Beuvray, F, horizon 5): 1/15-30 apr. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2022-1

61 (= cat. 58?) CRU; pied annulaire; pâte beige clair saumoné, fine, dure. Production régionale?; dès 30 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-86

62 CRU; fond annulaire; pâte beige saumoné, fine, savonneuse. Origine exogène?; dès LT D2.
Inv. MU-CO 86-95/2001-89

63 CRU; fond annulaire; pâte beige rosé à orange, fine, très savonneuse. Origine exogène?; dès LT D2.
Inv. MU-CO 86-95/2001-125

64 FC/CRU; cruche républicaine?; pied en couronne massif; pâte orange rougeâtre à saumon clair, fine, très savonneuse. Origine exogène?; I^{er} s. av. J.-C. – Brunetti 2007, n° 651 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon E1): LT D2a; Pauli-Gabi 2007, fig. 11.14 (Windisch/Römerblick AG): LT D2; Barral *et al.* 2005, fig. 17.18 (Besançon/Palais de Justice, F, US 3613): LT D2.
Inv. MU-CO 86-95/2014-1

65 FC/CRU; cruche républicaine?; pied en couronne massif; pâte gris-beige à orange, mi-fine, savonneuse, légèrement sableuse, dégraissant de chamotte; surface très érodée. Origine exogène?; I^{er} s. av. J.-C. – voir cat. 64.
Inv. MU-CO 86-95/2001-85, 2042-34

66 FC/CRU; cruche républicaine?; pied en couronne massif; pâte saumon clair à gris-beige rosé, surcuite, fine, très savonneuse; surface lissée. Origine exogène?; I^{er} s. av. J.-C. – voir cat. 64.
Inv. MU-CO 86-95/2001-88, 2042-37

67 FC/CRU; cruche républicaine?; pied en couronne massif, fond percé volontairement?; pâte orange, fine, savonneuse, dégraissant de chamotte. Origine exogène?; I^{er} s. av. J.-C. – voir cat. 64.
Inv. MU-CO 86-95/2034-4

Plats à engobe interne (pl. 4a)

68 EIR; plat à paroi convexe et lèvre épaissie en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte beige-gris, surcuite, fine, savonneuse, légèrement sableuse; revêtement interne et externe brun-orange, mat, adhérent assez mal. Italie?; dès LT D2. – Meylan Krause 1997, pl. 3.23 (Avenches/Derrière la Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Luginbühl/Schneider 1999, n° 537 et 724 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizons 1 et 4): vers 50 av. J.-C. et 10/1 av.-10/20 apr. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-48, 2003-9

69 EIR; plat à paroi convexe et lèvre épaissie en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte gris clair à orange, surcuite, mi-fine, savonneuse, sableuse, très fin dégraissant calcaire; revêtement interne et externe orange saumoné, mat, adhérent mal. Italie?; dès LT D2. – Meylan Krause 1997, pl. 3.21 (Avenches/Derrière la Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 512 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon D): 80 av. J.-C.; Luginbühl/Schnei-

ter 1999, n° 574 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Haldimann 1991, fig. 1.3 (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-49

70 EIR; plat à paroi convexe et lèvre épaissie en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte orange grisâtre, mi-fine, assez savonneuse, légèrement sableuse, très fin dégraissant calcaire; revêtement interne saumon à rouge, mat, adhérent bien. Italie?; dès LT D2. – Meylan Krause 1997, pl. 3.21 (Avenches/Derrière la Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 836 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon F2): 10-20 apr. J.-C.; Luginbühl/Schneider 1999, n° 538 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 1): vers 50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-50

71 EIR; plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte orange, fine, assez savonneuse, légèrement sableuse. Italie?; dès LT D2. – voir cat. 69.
Inv. MU-CO 86-95/2002-18

72 EIR; plat à paroi convexe et bord épaissi en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte orange, fine, assez savonneuse, légèrement sableuse; revêtement interne et externe rouge-orange, mat, adhérent assez bien. Italie?; dès LT D2. – Meylan Krause 1997, pl. 3.22 (Avenches/Derrière la Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 512 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon D): 80 av. J.-C.; Luginbühl/Schneider 1999, n° 574 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizons 1 et 2): vers 50 et 40-20 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2002-19

73 EIR; plat à paroi convexe et lèvre épaissie en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte orange foncé saumoné, avec cœur réduit gris-beige, mi-fine, savonneuse, sableuse, friable; surface érodée. Italie?; dès LT D2. – Meylan Krause 1997, pl. 3.23 (Avenches/Derrière la Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Luginbühl/Schneider 1999, n° 538 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 1): vers 50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2041-2

74 EIR; plat à paroi convexe et lèvre épaissie en bourrelet externe: LS EIR 1.2.5; pâte orange rougeâtre, mi-fine, assez dure, sableuse, très fin dégraissant siliceux; revêtement interne rouge,

mat, adhérent mal, surface externe lissée. Italie?; dès LT D2. – Meylan Krause 1997, pl. 3.22 (Avenches/Derrière la Tour VD): 50-10/1 av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 836 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon F2): 10-20 apr. J.-C.; Horisberger 2005, Abb. 3b.16 (Bern/Engelstergut BE, Töpferofen): augustéen ancien.
Inv. MU-CO 86-95/2080-1

75 EIR; plat à paroi convexe et bord à méplat externe: var LS EIR 1.2.5; pâte gris-beige à rose-orange, surcuite, fine, assez dure. Production régionale?; dès LT D2. – Blanc/Meylan Krause 1997, fig. 17.44 (Avenches/*Insula* 20 VD, horizon 1b): 10 av.-10/20 apr. J.-C.; Curdy *et al.* 1995, pl. 5.87 et 8.131 (Yverdon/Parc Piguet VD, horizon E, états E2 et E4): LT D2 et LT D2b.
Inv. MU-CO 86-95/2002-20

Céramiques à pâte claire engobée (pl. 4b)

76 FCMIC; coupe tronconique à lèvre pendante; imit. Lamb. 2/Morel 1231, Goud. 5; pâte beige clair, fine, assez savonneuse; traces de revêtement micacé, très érodé. Origine exogène (vallée du Rhône?); LT D2. – Luginbühl/Schneider 1999, n° 681-682 = forme (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 3): 20-10/1 av. J.-C.; Haldimann 1991, fig. 1.8 (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2070-8

77 FCENGOB; coupe carénée à panse concave et lèvre déversée, pied annulaire; YV BI 7a, imit. Lamb. 2/imit. Morel 1225b-1226; pâte orange clair avec marbrures beige-blanc, assez fine, savonneuse, dégraissant diffus de chaux et de chamotte; revêtement brun-noir, mat, adhérent très mal. Origine exogène?; LT D2? – Py *et al.* 2001, n° 5472 (Lat-tes, F): 25-1 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2042-30

78 FCENGOB; gobelet à lèvre concave redressée verticalement; imit. Mayet II/Marabini II; pâte gris-beige à orange saumoné, surcuite, fine, assez dure, légèrement sableuse; engobe brun foncé sur la surface externe, luisant, adhérent assez mal. Production régionale; LT D2. – Harb 1998, Abb. 41.35-36 (Messen/Altes Schulhaus SO, Graben G1, OK): 40-20 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-173

79 FCENGOB; gobelet à lèvres développée, redressée verticalement; imit. Mayet V (Dicocer PAR-FIN 5B); pâte orange, mi-fine, savonneuse, sableuse; engobe gris-brun sur les surfaces interne et externe, très érodé. Production régionale?; dès 25 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-159

80 FCENGOB; gobelet ovoïde à lèvres concave; YV G3, imit. Mayet II; pâte gris clair à beige saumoné, fine, dure; engobe brun à noir, bien conservé. Production régionale; LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-118

81 FCENGOB; écuelle tronconique à bord rentrant épaissi en bourrelet pincé; YV J 6; pâte orange à gris-orange, fine, dure; engobe brun foncé à noir, érodé. Production régionale; LT D2b-augustéen ancien?

Inv. MU-CO 86-95/2001-456

Céramiques à pâte claire et céramiques peintes (pl. 5)

82 FP; assiette à bord rectiligne court vertical; YV A1b, imit. Lamb. 5; pâte gris-beige à orange clair, surcuite, fine, savonneuse, légèrement sableuse; peinture lie-de-vin sur les surfaces interne et externe et brun-violet au sommet du bord. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-62

83 FC; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV A1b, imit. Lamb. 5; pâte grise à beige clair, cœur gris (zonée), surcuite, fine, légèrement savonneuse. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-61

84 FP; assiette à bord rectiligne oblique; YV A1b, imit. Lamb. 5; pâte beige saumoné à gris-beige, surcuite, mi-fine, assez savonneuse, légèrement sableuse; peinture lie-de-vin sur les surfaces interne et externe. Production régionale; dès LT D2.

– Morel *et al.* 2005, fig. 17c.85 (Avenches/Au Lavoëx VD, ensemble 6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Haldimann 1991, fig. 1.12 = forme (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-58

85 FP; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV A1, imit. var. Lamb. 5/7; pâte beige-orange, fine,

assez savonneuse; peinture beige et lie-de-vin à noirâtre. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-63

86 FC/FP; assiette à bord rectiligne court; YV A1a, imit. Lamb. 5/7; pâte saumonée, fine, légèrement savonneuse; traces de peinture brun foncé à noire. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2029-3

87 FP; assiette à bord redressé en amande; YV A1, LS PG 1.1.2, imit. Lamb. 7; pâte orange clair à gris-beige, surcuite, fine, légèrement savonneuse; traces de peinture brun-gris sur les surfaces interne et externe. Production régionale; dès LT D2. – Morel *et al.* 2005, fig.

17c.84 (Avenches/Au Lavoëx VD, ensemble 6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Luginbühl/Schneiter 1999, n° 599 = forme (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 2): 40-20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2033-14

88 FP; assiette à bord rectiligne oblique; var. YV A1, LS PC 1.1.1, imit. Lamb. 7; pâte orange à beige clair, surcuite, fine, très savonneuse; surface lissée, traces de peinture brun foncé, mate, adhérent mal. Production régionale; dès LT D2. – Luginbühl/Schneiter 1999, n° 583 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 2): 40-20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-55

89 FP; assiette à bord rectiligne oblique; var. YV A1, LS PC 1.1.1, imit. Lamb. 7; pâte beige saumoné, fine, très savonneuse; surface lissée, traces de peinture lie-de-vin sur la surface interne. Production régionale; dès LT D2. – voir cat. 88.

Inv. MU-CO 86-95/2001-56

90 FP; assiette à bord rectiligne court vertical; var. YV A1, LS PC 1.1.1, imit. Lamb. 7; pâte beige clair à saumon clair, surcuite, fine, savonneuse; surface lissée, peinture lie-de-vin à noirâtre sur les surfaces interne et externe. Production régionale; dès LT D2. – voir cat. 88.

Inv. MU-CO 86-95/2001-60

91 FP; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV A1c, imit. Lamb. 7; pâte beige-oran-

ge, surcuite, fine, savonneuse; surface lissée, peinture lie-de-vin à noirâtre sur les surfaces interne et externe. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-59

92 FC/FP; assiette à bord rectiligne oblique et pied annulaire; var. YV A1, imit. Lamb. 7; pâte saumon à gris-beige, surcuite, fine, savonneuse; traces de suie. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-57

93 FC/FP; assiette à pied annulaire étroit et haut; YV A1?; pâte gris-beige à beige saumoné, surcuite, fine, savonneuse. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-70

94 FC/FP; assiette à pied annulaire; YV A1?; pâte gris-beige, surcuite, fine, assez dure; surface lissée. Production régionale; dès LT D2.

Inv. MU-CO 86-95/2001-69

Céramiques à pâte grise fine (pl. 6a)

95 FG; assiette à bord rectiligne court oblique; YV A1b, imit. Lamb. 5; pâte gris-beige, surcuite, fine, légèrement savonneuse; traces de revêtement argileux noir sur la surface interne, érodé. Production régionale; LT D1b-D2. – Morel *et al.* 2005, fig. 17c.85 (Avenches/Au Lavoëx, ensemble 6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Paunier/Luginbühl 2004, 382, A1a (Mont Beuvray, F, PC1, horizons 2-4): 90/80 av.-1/10 apr. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-244

96 FG; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV A1c, AV 252/2, imit. Lamb. 7/Goud. 1; pâte gris clair, fine, dure, rare dégraissant calcaire; surface lissée et fumigée, gris foncé. Production régionale; LT D2b. – Morel *et al.* 2005, fig. 17c.86 (Avenches/Au Lavoëx VD, ensemble 6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 652 (Yverdon/Rue des Philosophes, horizon E1): LT D2a; Curdy *et al.* 1995, pl. 6.93 (Yverdon/Parc Piguet VD, horizon E, état E2): LT D2a-b; Haldimann 1991, fig. 1.12 (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 1.16 (Massongex/Tarnaïae VS, horizon C): 40-20 av. J.-C.

Inv. MU-CO 86-95/2001-231

97 FG; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV A1c, imit. Lamb. 7/Goud. 1; pâte gris clair, fine, dure; surface lissée fumigée, gris souris. Production régionale; LT D2b. – voir cat. 96.
Inv. MU-CO 86-95/2001-232

98 FG; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV A1c, imit. Lamb. 7/Goud. 1; pâte gris foncé, mi-fine, dure, dégraissant granitique non calibré; surface lissée fumigée, gris foncé. Production régionale; LT D2b. – voir cat. 96.
Inv. MU-CO 86-95/2001-233

99 FG; assiette à bord rectiligne développé vertical; var. YV A1, AV 252/1, imit. Lamb. 7; pâte gris clair, mi-fine, dure, légèrement sableuse; surface lissée fumigée, gris-noir. Production régionale; dès LT D2. – Morel *et al.* 2005, fig. 17.85 (Avenches/Au Lavoëx VD, ensemble 6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 686 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon E3): LT D2b.
Inv. MU-CO 86-95/2001-230

100 FG; assiette à bord rectiligne développé vertical; YV var. A1, imit. Lamb. 7/Goud. 1?; pâte gris-beige, fine, dure; surface lissée fumigée, gris foncé à gris-noir; décor alternant bandes luisantes et mates sur la partie externe du bord. Origine exogène?; dès LT D2. – voir cat. 96.
Inv. MU-CO 86-95/2069-12

101 FG; assiette à bord rectiligne court oblique; YV var. A1a, LS PG 1.1.1, imit. Consp. 2.3; pâte gris souris, fine, dure; surface lissée fumigée, gris foncé. Production régionale; LT D2b. – Morel *et al.* 2005, fig. 17c.87 (Avenches/Au Lavoëx VD, ensemble 6): milieu I^{er} s. av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-234.

102 FG; assiette miniature à bord rectiligne développé vertical; YV A1c, imit. Lamb. 7; pâte gris-beige, mi-fine, assez savonneuse, assez sableuse; surface lissée. Production régionale; LT D2.
Inv. MU-CO 86-95/2042-50.

103 FG; assiette miniature à bord rectiligne court oblique; YV A1b, imit. Lamb. 5/7; pâte grise à gris souris, légèrement sableuse; surface lissée, engobe noir sur les surfaces interne et externe, érodé. Production régionale; LT D2.
Inv. MU-CO 86-95/2038-3, 2042-51

104 FG; coupe hémisphérique à paroi concave; imit. Lamb. 8, imit. Consp. 36.1; pâte gris clair, fine, dure; surface lissée fumigée, gris-noir. Production régionale; LT D2-augustéen ancien. – Paunier/Luginbühl 2004, 386, C1a (Mont Beuvray, F, PC1, horizon 4): 30 av.-1/10 apr. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2003-42

105 FG; coupe carénée à bord très déversé; LS PC 4.1.4, imit. Lamb. 2; pâte gris clair à gris souris, fine, dure; surface lissée. Production régionale; LT D2b-augustéen. – Luginbühl/Schneiter 1999, n° 681 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11 VD, horizon 3): 20-10/1 av. J.-C.; Haldimann 1991, fig. 1.5 (Genève/Saint-Gervais GE): 60-40 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 7.86 (Massongex/Tarnaïe VS, horizon E): 30-15 av. J.-C.; Guillot/Goy 1992, n° 788 (Besançon/Parking de la Mairie, F, fosse US 5802): 120-80 av. J.-C.; Paunier/Luginbühl 2004, 387, type C 4 (Mont Beuvray, F, PC1, horizons 3 à 5): dès 50 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2001-226

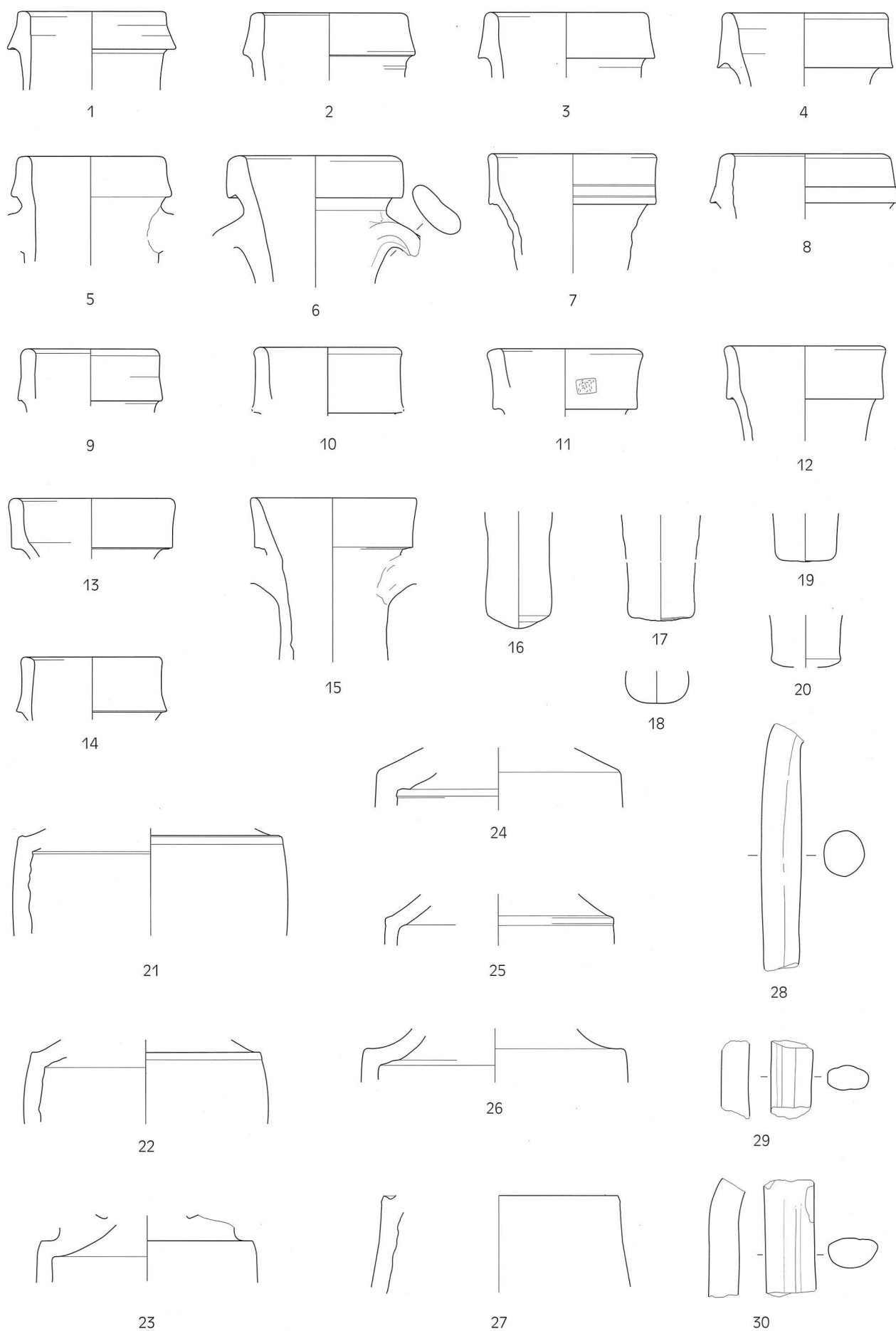
106 FG; gobelet ovoïde à lèvre en gouttière redressée; YV G3, imit. Mayet II/Marabini II; pâte gris-beige clair, mi-fine, dure, sableuse; surface lissée fumigée gris foncé. Production régionale; LT D2. – Brunetti 2007, n° 720 (Yverdon/Rue des Philosophes VD, horizon E3): LT D2b.
Inv. MU-CO 86-95/2033-31

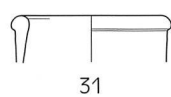
Dolium (pl. 6b)

107 MF; *dolium* à bord rentrant, méplat supérieur sinueux incliné vers l'intérieur, lèvre externe débordante; type «Zürich-Lindenhof»; pâte gris foncé au cœur, beige saumoné en surface, mi-fine, très dure, sableuse. Origine exogène (vallée du Rhin?); LT D2b-augustéen ancien. – Vogt 1948, Abb. 32.1 (Zürich/Lindenhof ZH): augustéen ancien; Harb 1998, Abb. 40.15 (Messen/Altes Schulhaus SO, Graben G1, UK): 70-40 av. J.-C.; Roth 2005, Abb. 7, n° 41 (Windisch/Risi AG, Bauphase 3): LT D2; Meyer-Freuler 2005, Abb. 1.12 (Windisch/Breite AG, 1. Holzbauperiode): 30-10 av. J.-C.; Furger-Gunti 1979, Taf. 10.148 et 150, 13.204-205 et 18.273 et 279 (Basel/Münsterhügel BS, Schicht 2 et 3 unten): LT D2b et augustéen ancien; Schucany *et al.* 1999, pl. 58.36 (Basel/Münsterhügel BS): 40-20 av. J.-C.; Wendling 2005, Abb. 5.2 (Brelsach/Münsterberg, D): 80/70-40/30 av. J.-C.
Inv. MU-CO 86-95/2043-22

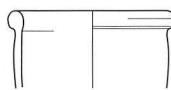
Céramique graphitée (pl. 6c)

108 GRAPH; pot à bord rentrant et col peu marqué; pâte noire à beige, graphitée, fine, dure; Bavière ou Bohême?; LT D. – Kappel 1969, fig. 22.12 (Manching, D): LT D; Kappel 1969, fig. 42.13 et 44.10 «Böhmische Gruppe» (Linz, A): LT D.
Inv. MU-CO 86-95/2078-1





31



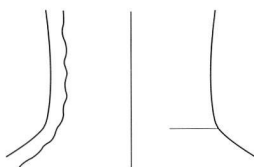
32



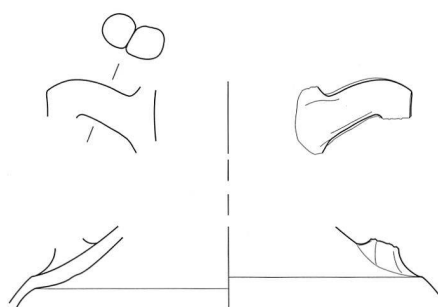
33



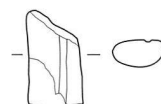
34



36

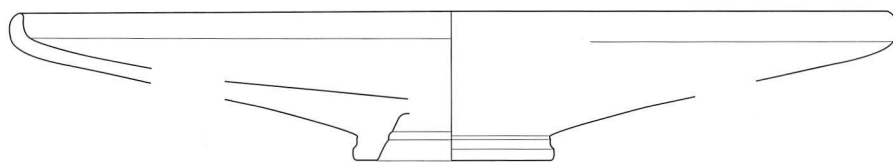


35



37

a



38



41



39



40



42



43



44

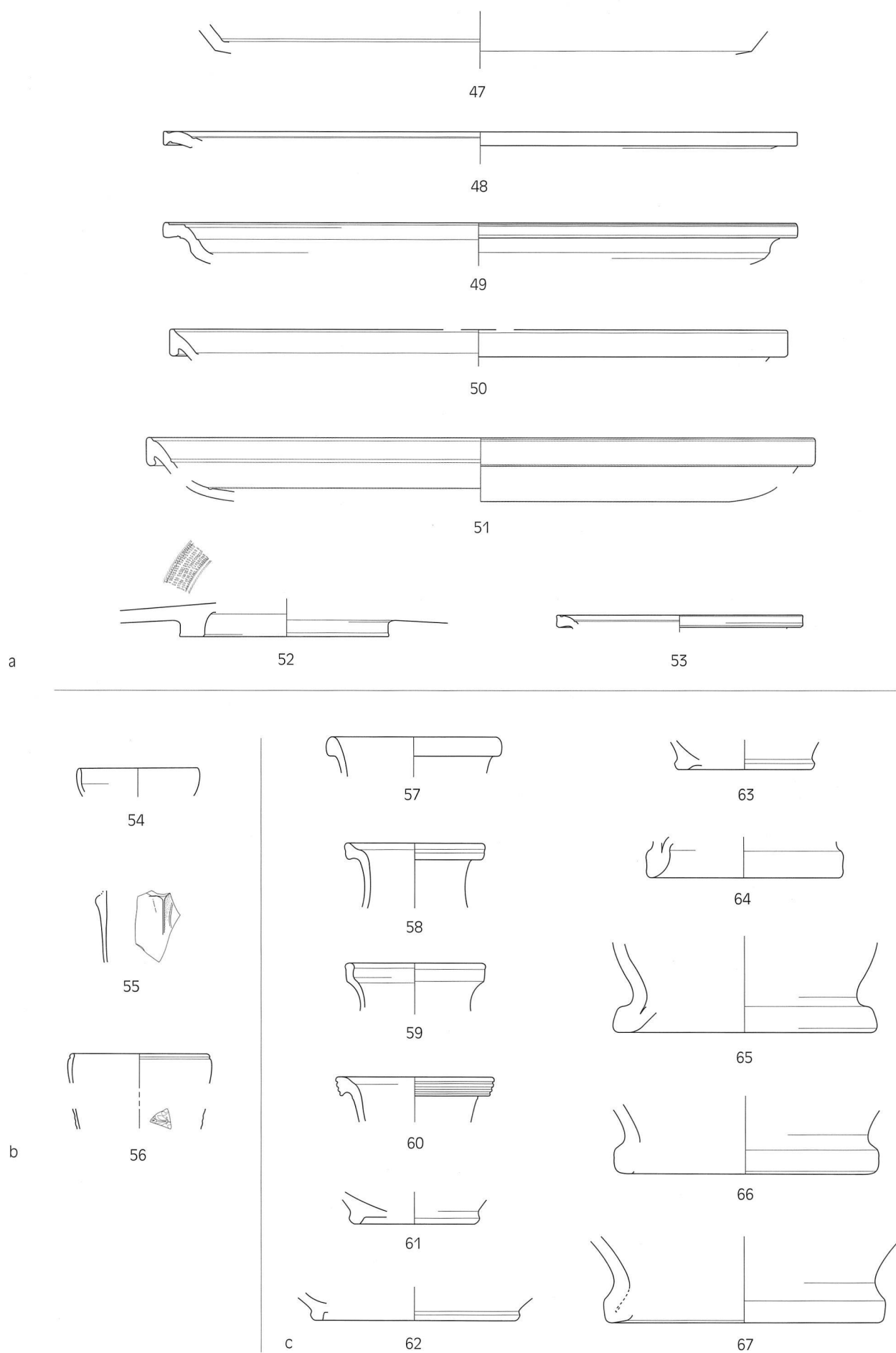


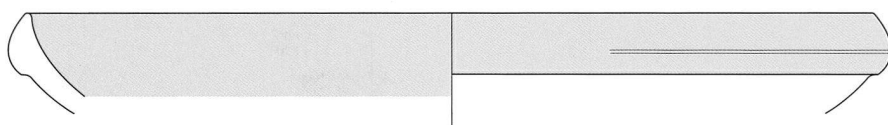
45



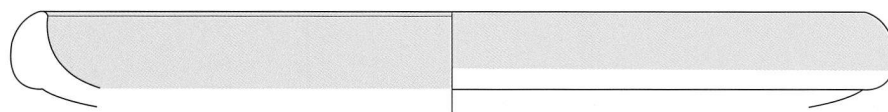
46

b

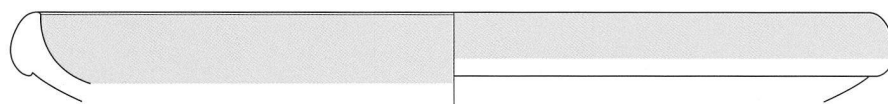




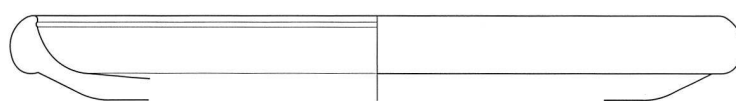
68



69



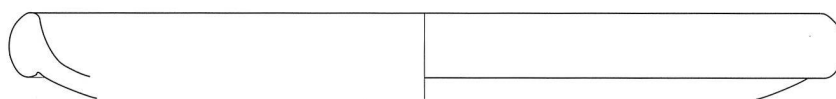
70



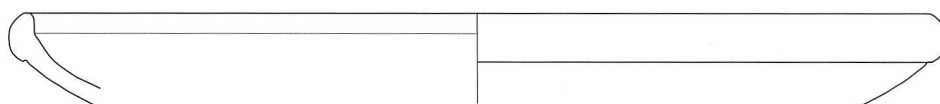
71



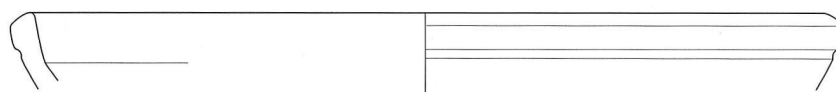
72



73

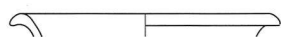


74

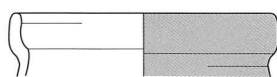


75

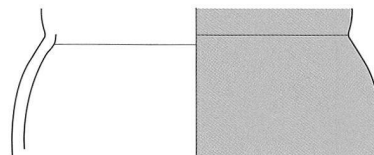
a



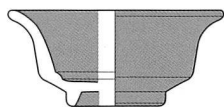
76



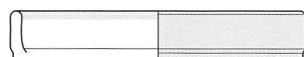
78



80



77

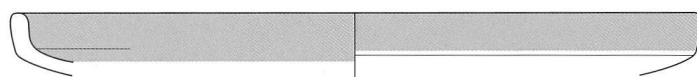


79

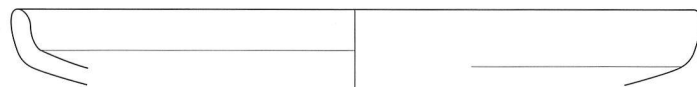


81

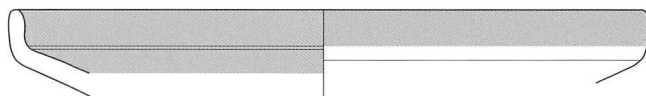
b



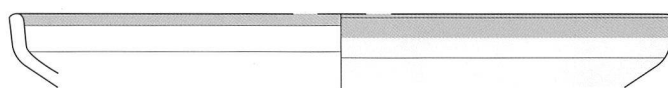
82



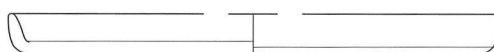
83



84



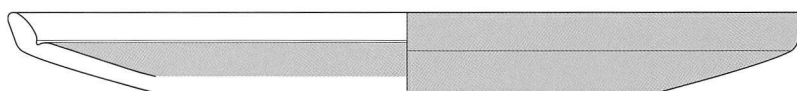
85



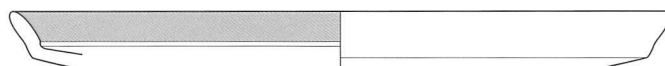
86



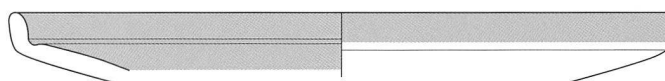
87



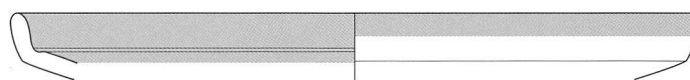
88



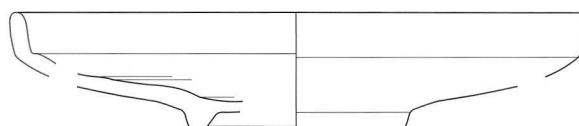
89



90



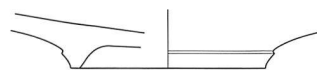
91



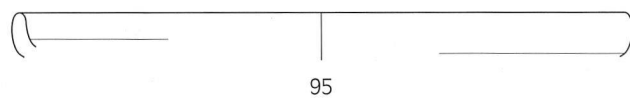
92



93



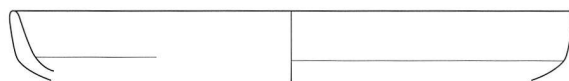
94



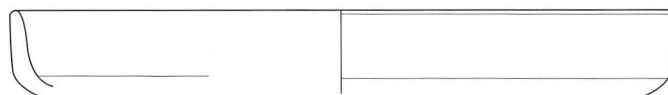
95



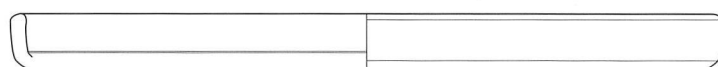
96



97



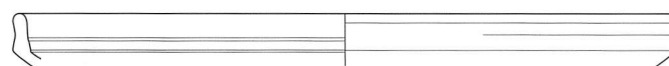
98



99



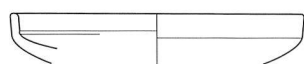
100



101



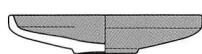
104



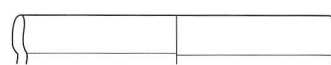
102



105

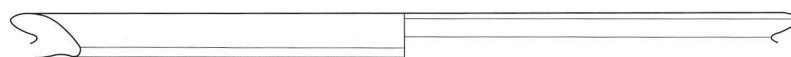


103



106

a



107

b



108

c

NOTES

- ¹ Il s'agit des habitats ruraux privés cités par César dans sa Guerre des Gaules (CAES. G. 1.5).
- ² P. Jud, «Latènezeitliche Brücken und Strassen der Westschweiz», in: A. Lang – V. Salac, *Fernkontakte in der Eisenzeit*, Konferenz Liblice 2000, Praha 2002, 134-146; H. Schwab, *Les Celtes sur la Broye et la Thielle (Archéologie de la deuxième correction des eaux du Jura 1; AF 5)*, Fribourg 1990; H. Schwab, *Ponts et ports romains sur la Broye inférieure et la Thielle moyenne (Archéologie de la deuxième correction des eaux du Jura 4; AF 17)*, Fribourg 2003; Carrard à paraître.
- ³ Agustoni *et al.* 2008.
- ⁴ Seul un petit enclos contenant peu de mobilier attestait l'extension à ce secteur de l'occupation de La Tène finale. Des lambeaux de couches ont livré du mobilier, sans lien avec des structures.
- ⁵ Située hors des emprises de fouilles, cette villa a été repérée par des prospections au sol et des observations ponctuelles.
- ⁶ Les deux fossés situés les plus à l'ouest n'ayant pas livré de mobilier, ils ne peuvent pas être attribués avec certitude à la période de La Tène finale.
- ⁷ La céramique mise au jour lors des sondages signale probablement une extension du site en aval de la terrasse principale, mais cette zone n'a pas été fouillée.
- ⁸ Les plus anciennes constructions conservées sont attribuées à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.
- ⁹ D. van Endert, *Die Bronzefunde aus dem Oppidum von Manching, Kommentierter Katalog (Die Ausgrabungen in Manching 13)*, Stuttgart 1991, 25-28 (Manching); Schreyer 1994, fig. 10, 113 (Rheinau).
- ¹⁰ Un plat à engobe interne est attesté dans le niveau de construction du rempart d'Yverdon en 82/80 avant J.-C., à la transition LT D1b/D2a (Brunetti 2007, 220). La fréquence de ce type augmente fortement à partir du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et à l'époque augustéenne.
- ¹¹ Pour l'argumentation chronologique à propos des sigillées italiques du service I et l'argument *a silentio* lié à l'absence des imitations de terre

sigillées dans l'ensemble, cf. resp. Ettlinger *et al.* 1990, 68-73 et Luginbühl 2001, 62-66.

- ¹² Mont Vully: Kaenel *et al.* 2004; Sermuz et Yverdon-les-Bains: Brunetti 2007, Curdy *et al.* 1995; Berne/Engemeistergut et Engehalbinsel: Bacher 1989, Horisberger 2005; Lausanne-Vidy/Chavannes 11: Luginbühl/Schneider 1999; Avenches: Meylan Krause 1997, Morel *et al.* 2005, Meylan Krause/Morel 2007.
- ¹³ A l'opposé, on peut relever l'absence systématique des marqueurs incontournables de LT D1 bien définis dans les sériations typochronologiques effectuées à Yverdon (p. ex. les tonnelets à décor de lunules et de strigiles, les bouteilles et tonnelets fuselés, les jattes carénées moulurées, etc.): Brunetti 2007, 159-212, en particulier types Jc 2, B 1b, B 2, T 1, T 4, et 223-241.
- ¹⁴ Fischer 1985, cité dans Sievers 2006, 69.
- ¹⁵ Sievers 2006, 75; Olmer 2002, 293-296.
- ¹⁶ Sur les problèmes d'identification: Brunetti 2007, 216-218; sur le débat concernant les «présigillées»: Desbat/Genin 1996, 219-222.
- ¹⁷ Olmer/Maza 2004, 146; Olmer 2002, 293.
- ¹⁸ Olmer/Maza 2004, 152, fig. 162; pour les définitions des sous-types, voir Maza 1998, 11-29.
- ¹⁹ A. Schopfer, «Les amphores», in: Paunier/Luginbühl 2004, 238-282.
- ²⁰ Thierrin-Michael 1990, 2003. Nous remercions G. Thierrin-Michael pour son aide à la détermination macroscopique, ses corrections et la mise à disposition de ses tessons de référence.
- ²¹ Verre volcanique et minéraux divers, bien visibles à l'œil nu par leur aspect noir et brillant. Voir Thierrin-Michael 2003, 321.
- ²² Trois groupes sont macroscopiquement proches. Les deux premiers correspondent aux ateliers «Eumachi I» et «Pseudo-Eumachi» à Pompéi. Le troisième appelé «Augst Gruppe D» se différencie nettement des deux autres par ses caractéristiques chimiques, mais il ne correspond à aucun site de production connu en Campanie. Voir Thierrin-Michael 1990, 116-119.
- ²³ Une dizaine d'autres amphores Dressel 2-4 ont été retrouvées associées à du mobilier romain. Elles n'ont pas été retenues ici.
- ²⁴ Cf. p. ex. groupes 41-46 (en part. 44) dans Martin-Kilcher 1994, vol. 3, 621.
- ²⁵ La Bétique correspond à l'actuelle Andalousie;

cf. les groupes 53-54 de Martin-Kilcher 1994, vol. 3, 622 et pl. couleur D. Il est très vraisemblable que la majeure partie des Dressel 7-11 retrouvées dans des contextes datés de LT D2b ou de l'époque augustéenne ont en fait contenu du vin de Bétique. Sur la diversité des produits transportés dans les Dressel 7-11, cf. T. Silvino – M. Poux, «Où est passé le vin de Bétique? Nouvelles données sur le contenu des amphores dites 'à sauces de poisson et à saumures' de types Dressel 7/11, Pompéi VII, Beltran II (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.)», in: L. Rivet (éd.), *Actes du Congrès de la SFECAG (Blois, 2005)*, Marseille 2005, 501-514.

- ²⁶ Bétique ou Lusitanie, cf. les groupes 60 et 61 de Martin-Kilcher 1994, vol. 3, 623 et pl. couleur D.
- ²⁷ Des ateliers de production de B-oïde sont attestés principalement à Calès (Campanie), mais on suppose que d'autres imitations ont été produites en Espagne et en Languedoc. En l'absence d'analyses physico-chimiques, la détermination de leur provenance reste très délicate. Cf. J.-P. Morel, *La céramique campanienne: Les formes*, Rome 1994², 46-47.
- ²⁸ Identique à la forme Goud. 5 attestée en pré-arétine: Ch. Goudineau, *Etude sur la céramique arétine lisse à la lumière des fouilles de l'Ecole Française de Rome au Poggio Moschini, Bolsena (Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, Suppl. 6)*, Paris 1968, 371, table récapitulative des formes 5.
- ²⁹ Ettlinger *et al.* 1990, 66-67.
- ³⁰ Cf. Desbat/Genin 1996.
- ³¹ Le site de Messen/Altes Schulhaus SO a livré des variantes similaires dans des horizons que l'on peut également qualifier d'augustéens anciens (Harb 1998).
- ³² Deux minuscules fragments de sigillée italique pourraient appartenir à un exemplaire tardif (tibérien?) du service II. Compte tenu de la présence récurrente d'éléments anachroniques dans les ensembles (céramiques des II^e-III^e siècles et du Haut Moyen Âge) en raison d'aménagements ultérieurs et de surcreusements dans certaines parties du chenal, ces fragments ont été considérés comme intrusifs.
- ³³ Brunetti 2007, 218.
- ³⁴ Luginbühl/Schneider 1999, 44 et 47, cat. 6.
- ³⁵ Schucany *et al.* 1999, 41 et pl. 59.13.

- ³⁶ Genin *et al.* 1996; Desbat/Genin 1996, 229-234 et 239-240; Grataloup 1988, 28-30.
- ³⁷ Notamment les parties non peintes (ou érodées) de récipients fermés – bouteilles ou tonnelets – en céramique peinte: Brunetti 2007, 220.
- ³⁸ Il correspond notamment aux types Cr 4a (proche du type Cr 1a) de Bibracte (Paunier/Luginbühl 2004) et au type Cr 11.1.1 de Lausanne-Vidy (Luginbühl/Schneiter 1999, 95-97, H 2). Ces types ne sont plus guère attestés dès le milieu de l'époque augustéenne.
- ³⁹ Luginbühl/Schneiter 1999, type CRU 11.2.5a, Horizon 2, 182-183 (cat. 579-581); de nombreux parallèles sont cités.
- ⁴⁰ Cf. à titre de comparaison l'exemplaire précocé d'Yverdon, découvert dans les niveaux antérieurs à 80 avant J.-C.: Brunetti 2007, n° 232.
- ⁴¹ Ce critère correspond très bien au contexte de découverte car ces fonds proviennent tous du chenal et sont donc à dater entre 80 et 15 avant J.-C. Des exemplaires à pied annulaire peu massif, sans doute importés, sont déjà attestés à LT D2, p. ex. à Rheinau/Austrasse ZH: Schreyer 2005, 147, fig. 7, n° 20.
- ⁴² Cf. p. ex. les pieds de cruches importées d'Yverdon ou de Bibracte: Brunetti 2007, n° 232, 357; K. Gruel – D. Vitali (éd.), «L'oppidum de Bibracte: un bilan de onze années de recherche (1984-1995)», *Gallia* 55, 1998, 1-140, et en particulier fig. 57, 95, n° 3.
- ⁴³ Pauli-Gabi 2007, 238, fig. 11, 14. Cf. aussi, sur la même figure, la bouteille n° 7.
- ⁴⁴ Dans le cas d'Yverdon, la morphologie étroite de la base de la panse suggère plutôt une bouteille (Brunetti 2007, n° 651).
- ⁴⁵ Barral *et al.* 2005, 192, fig. 17, n° 18.
- ⁴⁶ Dans le sens de procédé technique de fabrication (tournage, mode de cuisson, engobage).
- ⁴⁷ Brunetti 2003; Brunetti 2007, 220.
- ⁴⁸ Notamment celles attribuées de manière hypothétique aux ateliers de Cosa (Etrurie) et de Fondi (Latium).
- ⁴⁹ Voir *infra*, 91-92.
- ⁵⁰ Zwahlen 1999, 89-108; Horisberger 2005.
- ⁵¹ On ne peut exclure que cet individu, très fragmenté, appartienne au groupe des pots à miel, dont les lèvres concaves s'approchent de certaines variantes d'imitations de gobelets à parois fines.
- ⁵² Cf. à ce sujet l'étude de J. Monnier et D. Bugnon dans ce volume, 141 cat. 11 (classé dans la céramique peinte).
- ⁵³ Luginbühl 2001, 56-58; Brunetti 2003.
- ⁵⁴ Luginbühl 2001, *ibid.*; Luginbühl/Schneiter 1999, 182, n° 583.
- ⁵⁵ Morel *et al.* 2005, 51, fig. 17, nos 84-87; Meylan Krause 1997, 23, pl. 4, n° 35.
- ⁵⁶ Balmer 2005, 126-129, fig. 4, nos 6-7.
- ⁵⁷ Horisberger 2005, 69, fig. 3b, n° 20. Une datation plus ancienne (LT D2b) peut même être envisagée compte tenu du faciès typologique des ratés de l'atelier et de la présence de plusieurs types considérés comme marqueurs de LT D2 à Combette.
- ⁵⁸ Ceci pourrait expliquer l'aspect luisant et très dur (presque grésé) de l'exemplaire cat. 91.
- ⁵⁹ Pour le territoire helvète, cf. l'état des lieux dressé dans Luginbühl 2001, 56-66. Pour la Gaule interne, on peut se référer aux territoires ségusiave, éduen et séquane qui illustrent parfaitement le phénomène des imitations en technique indigène (Lavendhomme/Guichard 1997, 104-105; Paunier/Luginbühl 2004, 220-224; Barral 1998, 373-376; Barral *et al.* 2005).
- ⁶⁰ Le contexte de découverte de cet exemplaire est en principe antérieur à la production des premiers exemplaires du service II (Consp. 18.1).
- ⁶¹ Brunetti 2007, 319, n° 720.
- ⁶² P. ex. Yverdon (Brunetti 2007, 221-222) et le Mont Vully (Kaenel *et al.* 2004, 145 et n° 246).
- ⁶³ Il se situe entre les variantes RF 5 et RF 6, définies par A. Furger-Gunti comme marqueurs des phases LT D2b, respectivement augustéennes (Wendling 2005, fig. 3, 380-381).
- ⁶⁴ La synthèse d'H. Wendling présente un listing référencé à jour des sites ayant livré des *do-lia* de type «Zürich-Lindenhof» et des ateliers attestant leur fabrication (Wendling 2005, 389).
- ⁶⁵ La qualité de la pâte de notre exemplaire semble trouver un parallèle dans les ratés de cuisson de Breisach (Wendling 2005, 379).
- ⁶⁶ Entre Berne et Messen à l'ouest, et Windisch à l'est. Messen: Harb 1998, Wyss 2005; Windisch: Meyer-Freuler 2005, Roth 2005.
- ⁶⁷ Wendling 2005; M. Zehner, «La céramique de la fin de La Tène et du début de l'époque romaine en Alsace. Etat de la question», in: M. Tuffreau-Libre – A. Jacques (dir.), *La céramique précoce en Gaule belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine* (Nord-Ouest Archéologie 9), Actes de la table-ronde d'Arras (1996), Berck-sur-Mer 1998, 195-208, et en particulier 195-197.
- ⁶⁸ Kappel 1969, 70, fig. 22.12 (Manching) et 97-98, fig. 42.13 et 44.10 (Linz).
- ⁶⁹ Kappel 1969, fig. 11; J. Waldhauser, «Distributionssysteme von Graphittonkeramik und die Ausbeutung der Graphitlagerstätten während der fortgeschrittenen Latènezeit», *Archäologisches Korrespondenzblatt* 22, 1992, 377-392, et en particulier 379.
- ⁷⁰ Bacher 1989, Taf. 10.11-15.
- ⁷¹ Ruffieux *et al.* 2006, 101.
- ⁷² Ces caractéristiques sont sans doute liées à un déclin quantitatif et qualitatif de la production en Celtique danubienne dans le courant de LT D2: Sievers 2006, 77.
- ⁷³ Des amphores gréco-italiques et Dressel 1 ainsi que différentes céramiques à vernis noir ont été importées en masse par de nombreux peuples (Arvernes, Eduens, Ségusiaves, Séquanes principalement...). Voir Poux 2004, 205-212; Olmer/Maza 2004; Maza 1998; Maza 2001.
- ⁷⁴ CAES. G. 1.1., citation tirée de César, *Guerre des Gaules*, Tome I, livres I-IV, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris 1990, 2. Sur ce même sujet: Poux 2004, 84-88.
- ⁷⁵ Notamment Yverdon: Curdy *et al.* 1995, 22; Poux 2004, 85; Brunetti 2007, 219.
- ⁷⁶ Pomy-Cuarny/La Maule VD: P. Nuoffer – F. Menna, Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Age (*CAR* 82), Lausanne 2001, 71-72; Courgevaux/Le Marais FR: T. Anderson – D. Castella, *Une ferme gauloise à Courgevaux (FR, Suisse)* (AF 21), Fribourg 2007.
- ⁷⁷ Brunetti 2003; Brunetti 2007, 618-619.
- ⁷⁸ Des dépôts céramiques dans le secteur des temples au Lavoëx et Derrière la Tour sont grossièrement datés de LT D2 (Morel *et al.* 2005). Les dépôts de Sur Fourches, datés de LT D2a, sont considérés comme des vestiges de banquets funéraires (Meylan Krause/Morel 2007).
- ⁷⁹ Schreyer 2005; Balmer 2005. Rheinau et son pendant transrhénan Altenburg (D) ont probablement été approvisionnés via l'axe Rhône - Saône - Rhin par Bâle, voie qui évite le Plateau suisse et donc la partie occidentale du

- territoire helvète: cf. S. Fichtl, *La ville celtique (Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.)*, Paris 2000, 114-116.
- ⁸⁰ L'usage du tonneau est parfois avancé pour expliquer ce déclin, mais cette hypothèse ne fait pas l'unanimité. Poux 2004, 196-200; Olmer/Maza 2004, 153-154; Buchsenschutz 2004, 354-355.
- ⁸¹ Luginbühl/Schneiter 1999, 13-17; Meylan Krause 1997; Morel *et al.* 2005 (ensembles 2, 3 et 6).
- ⁸² Harb 1998 (Messen); Bacher 2005 (Hindelbank).
- ⁸³ Voir note 82. Pour Messen, les valeurs supérieures sont à considérer avec prudence, étant donné que les décomptes ont été effectués en nombre de fragments et non en NMI.
- ⁸⁴ L'ensemble de l'horizon E4 d'Yverdon/Parc Piguet, qui compte 8% d'amphores, se situe au seuil statistique inférieur de fiabilité (35 individus); cf. Curdy *et al.* 1995.
- ⁸⁵ Luginbühl/Schneiter 1999, en particulier l'horizon 2, maison A: 40-20 avant J.-C.
- ⁸⁶ Rappelons qu'à LT D1, entre Genève et la région des Trois-Lacs, ont été produites en cuisson oxydante des assiettes à marli Lamb. 36 avec le méplat de la lèvre rehaussé d'un bandeau peint en blanc (Luginbühl 2001, 56-58). Il ne semble toutefois pas y avoir de continuité directe entre ces deux phénomènes relativement isolés.
- ⁸⁷ Luginbühl 2001, 59-61.
- ⁸⁸ Barral 1998; Lavendhomme/Guichard 1997; Paunier/Luginbühl 2004.
- ⁸⁹ Luginbühl 2001, 43-46 et 56-66.
- ⁹⁰ Buchsenschutz 2004, 347.
- ⁹¹ A titre de comparaison, sur la base des dénombrements helvètes publiés par César (CAES. G. 1. 29.), le chiffre théorique de 40 individus en moyenne par *aedificium* est proposé à titre d'hypothèse pour les Helvètes d'avant la migration de 58 (O. Buchsenschutz – Ph. Curdy, «L'habitat helvète sur le Plateau suisse», *AS* 14.1, 1991, 89-97, et en particulier 89).
- ⁹² A l'exception de rares sites hors normes, qui en comptent plusieurs centaines; cf. Poux/Feugère 2002, 213; Poux 2004, 226-228.
- ⁹³ Concernant les structures sociales des rites et banquets à vocation religieuse et politique, cf. Poux/Feugère 2002, 217; Poux 2004, 213-228, 351-355.
- ⁹⁴ Buchsenschutz 2004, 354-355.
- ⁹⁵ Meylan Krause 2002, 127-128; Brunetti 2007, 220.
- ⁹⁶ Buchsenschutz 2004, 347.
- ⁹⁷ Stradonice (Bohême, CZ) et Stare Hradisko (Moravie, CZ): J. Meduna, «L'oppidum de Stare Hradisko», in: S. Moscati – O. H. Frey – V. Kruta – B. Raftery – M. Szabo (ed.), *Les Celtes*, Catalogue d'exposition, Milan 1991, 546-547, et en particulier 546; V. Kruta – M. Licka, *Celti di Boemia e di Moravia (Celti dal Cuore dell'Europa all'Insubria)*, Catalogue d'exposition (Varese 2004-2005), Varese 2004, 147.
- ⁹⁸ S. Sievers, «Catalogue des armes», in: M. Reddé – S. von Schnurbein (dir.), *Alésia: Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont Auxois (1991-1997)*, 2- *Le matériel*, Paris 2001, 211-292, et en particulier pl. 86, 772; Schreyer 1994, pl. 1, 6.
- ⁹⁹ CAES. G. 1. 2.; R. Frei-Stolba, «Les sources écrites», in: F. Müller – G. Kaenel – G. Lüscher (éd.), *Age du Fer (SPM IV)*, Bâle 1999, 29-42, et en particulier 35-37; M. Tarpin – J. Favrod – A. Hirt, «L'histoire», et A. Bielman – H. Brem – B. Hedinger, «Culture et société», in: L. Flutsch – U. Niffeler – F. Rossi (éd.), *Epoque romaine (SPM V)*, Bâle 2002, 41-74, en particulier 50-52, et 267-304, en particulier, 268-270.
- ¹⁰⁰ Succession d'au moins deux phases de constructions maçonnées dont la seconde, flavienne, dans un style méditerranéen à plan centré à péristyle. Pour le statut des occupants des *villae*: Ebnöther/Monnier 2002, 143-148.
- ¹⁰¹ Ce sont principalement les territoires allobroge (région de Genève) et rauraque (versant nord du Jura) qui à ce jour en ont livré les exemples les plus probants, en particulier l'établissement du Parc de La Grange à Genève. Cf. Ebnöther/Monnier 2002, 137-141; M.-A. Haldimann – P. André – E. Broillet-Ramjoué – M. Poux, «Entre résidence indigène et domus gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE)», *AS* 24.1, 2001, 2-15.
- ¹⁰² Buchsenschutz 2004, 358-359; Kaenel/Martin-Kilcher 2002, 155-156, 158; Carrard à paraître.
- ¹⁰³ La mise en phases stratigraphiques et l'étude des structures (toutes périodes) sont en cours par F. Carrard, C. Matthey et E. Mouquin.
- ¹⁰⁴ Etude de la céramique La Tène finale: F. Carrard; étude de la faune: C. Olive; étude du mobilier métallique: A. Duvauchelle.
- ¹⁰⁵ Pour les marqueurs indigènes et méditerranéens au sein de la batterie de cuisine gallo-romaine en territoire helvète, cf. Meylan Krause 2002.
- ¹⁰⁶ Buchsenschutz 2004.

BIBLIOGRAPHIE

Agustoni *et al.* 2008

C. Agustoni – J.-L. Boisaubert – F. Carrard – G. Graenert, «Morat/Combette et Vorder Prehl 1», in: J.-L. Boisaubert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. Vingt-cinq ans de fouilles en terres fribourgeoises (1975-2000), premier bilan (AF 22)*, Fribourg 2008, 88-101.

Bacher 1989

R. Bacher, *Bern-Engemeistergut. Grabung 1983*, Bern 1989.

Bacher 2005

R. Bacher, «Hindelbank – Lindenrain. Spätkeltische und römische Strukturen und Funde», *AKBE* 6B, 2005, 615-630.

Balmer 2005

M. Balmer, «Spätkeltische Bauten und Funde in der Altstadt von Zürich», in: Kaenel *et al.* 2005, 125-136.

Barral 1998

Ph. Barral, «Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen, aux II^e-I^{er} siècles avant notre ère», in: M. Tuffreau-Libre – A. Jacques (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Nord-Ouest Archéologie 9)*, Actes de la table-ronde d'Arras (1996), Berck-sur-Mer 1998, 367-384.

Barral *et al.* 2005

Ph. Barral – L. Vaxelaire – G. Videau, «Besançon au 1^{er} siècle av. J.-C.», in: Kaenel *et al.* 2005, 171-198.

Brunetti 2003

C. Brunetti, «Les importations et les céramiques d'influences méditerranéennes en territoire hel-

vète durant les deux derniers siècles avant notre ère: l'exemple d'Yverdon-les-Bains (Vaud, CH)», in: L. Rivet (éd.), *Actes du Congrès de la SFEACG (Saint-Romain-en-Gal, 2003)*, Marseille 2003, 249-254.

Brunetti 2007

C. Brunetti, *L'oppidum d'Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer (CAR 107)*, Lausanne 2007.

Buchsenschutz 2004

O. Buchsenschutz, «Les Celtes et la formation de l'Empire romain», *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 59.2, 2004, 337-361.

Carrard à paraître

F. Carrard, «Organisation territoriale et espaces ruraux à La Tène finale en Suisse occidentale: un état des questions», in: [], *Actes du colloque de l'AFEAF (Chauvigny, 2007)*, à paraître.

Curdy et al. 1995

Ph. Curdy – L. Flutsch – B. Moulin – A. Schneider, «Eburodunum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, 1992», *ASSPA* 78, 1995, 7-56.

Desbat/Genin 1996

A. Desbat – M. Genin, «Les ateliers précoces et leurs productions», *Gallia* 53, Paris 1996, 219-241.

Ebnöther/Monnier 2002

Ch. Ebnöther – J. Monnier, «Les campagnes et l'agriculture», in: L. Flutsch – U. Niffeler – F. Rossi (éd.), *Epoque romaine (SPM V)*, Bâle 2002, 135-177.

Ettlinger et al. 1990

E. Ettlinger – B. Hedinger – B. Hoffmann – Ph. M. Kenrick – G. Pucci – K. Roth-Rubi – G. Schneider – S. von Schnurbeln – C. M. Wells – S. Zabehlicky-Scheffenecker, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 10)*, Bonn 1990.

Furger-Gunti 1979

A. Furger-Gunti, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.) (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6)*, Basel 1979.

Genin et al. 1996

M. Genin – J. Lasfargues – A. Schmitt, «Les productions de l'atelier de Loyasse», *Gallia* 53, Paris 1996, 19-38.

Grataloup 1988

C. Grataloup, *Les céramiques à parois fines, Rue des Farges à Lyon (BAR International Series 457)*, Oxford 1988.

Haldimann 1991

M.-A. Haldimann, «Un ensemble céramique pré-augustéen mis au jour à Saint-Gervais, Genève», *AS* 14.2, 1991, 215-217.

Haldimann et al. 1991

M.-A. Haldimann – Ph. Curdy – P.-A. Gillioz – G. Kaenel – F. Wiblè, «Aux origines de Massongex VS. Tarnaiæ, de La Tène finale à l'époque augustéenne», *ASSPA* 74, 1991, 129-182.

Harb 1998

P. Harb, «Messen/Altes Schulhaus», *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 3, 1998, 58-83.

Horisberger 2005

B. Horisberger, «Bern-Engelhalbinsel: Oppidum und Vicus Brenodurum; Töpferei (Areal Engemeistergut)», in: Kaenel et al. 2005, 67-70.

Kaenel/Martin-Kilcher 2002

G. Kaenel – S. Martin-Kilcher, «Où et qui sont les aristocrates helvètes?», in: V. Guichard – F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.) (Bibracte 5)*, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (1999), Glux-en-Glenne 2002, 153-166.

Kaenel et al. 2004

G. Kaenel – Ph. Curdy – F. Carrard, *L'oppidum du Mont Vully. Un bilan des recherches 1978-2003 (AF 20)*, Fribourg 2004.

Kaenel et al. 2005

G. Kaenel – S. Martin-Kilcher – D. Wild (éd.), *Colloquium Turicense. Sites, structures d'habitat et trouvailles du I^{er} s. av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône (CAR 101)*, Actes du colloque de Zurich (2003), Lausanne 2005, 67-70.

Kappel 1969

I. Kappel, *Die Graphittonkeramik von Manching (Die Ausgrabungen in Manching 2)*, Wiesbaden 1969.

Lavendhomme/Guichard 1997

M.-O. Lavendhomme – V. Guichard, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois (DAF 62)*, Paris 1997.

Luginbühl 2001

Th. Luginbühl, *Imitation de sigillées et potiers du Haut Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique (CAR 83)*, Lausanne 2001.

Luginbühl/Schneider 1999

Th. Luginbühl – A. Schneider, *Trois siècles d'histoire à Lousonna-Vidy, la fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Le mobilier archéologique (Lousonna 9; CAR 74)*, Lausanne 1999.

Martin-Kilcher 1994

S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte (Forschungen in Augst 7.2-3)*, Augst 1994.

Maza 1998

G. Maza, «Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon. II^e-I^{er} siècles avant J.-C.», in: L. Rivet (éd.), *Actes du Congrès de la SFEACG (Istres, 1998)*, Marseille 1998, 11-29.

Maza 2001

G. Maza, «Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.): étude préliminaire», in: L. Rivet (éd.), *Actes du congrès de la SFEACG (Lille, 2001)*, Marseille 2001, 413-444.

Meyer-Freuler 2005

Ch. Meyer-Freuler, «Frühkaiserzeitliche Keramik aus der Grabung Windisch-Breite 1996-1998», in: Kaenel et al. 2005, 91-98.

Meylan Krause 1997

M.-F. Meylan Krause, «Aventicum. Un ensemble céramique de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C.», *BPA* 39, 1997, 5-28.

Meylan Krause 2002

M.-F. Meylan Krause, «La céramique culinaire d'Aven-

ticum. Influences romaines, traditions celtiques et innovations gallo-romaines», *BPA* 44, 2002, 121-136.

Meylan Krause/Morel 2007

M.-F. Meylan Krause – J. Morel, «Avenches/Aventicum (canton de Vaud, Suisse): deux fosses laténiennes (80-50/40 av. J.-C.) à caractère funéraire?», in: Ph. Barral – A. Daubigney – C. Dunning – G. Kaenel – M.-J. Roulière-Lambert (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 2005), Besançon 2007, 263-278.

Morel et al. 2005

J. Morel – M.-F. Meylan Krause – D. Castella, «Avant la ville: témoins des 2^e et 1^{er} siècles av. J.-C. sur le site d'Aventicum-Avenches», in: Kaenel et al. 2005, 29-58.

Olmer 2002

F. Olmer, «Les aristocrates éduens et le commerce», in: V. Guichard – F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du fer: (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)* (Bibracte 5), Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (1999), Glux-en-Glenne 2002, 289-298.

Olmer/Maza 2004

F. Olmer – G. Maza, «Le marché gaulois», in: J.-P. Brun – M. Poux – A. Tchernia (dir.), *Le vin, nectar des dieux, génie des hommes*, Gollion 2004, 141-161.

Paunier/Luginbühl 2004

D. Paunier – Th. Luginbühl (dir.), *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC1), des origines de l'oppidum au règne de Tibère* (Bibracte 8), Glux-en-Glenne 2004.

Pauli-Gabi 2007

Th. Pauli-Gabi, «La fortification de La Tène finale à Vindonissa. Rapport préliminaire sur la fouille du 'Römersblick' à Windisch (canton d'Argovie)», in: P. Barral – A. Daubigney – C. Dunning – G. Kaenel – M.-J. Roulière-Lambert (éd.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 2005), Besançon 2007, 229-242.

Poux 2004

M. Poux, *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante* (Protohistoire Européenne 8), Montagnac 2004.

Poux/Feugère 2002

M. Poux – M. Feugère, «Le festin, miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante», in: V. Guichard – F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer: (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)* (Bibracte 5), Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (1999), Glux-en-Glenne 2002, 199-222.

Py et al. 2001

M. Py – A. M. Adroher Auroux – C. Sanchez, *Diococ 2, Corpus des céramiques de l'Age du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)* (Lattara 14), Lattes 2001.

Roth 2005

M. Roth, «Baustrukturen und Funde der spätkeltischen Siedlung auf dem Windischer Sporn», in: Kaenel et al. 2005, 81-90.

Ruffieux et al. 2006

M. Ruffieux – H. Vigneau – M. Mauvilly – A. Duvau-chelle – M. Guélat – Ch. Kramar – C. Olive – T. Uldin, «Deux nécropoles de La Tène finale dans le Broye: Châbles/Les Biolleyres 3 et Frasses/Les Champs Montants», *CAF* 8, 2006, 4-111.

Schreyer 1994

S. Schreyer, «Latènezeitliche Siedlungsfunde aus Rheinau-Franzosenacker», *Archäologie im Kanton Zürich* 4, 1994, 104-127.

Schreyer 2005

S. Schreyer, «Das spätkeltische Doppel-Oppidum von Altenburg (D)-Rheinau ZH», in: Kaenel et al. 2005, 137-154.

Schucany et al. 1999

C. Schucany – S. Martin-Kilcher – L. Berger – D. Paunier (éd.), *Céramique romaine en Suisse* (Antiqua 31), Bâle 1999.

Sievers 2006

S. Sievers, «Der Fernhandel am Ende der Latènezeit», in: C. Haselgrove (dir.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire. Les mutations de*

la fin de l'âge du Fer (Bibracte 12/4), Actes de la table ronde de Cambridge (2005), Glux-en-Glenne 2006, 67-81.

Thierrin-Michael 1990

G. Thierrin-Michael, «Römische Weinamphoren - Petrographische Differenzierung von 11 italienischen Referenzgruppen», *Schweizerische Mineralogische und Petrographische Mitteilungen* 70, 1990, 115-120.

Thierrin-Michael 2003

G. Thierrin-Michael, «Classification des amphores vinaires italiennes par l'examen macroscopique des pâtes: possibilités et limites», in: L. Rivet (éd.), *Actes du Congrès de la SFEACG (Saint-Romain-en-Gal, 2003)*, Marseille 2003, 319-323.

Vogt 1948

E. Vogt, *Der Lindenhof in Zürich: zwölf Jahrhunderte Stadtgeschichte auf Grund der Ausgrabungen 1937/38*, Zürich 1948.

Wendling 2005

H. Wendling, «Der Fehlbrand eines spätlätènezeitlichen Doliums vom Breisacher Münsterberg. Ein Beitrag zur Wirtschaftsgeschichte des Oberrheingebietes», *Archäologisches Korrespondenzblatt* 35, 2005, 377-396.

Wyss 2005

S. Wyss, «Messen SO: Keramik aus der Grabung Altes Schulhaus 1996/97», in: Kaenel et al. 2005, 71-73.

Zwahlen 1999

R. Zwahlen, «La production de céramique dans trois vici voisins du Plateau suisse», in: L. Rivet (éd.), *Actes du Congrès de la SFEACG (Fribourg, 1999)*, Marseille 1999, 89-108.

ZUSAMMENFASSUNG

Der Fundplatz von Murten/Combette war im Rahmen des Autobahnbaus A1 zwischen 1986 und 1995 Ziel archäologischer Untersuchungen, deren Ergebnisse derzeit abschliessend bearbeitet werden. Die Ausgrabungen erfassten ein landwirtschaftliches Anwesen aus der Spätlatènezeit (*privatum aedificium*) mit Holzgebäuden und einer Innengliederung aus Parzellengräben. Das Fundmaterial (Gefässkeramik, Fibeln, Glasschmuck) spricht für eine Nutzung der Anlage von LT D2b bis in augusteische Zeit. Danach wird sie zu einer typischen *villa rustica* des 1. Jahrhunderts n. Chr. umgebaut. Der vorliegende Artikel stellt die Importkeramik, die «mediterran beeinflusste» Keramik aus Italien oder Gallien sowie einheimische Ware vor, die das Formenspektrum importierter Gefässe nachbildet. Dabei stellen sich Fragen zum sozialen Rang der Bewohner und zur Eingliederung der betreffenden Landschaft in einen Handels- und Wirtschaftsraum zur Zeit der römischen Eroberung.

Die Importkeramik umfasst vor allem Weinamphoren der Typen Dressel 1 aus Italien sowie 2-4 aus Italien und dem östlichen Mittelmeerraum. Daneben finden sich die für *garum* und Wein verwendeten spanischen Typen Dressel 7-11. Schwarze Glanztonware ist mit kampanischen Tellern und Schälchen vertreten, genauso wie Präsigillata aus dem Rhônetal, Sigillata aus Italien und einige dünnwandige Becher.

Die «mediterran beeinflusste» Ware besteht hauptsächlich aus Platten mit innerem Engobenüberzug. Zu nennen sind weiter Krüge unterschiedlicher Herkunft, eine Serie von Bodenscherben, die Spuren eines ungewöhnlichen Herstellungsverfahrens zeigen, sowie einige engobierte Stücke, die sowohl Schälchenformen der schwarzen Glanztonware als auch dünnwandigen Bechern nahesteht.

Unter den einheimischen Imitationen von Importkeramik dominieren Teller (helltonig oder bemalt, feine grautonige Ware). Grundsätzlich überwiegen oxidierend gebrannte Stücke. Ausserdem zeigt sich eine Tendenz zur flächigen, manchmal fast an Engobierung erinnernden Bemalung. Den zeitlichen Abschluss bilden Imitationen frühaugusteischer Sigillataformen (TSI).

Ein *dolium* aus dem südlichen Oberrheintal vom Typ Zürich-Lindenhof und ein vielleicht aus Böhmen stammender grafitierter Topf sind seltene Belege in unserer Gegend.

Im Vergleich mit anderen Keramikensembles aus zeitgleichen, aber funktional unterschiedlichen Siedlungsplätzen (*oppida*, *vici* und Heiligtümer) der Region zeigt sich die besondere Vielfalt der Importe und die klare Präsenz von Imitationen mediterraner Warenarten in Combette. Man wird nicht fehlgehen, diese Beobachtung mit der Anwesenheit einer privilegierten Personengruppe zu erklären. Offenbar waren der ländlichen Aristokratie Helvetiens bereits vor dem Epochenwechsel römische Tischsitten geläufig.